

AVOVENTES

PROPRIÉTÉS BÂTIES

PROPRIÉTÉS BÂTIES

IDENTIFICATION DU LOCAL

EVALUATION DU LOCAL

AN SEC N° PLAN	C N°	DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS	ADRESSE	CODE RIVOLI	BAT	ENT	NU	N° PORTE	N° VIVAR	S TAR EVAL	M AF LOC	NAT CAT	RC COM	DR	COLL EXO	NAT AN	AN RET	AN DES	FRACTION RC EXO	% EXO	TX COEF	RC	
12 AB	56	60 RES ELYSEE 2	4 / 231199	0405	02	02	06	01061	0657541 K 126A	C B AD	4	4	472										
		001 LOT 0000995	4 / 231199																				
		001 LOT 0001012	268 / 231199																				
12 AB	56	40 RES ELYSEE 2	4 / 231199	0405	02	06	01062	134197 A 126A	C B DA	4	4	4	85										
		001 LOT 0000995	4 / 231199																				
		001 LOT 0001012	268 / 231199																				
12 AB	56	60 RES ELYSEE 2	4 / 231199	0405	02	06	01063	134198 W 126A	C B DA	4	4	4	148										
		001 LOT 0000995	4 / 231199																				
		001 LOT 0001012	268 / 231199																				

REV IMPOSABLE COM 4047 EUR COM R IMP

4047 EUR

9 EUR

DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS

PROPRIÉTÉS NON BÂTIES

EVALUATION

AN SECTION N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC	PPND	TAR	SIF	CR	CL	NAT CULT	CONTENANCE BAA	CA	TAXE AD	REVENU CADASTRAL	COLL EXO	NAT AN	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TX COEF	RC	
0	0	REV IMPOSABLE	0 EUR	COM	R IMP	0 EUR																

AVOVENTES

DPE diagnostic de performance énergétique (logement)

n° 2478E2579872Z

établi le 17/07/2024

valable jusqu'au : 16/07/2034

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe

adresse : 7 rue des Plaisances, 78711 MANTES-LA-VILLE / étage: RdC - N° lot:

121

type de bien : Appartement

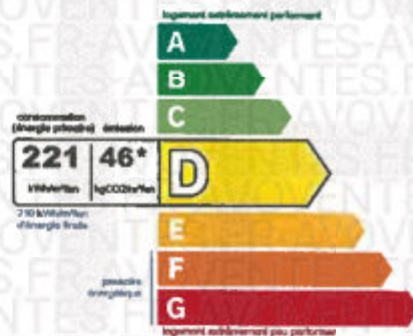
année de construction : 2014

surface de référence : 69.67 m²

AVOVENTES

Performance énergétique et climatique

* Dont émissions de gaz à effet de serre.



Le niveau de consommation énergétique dépend de l'équipement du logement et de la performance des équipements. Pour l'améliorer, voir pages 5 à 6.

Ce logement émet 2799 kg de CO₂ par an, soit l'équivalent de 14346 km parcourus en voiture. Le niveau d'émissions d'un condenseur plat est également des types d'énergie utilisés (bois, électrique, gaz, fuel, etc.).

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires). En cas de système collectif, les montants facturés peuvent différer en fonction des règles de répartition des charges. Voir p.3 pour voir les détails par poste.



entre 1 099 € et 1 487 € par an

Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022 et 2023 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? voir p.3

Informations diagnostiqueur

DIAGNOSTICS D'ILE DE FRANCE

43 chemin du Hazay

78440 JAMBVILLE

ts 06.12.18.68.86

email : br.did@gmail.com

n° de certification : 15564827

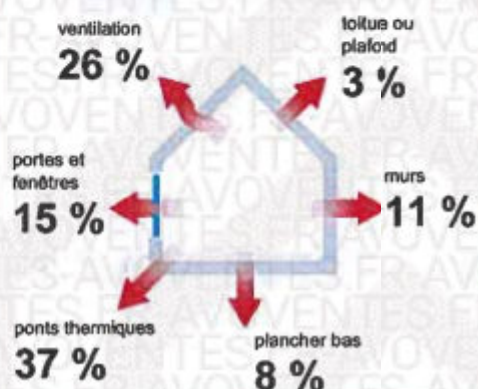
organisme de certification : BUREAU VERITAS CERTIFICATION

AVOVENTES

AVOVENTES

À l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation du DPE. Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont associées dans le cadre de données de l'intermédiaire DPE à des fins de contrôle ou en cas de contestation ou de procédures judiciaires. Ces données sont conservées jusqu'à la date de fin de validité du DPE, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir vos droits, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page « Contact » de l'Observatoire DPE. 024043@interconso.com

Schéma des déperditions de chaleur



Performance de l'isolation



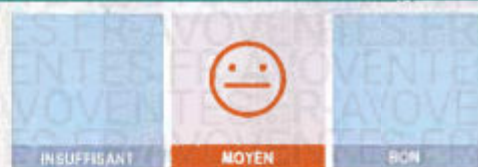
INSUFFISANTE MOYENNE BONNE TRÈS BONNE

Système de ventilation en place



VMC SF Hygro A après 2012

Confort d'été (hors climatisation)*



Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



toiture isolée



fenêtres équipées de volets extérieurs ou brise-soleil



logement traversant

Production d'énergies renouvelables

Ce logement n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergie renouvelable.

Diverses solutions existent :

- panneaux thermiques
- panneaux solaires photovoltaïques
- pompe à chaleur
- géothermie
- chauffe eau thermodynamique
- système de chauffage au bois
- réseau de chaleur vertueux

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Montants et consommations annuels d'énergie

usage		consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	répartition des dépenses
🔥 chauffage	🔥 gaz naturel	6928 (6928 éf)	Entre 547€ et 741€	48%
🚿 eau chaude sanitaire	🔥 gaz naturel	5127 (5127 éf)	Entre 408€ et 547€	37%
❄️ refroidissement				0%
💡 éclairage	⚡ électrique	259 (113 éf)	Entre 33€ et 45€	4%
🔧 auxiliaires	⚡ électrique	884 (384 éf)	Entre 114€ et 154€	11%
énergie totale pour les usages recensés		13 198 kWh (12 512 kWh é.f.)	Entre 1 099€ et 1 487€ par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 1°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude de 103.63l par jour.

é.f. = énergie finale
* Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022 et 2023 (abonnements compris)

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements.

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie



Température recommandée en hiver → 19°C

Chauffer à 19°C plutôt que 21°C, c'est en moyenne -24.2% sur votre facture soit -156 € par an

astuces (plus facile si le logement dispose de solutions de pilotage efficaces)

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là
- Chauffez les chambres à 17°C la nuit.



Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

astuces

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.



Consommation recommandée → 103.63l /jour

d'eau chaude à 40°C

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (1-2 personnes). Une douche de 5 minutes = environ 40l.

43l consommés en mois par jour, c'est en moyenne -40% sur votre facture soit -190 € par an

astuces

- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.







En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : france-renov.gouv.fr

DPE diagnostic de performance énergétique (logement)





p.4

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements

Vue d'ensemble du logement





	description	isolation
 murs	Mur 3 Ouest Béton banché donnant sur Extérieur, isolé Mur 1 Est Béton banché donnant sur Extérieur, isolé Mur 2 Nord Béton banché donnant sur Extérieur, isolé	très bonne
 plancher bas	Plancher 1 Dalle béton donnant sur Local non chauffé, isolé	très bonne
 toiture / plafond	Plafond 1 Dalle béton donnant sur Terrasse, Isolé	très bonne
 portes et fenêtres	Portes-enêtres battantes sans soubassement, Menuiserie PVC VIR - double vitrage vertical (e = 18 mm) avec Fermeture Fenêtres battantes, Menuiserie PVC VIR - double vitrage vertical (e = 18 mm) avec Fermeture Porte Bois Opaque pleine	bonne

Vue d'ensemble des équipements

	description
 chauffage	Chaudière condensation Gaz naturel. installation en 2014. collectif sur Radiateur
 eau chaude sanitaire	Chaudière condensation Gaz naturel installation en 2014, collectif, production instantanée.
 ventilation	VMC S ⁱ Hygro A après 2012
 pilotage	Chaudière condensation : Radiateur : robinets thermostatique, sans régulation pièce par pièce, intermittence central collectif

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 isolation	Faire vérifier et compléter les isolants par un professionnel
 éclairage	Eteindre les lumières lorsque personne n'utilise la pièce
 radiateur	Ne jamais placer un meuble devant un émetteur de chaleur
 ventilation	La ventilation mécanique ne doit jamais être arrêtée.

▲ Selon la configuration, certaines recommandations relèvent de la copropriété ou du gestionnaire de l'immeuble.

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par BUREAU VERITAS CERTIFICATION

Référence du logiciel valide : **AnalysImmo DPE 2021 4.11**

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

Référence du DPE : **2478E2579872Z**

Néant

Invariant fiscal du logement :

Référence de la parcelle cadastrale : **AR-1258**

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **3CL-DPE 2021**

Date de visite du bien : **16/07/2024**









Numéro d'immatriculation de la copropriété : **AC6771463**

La **surface de référence** d'un logement est la surface habitable du logement au sens de l'article R. 156-1 du code de la construction et de l'habitation, à laquelle sont ajoutées les surfaces des vérandas chauffées ainsi que les surfaces des locaux chauffés pour l'usage principal d'occupation humaine, d'une hauteur sous plafond d'au moins 1,80 mètres.

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

La puissance des chaudières (3 x 100 kW) nous a été fournie par le syndic de copropriété : FONCIA Boucles de Seine.

Les consommations de ce DPE sont calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu. Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard et également les frais d'énergie qui font intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. Ce DPE utilise des valeurs qui reflètent les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national et donc peut s'écarter du prix de votre abonnement. De plus, ce DPE a été réalisé selon une modélisation 3CL (définie par arrêté) qui est sujette à des modifications dans le temps qui peuvent également faire évoluer les résultats.

	donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
généralités	Département		78 - Yvelines
	Altitude	 donnée en ligne	31
	Type de bien	 observée ou mesurée	Appartement
	Année de construction	 valeur estimée	2014
	Surface de référence du logement	 observée ou mesurée	59,57
	Surface de référence de l'immeuble	 document fourni	8633
	Nombre de niveaux du logement	 observée ou mesurée	1
	Hauteur moyenne sous plafond	 observée ou mesurée	2,5
	Nb. de logements du bâtiment	 observée ou mesurée	125

	donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
enveloppe	Surface	 observée ou mesurée	19,31 m²	
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Béton banché	
	Épaisseur mur	 observée ou mesurée	20 cm	
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui	
	Mur 1 Est	Année isolation	 document fourni	> 2012
		Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non
		Inertie	 observée ou mesurée	Légère
		Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
	Mur 2 Nord	Surface	 observée ou mesurée	11,42 m²

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
	Matériau mur	☺ observée ou mesurée	Béton banché
	Epaisseur mur	☺ observée ou mesurée	20 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	☺ observée ou mesurée	Oui
	Année Isolation	📄 document fourni	> 2012
	Bâtiment construit en matériaux anciens	☺ observée ou mesurée	Non
	Inertie	☺ observée ou mesurée	Légère
	Doublage	☺ observée ou mesurée	absence de doublage
Mur 3 Quast	Surface	☺ observée ou mesurée	20.63 m ²
	Matériau mur	☺ observée ou mesurée	Béton banché
	Isolation : oui / non / inconnue	☺ observée ou mesurée	Oui
	Année Isolation	📄 document fourni	> 2012
	Bâtiment construit en matériaux anciens	☺ observée ou mesurée	Non
Plafond 1	Inertie	☺ observée ou mesurée	Légère
	Doublage	☺ observée ou mesurée	absence de doublage
	Surface	☺ observée ou mesurée	24.47 m ²
	Isolation : oui / non / inconnue	☺ observée ou mesurée	Oui
Plafond 2	Année Isolation	📄 document fourni	> 2012
	Surface	☺ observée ou mesurée	0 m ²
	Type	☺ observée ou mesurée	dalle béton
Plancher 1	Isolation : oui / non / inconnue	☺ observée ou mesurée	Non
	Inertie	☺ observée ou mesurée	Légère
	Type de local non chauffé adjacent	☺ observée ou mesurée	Local chauffé
	Surface	☺ observée ou mesurée	59.57 m ²
Plancher 2	Type de plancher bas	☺ observée ou mesurée	Dalle béton
	Isolation : oui / non / inconnue	☺ observée ou mesurée	Oui
	Année Isolation	📄 document fourni	> 2012
	Inertie	☺ observée ou mesurée	Légère
	Type d'adjacence	☺ observée ou mesurée	Sous-sola (Autres dépendances)
	Surface Aui	☺ observée ou mesurée	59.57 m ²
	Surface Aue	☺ observée ou mesurée	8 m ²
Fenêtre 1	Etat Isolation des parois du local non chauffé	📄 document fourni	Non
	Surface de baies	☺ observée ou mesurée	5.46 m ²
	Type de vitrage	☺ observée ou mesurée	Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	☺ observée ou mesurée	18 mm
	Présence couche peu émissive	☺ observée ou mesurée	Oui
	Gaz de remplissage	☺ observée ou mesurée	Argon ou Krypton
	Double fenêtre	☺ observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	☺ observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
	Type menuiserie	☺ observée ou mesurée	Menuiserie PVC
	Positionnement de la menuiserie	☺ observée ou mesurée	Nu Intérieur

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Type ouverture	⌒ observée ou mesurée	Portes-fenêtres battantes sans soubassement
Type volets	⌒ observée ou mesurée	Volet roulant PVC ou bois (épaisseur tablier ≤ 12mm)
Orientation des baies	⌒ observée ou mesurée	Nord
Type de masque proches	⌒ observée ou mesurée	Absence de masque proche
Type de masques lointains	⌒ observée ou mesurée	Homogène
Hauteur α	⌒ observée ou mesurée	45 °
Présence de joints	⌒ observée ou mesurée	Oui
Surface de baies	⌒ observée ou mesurée	3.19 m²
Type de vitrage	⌒ observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Épaisseur lame air	⌒ observée ou mesurée	18 mm
Présence couche peu émissive	⌒ observée ou mesurée	Oui
Gaz de remplissage	⌒ observée ou mesurée	Argon ou Krypton
Double fenêtre	⌒ observée ou mesurée	Nan
Inclinaison vitrage	⌒ observée ou mesurée	Verticale (inclinaison ≥ 75°)
Type menuiserie	⌒ observée ou mesurée	Menuiserie PVC
Positionnement de la menuiserie	⌒ observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	⌒ observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	⌒ observée ou mesurée	Volet roulant PVC ou bois (épaisseur tablier ≤ 12mm)
Orientation des baies	⌒ observée ou mesurée	Est
Type de masque proches	⌒ observée ou mesurée	Absence de masque proche
Type de masques lointains	⌒ observée ou mesurée	Homogène
Hauteur α	⌒ observée ou mesurée	30 °
Présence de joints	⌒ observée ou mesurée	Oui
Type de menuiserie	⌒ observée ou mesurée	Bois
Type de porte	⌒ observée ou mesurée	Opaque pleine
Surface	⌒ observée ou mesurée	1.87 m²
Présence de joints	⌒ observée ou mesurée	Oui
Type de pont thermique	⌒ observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
Type isolation	⌒ observée ou mesurée	Plancher 1 : ITE Mur 1 Est : ITI
Longueur du pont thermique	⌒ observée ou mesurée	9 m
Type de pont thermique	⌒ observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
Type isolation	✗ valeur par défaut	Plancher 1 : ITE Mur 2 Nord : ITI
Longueur du pont thermique	⌒ observée ou mesurée	6.75 m
Type de pont thermique	⌒ observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
Type isolation	⌒ observée ou mesurée	Plancher 1 : ITE Mur 3 Ouest : ITI
Longueur du pont thermique	⌒ observée ou mesurée	9 m
Type de pont thermique	⌒ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
Type isolation	⌒ observée ou mesurée	ITI
Longueur du pont thermique	⌒ observée ou mesurée	9 m
Type de pont thermique	⌒ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée		origine de la donnée		valeur renseignée
Linéaire Mur 2 Nord (vers le haut)	Type isolation	✗	valeur par défaut	ITI
	Longueur du pont thermique	⊕	observée ou mesurée	6,75 m
Linéaire Mur 3 Ouest (vers le haut)	Type de pont thermique	⊕	observée ou mesurée	Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
	Type isolation	⊕	observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	⊕	observée ou mesurée	9 m
Linéaire Mur 1 Est (vers le bas)	Type de pont thermique	⊕	observée ou mesurée	Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
	Type isolation	⊕	observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	⊕	observée ou mesurée	9 m
Linéaire Mur 2 Nord (vers le bas)	Type de pont thermique	⊕	observée ou mesurée	Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
	Type isolation	✗	valeur par défaut	ITI
	Longueur du pont thermique	⊕	observée ou mesurée	6,75 m
Linéaire Mur 3 Ouest (vers le bas)	Type de pont thermique	⊕	observée ou mesurée	Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
	Type isolation	⊕	observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	⊕	observée ou mesurée	9 m
Linéaire Mur 1 Est (à gauche du refend)	Type de pont thermique	⊕	observée ou mesurée	Refend - Mur
	Type isolation	⊕	observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	⊕	observée ou mesurée	2,5 m
Linéaire Mur 2 Nord (à gauche du refend)	Type de pont thermique	⊕	observée ou mesurée	Refend - Mur
	Type isolation	✗	valeur par défaut	ITI
	Longueur du pont thermique	⊕	observée ou mesurée	2,5 m
Linéaire Mur 3 Ouest (à gauche du refend)	Type de pont thermique	⊕	observée ou mesurée	Refend - Mur
	Type isolation	⊕	observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	⊕	observée ou mesurée	2,5 m
Linéaire Mur 1 Est (à droite du refend)	Type de pont thermique	⊕	observée ou mesurée	Refend - Mur
	Type isolation	⊕	observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	⊕	observée ou mesurée	2,5 m
Linéaire Mur 2 Nord (à droite du refend)	Type de pont thermique	⊕	observée ou mesurée	Refend - Mur
	Type isolation	✗	valeur par défaut	ITI
	Longueur du pont thermique	⊕	observée ou mesurée	2,5 m
Linéaire Mur 3 Ouest (à droite du refend)	Type de pont thermique	⊕	observée ou mesurée	Refend - Mur
	Type isolation	⊕	observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	⊕	observée ou mesurée	2,5 m
Linéaire Fenêtre 1 Mur 2 Nord	Type de pont thermique	⊕	observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	✗	valeur par défaut	ITI
	Longueur du pont thermique	⊕	observée ou mesurée	11,28 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	⊕	observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	⊕	observée ou mesurée	Non
Linéaire Fenêtre 2 Mur 1 Est	Position menuiseries	⊕	observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	⊕	observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	⊕	observée ou mesurée	ITI

Fiche technique du logement(suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Longueur du pont thermique	⌘ observée ou mesurée	10,12 m	
Largeur du dormant menuiserie Lp	⌘ observée ou mesurée	5 cm	
Retour isolation autour menuiserie	⌘ observée ou mesurée	Non	
Position menuiseries	⌘ observée ou mesurée	Nu Intérieur	
Type de pont thermique	⌘ observée ou mesurée	Menuiseries - Mur	
Type Isolation	⌘ observée ou mesurée	ITI	
Linéaire Porte 1 Mur 3 Ouest	Longueur du pont thermique	⌘ observée ou mesurée	4,00 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	⌘ observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	⌘ observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	⌘ observée ou mesurée	Nu Intérieur

Fiche technique du logement (suite)

	donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
équipements	Type d'installation de chauffage	⌘ observée ou mesurée	Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	⌘ observée ou mesurée	Chaudière condensation
	Surface chauffée	⌘ observée ou mesurée	59.57 m ²
	Année d'installation	⌘ observée ou mesurée	2014
	Energie utilisée	⌘ observée ou mesurée	Gaz
	Présence d'une ventouse	⌘ observée ou mesurée	Non
	Pn	📄 document fourni	300 kW
	Présence d'une ventouse	⌘ observée ou mesurée	Non
	Type émetteur	⌘ observée ou mesurée	Radiateur
	Surface chauffée par émetteur	⌘ observée ou mesurée	59.57 m ²
	Type de chauffage	⌘ observée ou mesurée	Central
	Équipement d'intermittence	⌘ observée ou mesurée	Central collectif
	Présence de comptage	⌘ observée ou mesurée	Non
Chaudière condensation Gaz naturel	Type générateur	⌘ observée ou mesurée	Chaudière condensation Gaz naturel
	Type production ECS	⌘ observée ou mesurée	Collectif
	Isolation du réseau de distribution	⌘ observée ou mesurée	Non
	Pièces alimentées contigües	⌘ observée ou mesurée	Non
Ventilation	Production en volume habitable	⌘ observée ou mesurée	Non
	Type de ventilation	⌘ observée ou mesurée	VMC SF Hygro A après 2012
	Année installation	📄 document fourni	2014
	Plusieurs façades exposées	⌘ observée ou mesurée	Oui
Menuiseries avec joints	⌘ observée ou mesurée	Oui	

ATTESTATION DE SUPERFICIE

Version en vigueur au 22 décembre 2014 de l'article 46 de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965
Article 2 du décret N97-532 du 23 mai 1997 qui a modifié l'article R111-2 du CCH
Articles 4-1 et 4-2 du décret n°67-223 du 17 mars 1967

Date de la mission : 16 juillet 2024

Adresse et désignation du bien :

- Adresse : 7 rue des Plaisances – 78711 MANTES-LA-VILLE
- Type de bâtiment : Parties privatives d'immeuble collectif d'habitation
- Appartement T3 – RdC du bâtiment I – Porte n° 13-05 – Lot n° 121
- Stationnement double en sous-sol – Lot n° 221
- Références cadastrales : Section AR – Parcelles n° 447-1069-1248-1250-1261-1268-1270-1272-1274-960-1253-1255-1257-1259-1260-1263-1265-1267-1269-1278-1280-1258-1256-1277-1276-1279-1244-1275-1251-1262-1273-1271-1261-1254-1252-1264-1266-1249.

Propriétaire(s) du bien :

: AVOVENTES

Désignation du donneur d'ordre :

- Nom / Raison sociale : Maitre Raphaële GAS / Qualité : Commissaire de Justice
- Adresse : 51 avenue de Saint-Cloud – 78000 VERSAILLES
- Personne(s) présente(s) lors de la mission : Maitre Raphaële GAS

Désignation de l'opérateur de diagnostic :

Nom et prénom : AVOVENTES
Raison sociale et nom de l'entreprise : DIAGNOSTICS D'ILE DE FRANCE
Adresse : 43 chemin du Hazay – 78440 JAMBVILLE
Numéro SIRET : 49041550200015
Compagnie d'assurance : AXIS SPECIALTY EUROPE SE - Contrat n° 25KW4380PIA

Le Technicien déclare que la superficie du bien ci-dessus désigné, est égale à :

Total surface privative : 59.57 m²
(Cinquante-neuf mètres carrés cinquante-sept)

Détail des surfaces par pièce en m² :

Pièce ou Local	Etage	Surface privative	Surface non privative
Séjour / Cuisine (1 volume)	RdC	23.84	0.00
Dégagement	RdC	5.83	0.00
Chambre 1	RdC	11.22	0.00
Chambre 2	RdC	13.00	0.00
Salle de bain	RdC	4.26	0.00
WC	RdC	1.42	0.00
Total		59.57 m²	0.00 m²

La présente mission rend compte de l'état des superficies des lots désignés à la date de leur visite. Elle n'est valable que tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété n'entre pas dans le cadre de la mission et n'a pas été opérée par le technicien. Le présent certificat vaut uniquement pour le calcul de la surface totale. Le détail des surfaces ne vous est communiqué par DIAGNOSTICS D'ILE DE FRANCE qu'à titre indicatif.

Fait à Jambville le : 16 juillet 2024

Signature de l'opérateur :



Diagnosics d'Île de France rappelle que dans ses conditions générales de vente concernant le mesurage des surfaces, il a été admis une tolérance de 5%.

Attestation sur l'honneur

Dans le cadre du nouveau dispositif réglementaire de la mission du diagnostiqueur

Je soussigné,

AVOVENTES

Atteste exercer en tant que technicien en diagnostics immobiliers dans le respect des obligations réglementaires de l'article L. 271-6 du Code de la Construction et de l'Habitat, à savoir :

- Être en possession des certifications professionnelles obligatoires depuis le 1^{er} novembre 2007, délivrées par BUREAU VERITAS CERTIFICATION : 1 place Zaha Hadid - 92400 COURBEVOIE
- Certificat n° 15564827 dans les domaines suivants :
 - Amiante - Plomb - Termites - Performance énergétique - Installation Intérieure de gaz - Installation Intérieure d'électricité.
- Disposer des moyens et du matériel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le Dossier de Diagnostic Technique.
- Répondre aux garanties réglementaires d'assurance avec une RC professionnelle : Assurance : AXIS SPECIALTY EUROPE SE - Contrat n° 25KW4380PIA
- N'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur ouvrage, installations ou équipement.

Jambville le : 16 juillet 2024

AVOVENTES

425KW4380PIA



ATTESTATION D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE

Nous soussignés NEXUS EUROPE IAS and NEXUS EUROPE SAS (UK BRANCH), coverholder/mandataire de AXIS SPECIALTY EUROPE SE par délégation de souscription n° B1747240425, attestons que :

DIAGNOSTICS D'ILE DE FRANCE (numéro SIREN 490 415 502) 43 Chemin du Hazey, 78440 Jambville, France

A souscrit auprès de la compagnie AXIS SPECIALTY EUROPE SE, à Sixth Floor, 20 Kildare Street, Dublin 2, D02 T3V7, République d'Irlande, un contrat d'assurance responsabilité civile sous le n° 425KW4380PIA à effet du 01/01/2024. Le contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant incomber à l'Assuré en raison de fautes, erreurs, omissions, négligences, maladroites, inexactitudes pouvant l'incomber du fait de ses activités professionnelles.

Activités garanties

- Diagnostiqueur immobilier effectuant les diagnostics listés aux conditions spéciales.

Nature et montant des garanties

Les frais de défense sont inclus dans les montants de garantie.

Garantie principale

INTITULE GARANTIES	MONTANT DES GARANTIES
RC PROFESSIONNELLE Pour les dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non consécutifs.	500.000 € par année d'assurance 300.000 € par sinistre tous dommages confondus

Extension de garanties

INTITULE GARANTIES	MONTANT DES GARANTIES
RC EXPLOITATION Tous dommages confondus	2.000.000 € par année d'assurance
Dont :	
1. Dommages corporels	2.000.000 € par année d'assurance
1.1 dont recours en faute inexcusable	1.000.000 € par année d'assurance
2. Dommages matériels et dommages immatériels consécutifs	1.000.000 € par année d'assurance
3. Dommages immatériels non consécutifs	100.000 € par année d'assurance
4. Atteintes à l'environnement	500.000 € par année d'assurance
5. Biens confiés	50.000 € par année d'assurance

La garantie défense pénale et recours est garantie pour un montant par année d'assurance d'EUR 15.000, avec seuil d'intervention de la garantie d'EUR 1000.

LE MONTANT MAXIMUM POUR L'ENSEMBLE DES GARANTIES EST LIMITE A EUR 2.000.000,00 PAR ANNEE D'ASSURANCE TOUTS DOMMAGES CONFONDUS.

Observations

Les missions de diagnostic garanties par ce contrat d'assurance sont les suivantes :

Nexus Europe, SAS au capital de 10 000€, SIREN 79536818 RCS Paris, APE 8623Z, dont le siège social se situe 25 rue du 4 Septembre, 75002 Paris, France, est réglementée par l'ACPR, 4 place de Budapest, CS 92 450, 75430 Paris Cedex 09. et est immatriculée au registre unique des intermédiaires en Assurance, Banque et Finance « ORIAS » sous le numéro 13010234. Pour plus d'information, consultez le site Web de l'ORIAS, à l'adresse <http://www.orias.fr/assurances>. Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L. 812-4 et L. 812-7 du Code des assurances. Le succursale britannique, située au 62-66 Leadenhall Street, London EC3A 2BB, est enregistrée au registre des compagnies U.K Companies House, sous le numéro FC0508600. Etablissement numéro 89021068. Nexus Europe SAS (UK Branch) est autorisée et réglementée par l'Autorité de conduite financière britannique (Financial Conduct Authority), PRN 594360.

1/2
nexusunderwriting.com

Mesurage n° 0724-1912

Page 4 sur 5

425KW4380PIA



- Diagnostica Amiante
 - Examen Avant-vente ou Location
 - Diagnostic Technique Amiante (DTA) dont ascenseur
 - Avant travaux, après travaux, Avant démolition
- Diagnostic Etat des Risques et Pollutions (ERP)
- Diagnostic Etat de l'Installation Electrique & Télétravail
- Diagnostic Etat de l'Installation Gaz
- Diagnostic Etat Parasitaire (Mérule, Insectes Xylophages, Champignons lignivores)
- Diagnostic Lol Boutin
- Diagnostic Lol Carrez
- Diagnostic Performances Energétique (DPE)
- Diagnostic Plomb (CRBP, DRIP, avant-travaux, Plomb dans l'eau)
- Diagnostic Termites
- Formateur, Examineur, Certificateur en diagnostic immobilier
- Personne Compétente en Radioprotection (PCR)

La présente attestation est valable du 01/01/2024 au 31/12/2024.

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur et ne saurait engager l'Assureur en dehors des termes et limites précisés dans les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait le 20/12/2023,



Le Mandataire, NEXUS EUROPE SAS &
NEXUS EUROPE SAS (UK BRANCH),
pour le compte de l'Assureur,
AXIS SPECIALTY EUROPE SE.

Nexus Europe, SAS au capital de 10 000€, SIREN 79530611 RCS Paris, APE 6622Z, dont le siège social se situe 25 rue de la République, 75002 Paris, France, est réglementée par l'ACPR, 4 place de Budapest, CS 93 436, 75436 Paris Cedex 08, et est immatriculée au registre unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance « ORIAS » sous le numéro 13010234. Pour plus d'information, consultez le site Web de l'ORIAS à l'adresse <https://www.orias.fr/membres/nexus>. Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L.312-6 et L.312-7 du Code des Assurances. La succursale britannique, située au 52-54 Leadenhall Street, London EC3A 2ER, est enregistrée au registre des compagnies du Royaume-Uni, UK Companies House, sous le numéro FC026800, établissement numéro BR021688. Nexus Europe SAS (UK Branch) est soumise et réglementée par l'Autorité de conduite financière britannique (Financial Conduct Authority), FCA n° 966360.

2/2
[nexusunderwriting.com](https://www.nexusunderwriting.com)

BUREAU VERITAS
Certification



Certificat

relatif à
AVOVENTES

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des articles relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en application des articles L371-6 et R 271-3 du Code de la Construction et de l'habitation et relatifs aux critères de compétence des personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostics techniques tels que définis à l'article L371-4 du code précité

DOMAINES TECHNIQUES

	Référence des arrêtés	Date de certification effective	Validité du certificat *
Termées métropoli	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	12/08/2022	11/10/2029
Plomb sans mention (CRÉP)	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	11/09/2022	10/09/2029
Gaz	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	12/10/2022	11/10/2029
Électricité	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	30/12/2023	29/12/2030
DPE sans mention	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	20/02/2023	19/02/2030
Ambiante sans mention	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	11/09/2022	10/09/2029
Ambiante avec mention	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	11/09/2022	10/09/2029

Date : 07/11/2023
numéro du certificat : 15564827

AVOVENTES

* Surveillance du impact des dispositions constructives et des résultats positifs des surveillances réalisées. Le certificat est validé jusqu'à la fin de la durée.

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du référentiel peuvent être obtenues en consultant l'organisme.

Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez aller sur <https://www.bureauveritas.com/certification>

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France

1 Place Zola 94400 Courcouronnes





Etat des Risques et Pollutions

En application des articles L125-5 à 7 et R125-26 du code de l'environnement.

AVOVENTES

Pour le compte de DIAGNOSTICS D'ILE DE FRANCE

Date de réalisation : 17 juillet 2024 (Valable 6 mois)

Selon les informations mises à disposition par arrêté préfectoral :

N° SIDPC-2021-025 du 22 juin 2021.

REFERENCES DU BIEN

Adresse du bien
7 rue des Plaisances - Bâtiment
78711 Mantes-la-Ville

Référence(s) cadastrale(s):
AR1258

ERP établi selon les parcelles localisées au cadastre.



AVOVENTES

SYNTHESES

A ce jour, la commune est soumise à l'obligation d'Information Acqureur Locataire (IAL). Une déclaration de sinistre indemnisé est nécessaire.

Etat des Risques et Pollutions (ERP)						
Votre commune				Votre immeuble		
Type	Nature du risque	Etat de la procédure	Date	Concerné	Travaux	Réf.
R1113	Inondation	approuvé	02/11/1992	non	non	p.3
PPRn	Inondation	approuvé	30/06/2007	non	non	p.3
519 ⁽¹⁾	Pollution des sols	approuvé	30/09/2010	non	-	p.4
Zonage de sismicité 1 - Très faible ⁽²⁾				non	-	-
Zonage du potentiel adon : 1 - Faible ⁽³⁾				non	-	-
Commune non concernée par la démarche d'étude du risque lié au recul du trait de côte.						
Etat des risques approfondi (Synthèse Risque Argile / ENSA / ERPS)				Concerné	Détails	
Zonage du retrait-gonflement des argiles				Non	Aléa Résiduel	
Plan d'Exposition au Bruit ⁽⁴⁾				Non	-	
Bassins, Bâtoir, Icop				Oui	6 sites* à - de 500 mètres	

*ce chiffre ne comprend pas les sites non localisés de la commune.

(1) Secteur d'information sur les Sols.

(2) Zonage sismique de la France d'après l'annexe des articles R563-1 à 8 du Code de l'Environnement modifié par les Décrets n°2010-1254 et n°2010-1255 du 22 octobre 2010 et par l'Arrêté du 22 octobre 2010 (nouvelles règles de construction parasismique - EUROCODE II).

(3) Situation de l'immeuble au regard des zones à potentiel moyen du territoire français définies à l'article R.1333-29 du code de la santé publique modifié par le Décret n°2018-434 du 4 juin 2018, délimitées par l'Arrêté préfectoral du 27 juin 2018.







(4) Information cartographique consultable en mairie et en ligne à l'adresse suivante : <https://www.geoportail.gouv.fr/connaitre/plan-d-exposition-au-bruit-peb>

17 juillet 2024
7 rue des Palisances
78711 Marbois-la-Ville

AVOVENTES

Attention, les informations contenues dans le second tableau de synthèse ci-dessus sont données à titre informatif. Pour plus de détails vous pouvez commander un Etat des risques approfondi.

Attention, les informations contenues dans ce tableau de synthèse ont données à titre informatif et ne sont pas actualisées dans ce document.

Etat des risques complémentaires (Géorisques)		
Risques	Concerné	Détails
 Inondation	TRI : Territoire à Risque Important d'inondation	Oui <i>Présence d'un TRI sur la commune sans plus d'informations sur l'exposition du bien.</i>
	AZI : Atlas des Zones Inondables	Oui <i>Présence d'un AZI sur la commune sans plus d'informations sur l'exposition du bien.</i>
	PAPI : Programmes d'actions de Prévention des Inondations	Non
	Remontées de nappes	Oui <i>Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave, fiabilité FORTE (dans un rayon de 500 mètres).</i>
 Installation nucléaire	Non	
 Mouvement de terrain	Non	
 Pollution des sols, des eaux ou de l'air	BASOL : Sites pollués ou potentiellement pollués	Non
	BASIAS : Sites industriels et activités de service	Oui <i>Le bien se situe dans un rayon de 500 mètres d'un ou plusieurs sites identifiés.</i>
	ICPE : Installations industrielles	Oui <i>Le bien se situe dans un rayon de 1000 mètres d'une ou plusieurs installations identifiées.</i>
 Cavités souterraines	-	Données indisponibles
 Canalisation TMD	Oui	<i>Le bien se situe dans une zone tampon de 1000 mètres autour d'une canalisation.</i>

Source des données : <https://www.georisques.gouv.fr/>

AVOVENTES

SOMMAIRE

Synthèses	1
Imprimé officiel	5
Localisation sur cartographie des risques	6
Procédures ne concernant pas l'immuable	7
Déclaration de sinistres indemnisés	8
Argiles - Information relative aux travaux non réalisés	9
Prescriptions de travaux, Documents de référence, Conclusions	10
Annexes	11

Etat des Risques et Pollutions

Cet état, à remplir par le vendeur ou le bailleur, est destiné à être joint à un contrat de vente ou de location d'un bien immobilier et à être remis, dès la première visite, au potentiel acquéreur par le vendeur ou au potentiel locataire par le bailleur. Il doit être mis à jour de manière régulière, en particulier, lors de l'actualisation de la promesse de vente, du contrat préliminaire, de l'acte authentique ou du contrat de bail.

Situation du bien immobilier (rue) ou non (bas)

Document réalisé le 17/07/2024

Parcelle(s) : ARI258
7 rue des Plaisances 78711 Mantes-la-Ville

Situation de l'immeuble au regard de plans de prévention des risques naturels (PPRN)

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn	prescrit	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn	appliqué par anticipation	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn	approuvé	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>

Les risques naturels pris en compte sont liés à :

Inondation <input type="checkbox"/>	Crue torrentielle <input type="checkbox"/>	Remontée de nappe <input type="checkbox"/>	Submersion marine <input type="checkbox"/>	Avalanche <input type="checkbox"/>
Mouvement de terrain <input type="checkbox"/>	Mut terrain-Géotexos <input type="checkbox"/>	Séisme <input type="checkbox"/>	Cyclone <input type="checkbox"/>	Eruption volcanique <input type="checkbox"/>
Fou de forêt <input type="checkbox"/>	autre <input type="checkbox"/>			

L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPRn
si oui, les travaux prescrits par le règlement du PPRn ont été réalisés

oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>
oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>

Des risques graves ne font pas l'objet d'une procédure PPRn sur la commune

Situation de l'immeuble au regard de plans de prévention des risques miniers (PPRM)

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRm	prescrit	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRm	appliqué par anticipation	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRm	approuvé	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>

Les risques miniers pris en compte sont liés à :

Risque minier <input type="checkbox"/>	Alfaisement <input type="checkbox"/>	Etalement <input type="checkbox"/>	Tassement <input type="checkbox"/>	Emission de gaz <input type="checkbox"/>
Pollution des sols <input type="checkbox"/>	Pollution des eaux <input type="checkbox"/>	autre <input type="checkbox"/>		

L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPRm
si oui, les travaux prescrits par le règlement du PPRm ont été réalisés

oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>
oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>

Des risques graves ne font pas l'objet d'une procédure PPRm sur la commune

Situation de l'immeuble au regard de plans de prévention des risques technologiques (PPRT)

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRT	approuvé	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRT	prescrit	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>

Les risques technologiques pris en compte sont liés à :

Risque industriel <input type="checkbox"/>	Etat chimique <input type="checkbox"/>	Etat de surpression <input type="checkbox"/>	Etat toxique <input type="checkbox"/>	Projection <input type="checkbox"/>
--	--	--	---------------------------------------	-------------------------------------

L'immeuble est situé en secteur d'acquisition ou de délaçement
L'immeuble est situé en zone de prescription
Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés
Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location

oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>
oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>
oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>
oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>

*Information à compléter par le vendeur / bailleur, disponible auprès de la Préfecture

Situation de l'immeuble au regard du zonage sismologique réglementaire

L'immeuble est situé dans une zone de sismicité classée en :

zone 1 <input checked="" type="checkbox"/>	zone 2 <input type="checkbox"/>	zone 3 <input type="checkbox"/>	zone 4 <input type="checkbox"/>	zone 5 <input type="checkbox"/>
Très faible	Faible	Moyenne	Moyenne	Forte

Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

L'immeuble se situe dans une zone à potentiel radon :

zone 1 <input checked="" type="checkbox"/>	zone 2 <input type="checkbox"/>	zone 3 <input type="checkbox"/>
Faible	Faible avec facteur de transfert	Significatif

Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe NMT (catastrophe naturelle, minière ou technologique)

L'immeuble a donné lieu au versement d'une indemnité à la suite d'une catastrophe NMT

*Information à compléter par le vendeur / bailleur

oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>
------------------------------	---

Information relative à la pollution des sols

L'immeuble est situé dans un Secteur d'Information sur les Sols (SIS)

Reliez les informations mises à disposition par l'unité préfecturale 78-2019-03-0006 du 30/09/2019 portant création des SIS dans le département

oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>
------------------------------	---

Situation de l'immeuble au regard du recul du trait de côte (RTC)

L'immeuble est situé sur une commune concernée par le recul du trait de côte et lottée par décret

L'immeuble est situé dans une zone exposée au recul de trait de côte identifiée par un document d'urbanisme
oui, à horizon d'exposition de 0 à 30 ans oui, à horizon d'exposition de 30 à 100 ans non

L'immeuble est concerné par des prescriptions applicables à cette zone

L'immeuble est concerné par une obligation de démolition et de remise en état à réaliser

oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>
oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>

*Information à compléter par le vendeur / bailleur

Parties concernées

Vendeur **AVOVENTES**

Acquéreur

Attention ! Afin d'éviter tout litige ou d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les sites connus ou présumés qui peuvent être signalés dans les deux documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

AVOVENTES

Inondation

R111.3 Inondation, approuvé le 02/11/1992

Non concerné*

* L'immeuble n'est pas situé dans le périmètre d'une zone à risques

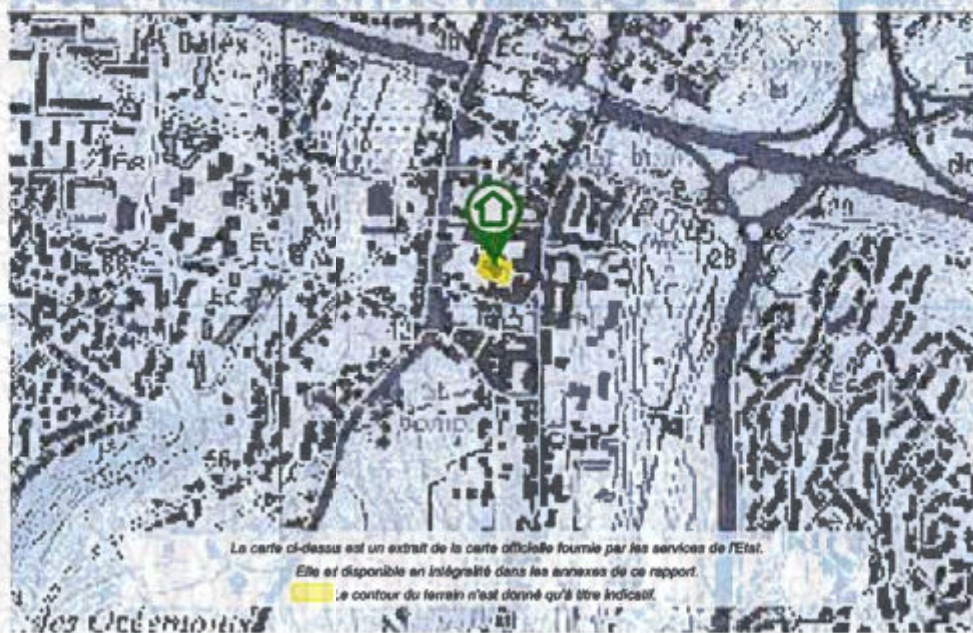


Inondation

PPRn Inondation, approuvé le 30/08/2007

Non concerné*

* L'immeuble n'est pas situé dans le périmètre d'une zone à risques



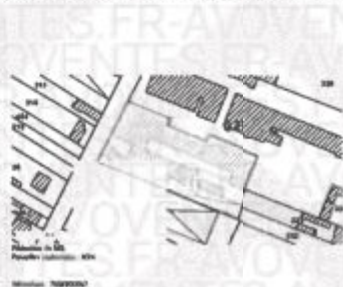
17 juillet 2024
7 rue des Plaisances
78711 Marly-la-Ville

AVOVENTES

Cartographies ne concernant pas l'immeuble

Au regard de sa position géographique, l'immeuble n'est pas concerné par :

Le SIS Pollution des sols, approuvé le 20/09/2019



17 juillet 2024
7 rue des Plaisances
78711 Mantes-la-Ville

AVOVENTES

Déclaration de sinistres indemnisés

en application des articles L 125-5 et R125-26 du Code de l'environnement

Si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à des événements ayant eu pour conséquence la publication d'un arrêté de catastrophe naturelle, cochez ci-dessous la case correspondante dans la colonne "Indemnisé".

Arrêtés CATNAT sur la commune

Risque	Début	Fin	JO	Indemnisé
Sécheresse et réhydratation - Tassements différentiels	01/04/2022	30/06/2022	20/10/2023	<input type="checkbox"/>
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Paruissellement et coulée de boue	31/05/2016	06/06/2018	12/08/2018	<input type="checkbox"/>
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Paruissellement et coulée de boue	02/10/2007	02/10/2007	25/11/2007	<input type="checkbox"/>
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Paruissellement et coulée de boue	03/12/2000	03/12/2000	22/04/2001	<input type="checkbox"/>
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Paruissellement et coulée de boue				
Mouvement de terrain				
Sécheresse et réhydratation - Tassements différentiels	01/04/1989	31/12/1988	30/13/1989	<input type="checkbox"/>
Sécheresse et réhydratation - Tassements différentiels	01/05/1989	31/12/1989	18/11/1992	<input type="checkbox"/>

Pour en savoir plus, l'usager peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le portail dédié à la prévention des risques majeurs : <https://www.gesrisques.gouv.fr/>

Préfecture : Versailles - Yvelines
Commune : Mantes-la-Ville

Adresse de l'immeuble :
7 rue des Plaisances - Bâtiment
Parcelle(s) : AR1258
78711 Mantes-la-Ville
France

Etabli le :

Vendeur :

Acquéreur :

AVOVENTES

AVOVENTES

Argiles - Information relative aux travaux non réalisés

Conformément aux dispositions de l'article R125-24 du Code de l'environnement pris en son dernier alinéa :

« En cas de vente du bien assuré et lorsqu'il dispose du rapport d'expertise qui lui a été communiqué par l'assureur conformément à l'article L. 125-2 du code des assurances, le vendeur joint à l'état des risques la liste des travaux permettant un arrêt des désordres existants non réalisés bien qu'ayant été indemnisés ou ouvrant droit à une indemnisation et qui sont consécutifs à des dommages matériels directs causés par le phénomène naturel de mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols survenus pendant la période au cours de laquelle il a été propriétaire du bien ».

	Oui	Non
L'immeuble présente des désordres répondant aux critères énoncés dans l'article ci-dessus reproduit.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le vendeur doit joindre à l'état des risques la liste des travaux non encore réalisés permettant un arrêt de ces désordres.

AVOVENTES

Prescriptions de travaux

Aucune

Documents de référence

Aucun

Conclusions

L'Etat des Risques délivré par DIAGNOSTICS D'ILE DE FRANCE en date du 17/07/2024 fait apparaître que la commune dans laquelle se trouve le bien fait l'objet d'un arrêté préfectoral n°SIDPC-2021-025 en date du 22/06/2021 en matière d'obligation d'Information Acquéreur Locataire sur les risques Naturels, Miniers et Technologiques.

Selon les informations mises à disposition dans le Dossier Communal d'Information, le BIEN n'est concerné par aucun risque réglementé.

Sommaire des annexes

- Arrêté Préfectoral départemental n° SIDPC 2021 025 du 22 Juin 2021

> Cartographies :

- Cartographie réglementaire du R111.3 Inondation, approuvé le 02/11/1992

Légende du R111.3 Inondation, approuvé le 02/11/1992

- Cartographie réglementaire du PPRn Inondation, approuvé le 30/06/2007

- Fiche d'information des acquéreurs et les locataires sur la sismicité

- Cartographie réglementaire de la sismicité

- Fiche d'information des acquéreurs et les locataires sur le risque radon

A lire indicatif, ces pièces sont jointes au présent rapport.

Arrêté SIDPC n° 2021-025 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs (IAL).

**Le Préfet des Yvelines,
Officier de la Légion d'honneur,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'environnement, notamment les articles L.125-5, R.125-11, R.125-23 à R.125-27 relatifs à l'information des acquéreurs et locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques, R.563-2 à R.563-8, D.563-8-1 relatif à la prévention du risque sismique ;

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L.271-4, L.271-5 et R.111-38 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 (modifié) relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu l'arrêté préfectoral BDSC 20B-24 du 12 février 2019 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs ;

Vu le décret du 4 avril 2018 portant nomination de **AVOVENTES** en qualité de Préfet des Yvelines ;

Vu le décret du 27 mai 2020 portant nomination de **AVOVENTES** sous-préfet, directeur de cabinet du préfet des Yvelines ;

Vu l'arrêté préfectoral n°78-2020-19-02-003 du 1^{er} mars 2021 donnant délégation de signature à Monsieur **AVOVENTES** sous-préfet, directeur de cabinet du préfet des Yvelines ;

Sur proposition de Monsieur le sous-préfet, directeur de cabinet ;

Arrête :

Article 1^{er} :

L'obligation d'information prévue aux I et II de l'article L. 125-5 du Code de l'environnement s'applique dans chacune des communes dont la liste est fixée en annexe 1 du présent arrêté.

Article 2 :

En application de l'article L.125-2 ou de l'article L.145-2 du code des assurances et du IV de l'article L.125-5 du code de l'environnement, le vendeur ou le bailleur est tenu d'informer par écrit l'acquéreur de tout bien ayant fait l'objet d'un arrêté portant constatation de l'état de catastrophe naturelle. Cette liste est consultable pour chaque commune sur le site des services de l'État : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Article 3 :

L'arrêté préfectoral BDSC 2018-24 du 12 février 2019 est abrogé.

Article 4 :

Une copie du présent arrêté accompagnée du lien permettant d'accéder à l'Information des acquéreurs et des locataires (IAL) est adressée aux maires des communes du département et à la chambre départementale des notaires.

Le présent arrêté et son annexe seront affichés dans les mairies du département des Yvelines pendant un mois et publiés au recueil des actes administratifs de la préfecture des Yvelines.

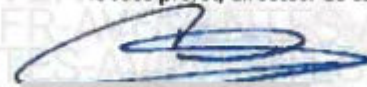
La mention de l'arrêté ainsi que ses modalités de consultation seront insérées dans le journal Le Parisien. Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à compter de sa parution au recueil des actes administratifs.

Article 5 :

Monsieur le sous-préfet, directeur de cabinet du préfet des Yvelines, Monsieur le secrétaire général de la préfecture des Yvelines, Messieurs les sous-préfets des arrondissements de Saint-Germain-en-Laye et de Mantes-La-Jolie, Madame la sous-préfète de l'arrondissement de Rambouillet, Madame la directrice départementale des territoires, Madame la directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France, Mesdames et Messieurs les maires des Yvelines, sont chargés chacun de ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et accessible sur le site internet de la préfecture des Yvelines.

Fait à Versailles, le **22 JUIN 2021**

Pour le préfet et par délégation,
le sous-préfet, directeur de cabinet,



AVOVENTES



maître d'ouvrage

préfecture des Yvelines



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DES YVELINES
Bureau de développement durable
1, rue Jean Béraud
78000 VERSAILLES Cedex
Tél : 01.39.48.71.00


information des acquéreurs et des locataires
de biens immobiliers
sur les risques naturels et technologiques majeurs
département des Yvelines

édition du : 30/06/2007

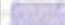
LÉGENDE

Risques naturels :


PPRI approuvé, PPRI prescrit ou article R113 du code de l'urbanisme

 Périmètre de risque d'inondation

PPRn approuvé, PPRI prescrit ou article R113 du code de l'urbanisme

 Périmètre de risque de mouvement de terrain

Limites :

 Départementale

 Commune

 Commune concernée

Sources des données :

- PPRI de la Seine/R 111.3 : DDE78, SNS, DDAF78

- PPRn : DRIRE-78

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et B Carto®, IGN

avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

commune de MANTES-LA-VILLE
cartographie des risques naturels prévisibles

échelle : 1/25.000

maître d'œuvre



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
35, rue de Neilles - BP 1115
78001 VERSAILLES Cedex
Tél : 01.39.48.31.00

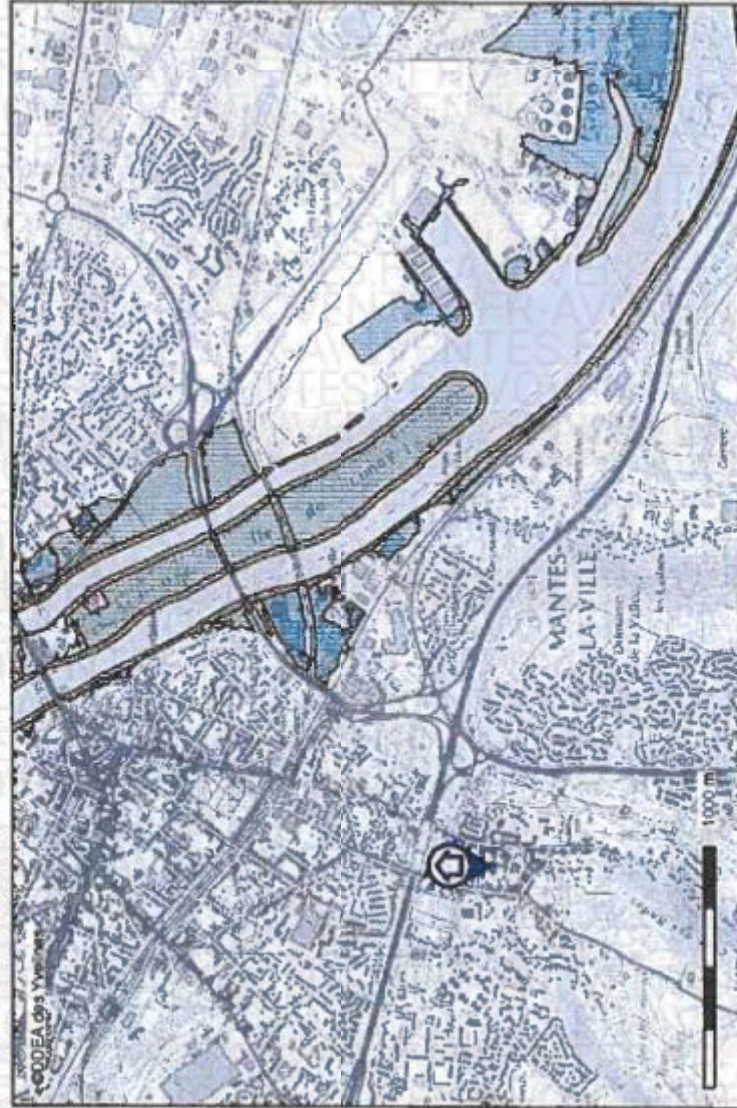
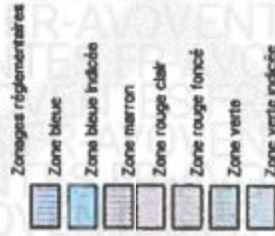
Direction départementale
de l'Urbanisme
et de l'Agriculture

services Environnement / terre Paysage et Risques

PPRI de la vallée de la Seine et de l'Oise dans les Yvelines



Conception : DDEA_78
Date d'impression : 15-06-2009



Description :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur (voir cartes de l'arrêté préfectoral du 30/06/2007).

Pour visualiser les "Aléas hydrauliques" ou les "Zonages réglementaires", cocher la couche correspondante dans l'onglet "Thèmes".

Information acquéreur – locataire (IAL – article L.125-5 du CE)

le zonage sismique sur ma commune



Le zonage sismique de la France:

Les données de sismicité instrumentale et historique et des calculs de probabilité permettent d'aboutir à l'élaboration d'un zonage sismique. Cette analyse probabiliste représente la possibilité pour un lieu donné, d'être exposé à des secousses telluriques. Elle prend en compte la répartition spatiale non uniforme de la sismicité sur le territoire français et a permis d'établir la cartographie ci-contre qui découpe le territoire français en 5 zones de sismicité: très faible, faible, modérée, moyenne, forte. Les constructeurs s'appuient sur ce zonage sismique pour appliquer des dispositions de constructions adaptées au degré d'exposition au risque sismique.

La réglementation distingue quatre catégories d'importance (selon leur utilisation et leur rôle dans la gestion de crise):

- I – bâtiments dans lesquels il n'y a aucune activité humaine nécessitant un séjour de longue durée
- II – bâtiments de faible hauteur, habitations individuelles
- III – établissements recevant du public, établissements scolaires, logements sociaux
- IV – bâtiments indispensables à la sécurité civile et à la gestion de crise (hôpitaux, casernes de pompiers, préfectures ...)

Pour les bâtiments neufs		1	2	3	4	5
I		Aucune exigence				
II		Aucune exigence		Règles CPMI-EC8 Zones 3/4	Règles CPMI-EC8 Zone 5	
		Aucune exigence	Eurocode 8			
III		Aucune exigence	Eurocode 8			
IV		Aucune exigence	Eurocode 8			

Si vous habitez, construisez votre maison ou effectuez des travaux :

- en zone 1, aucune règle parasismique n'est imposée ;
- en zone 2, aucune règle parasismique n'est imposée sur les maisons individuelles et les petits bâtiments. Les règles de l'Eurocode 8 sont imposées pour les logements sociaux et les immeubles de grande taille ;
- en zone 3 et 4, des règles simplifiées appelées CPMI – EC8 zone 3/4 peuvent s'appliquer pour les maisons individuelles;
- en zone 5, des règles simplifiées appelées CPMI-EC8 zone 5 peuvent s'appliquer pour les maisons individuelles.

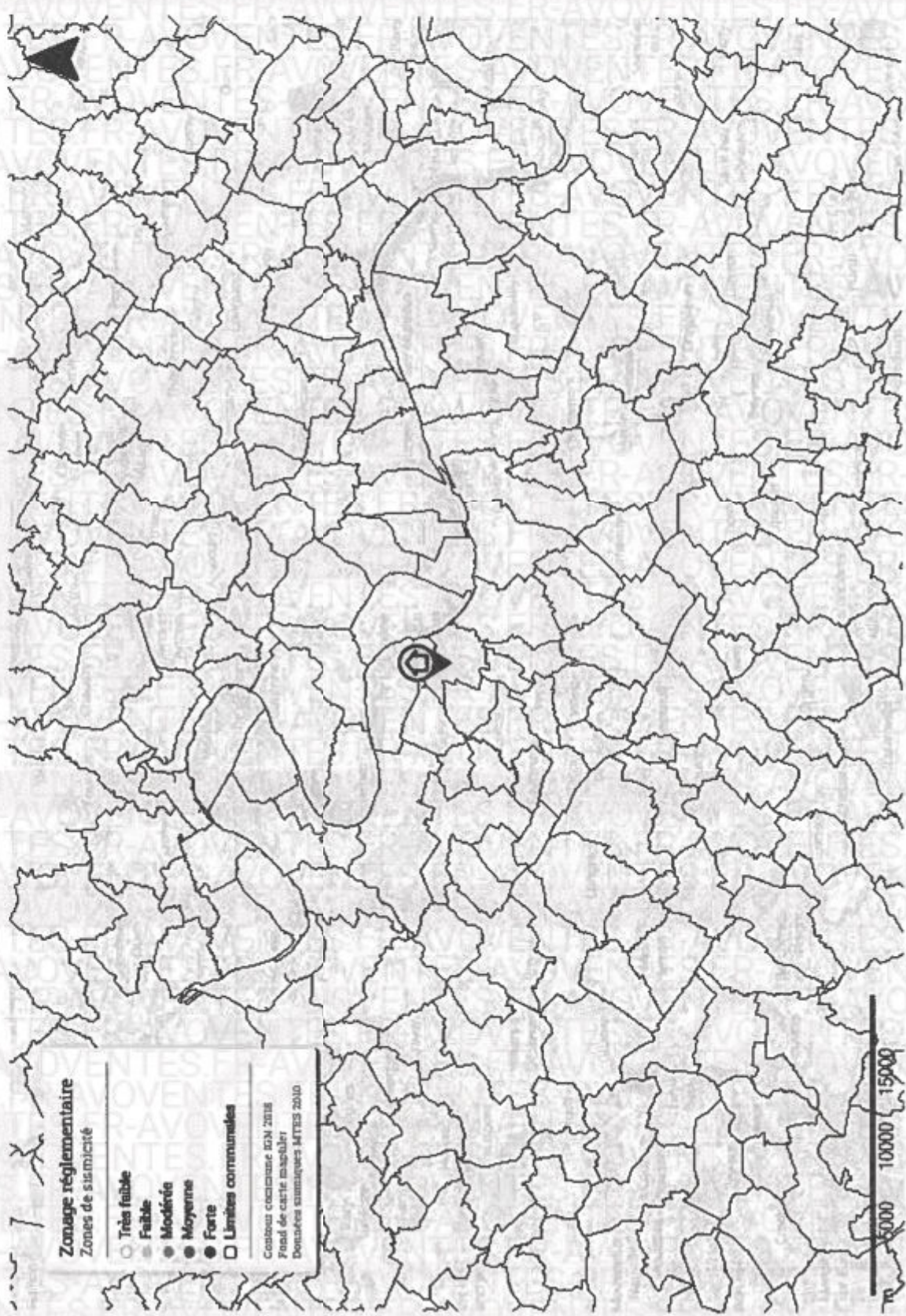
Pour connaître, votre zone de sismicité: <https://www.georisques.gouv.fr/> - rubrique « Connaître les risques près de chez moi »

Le moyen le plus sûr pour résister aux effets des séismes est la construction parasismique : concevoir et construire selon les normes parasismique en vigueur, tenir compte des caractéristiques géologiques et mécaniques du sol.

Pour en savoir plus:

Qu'est-ce qu'un séisme, comment mesure-t-on un séisme ? → <https://www.georisques.gouv.fr/minformer-sur-un-risque/seisme>

Que faire en cas de séisme ? → <https://www.georisques.gouv.fr/me-preparer-me-protger/que-faire-en-cas-de-seisme>

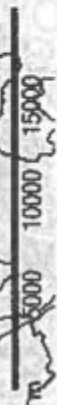


Zonage réglementaire

Zones de sismicité

- Très faible
- Faible
- Modérée
- Moyenne
- Forte
- Limites communales

Coutours cadastraux IGN 2018
Fond de carte Masblat
Données sismiques MRES 2010



Le zonage radon sur ma commune

Le zonage à potentiel radon des sols France métropolitaine



Qu'est-ce que le radon ?

Le radon est un gaz radioactif naturel inodore, incolore et inerte chimiquement. Il est issu de la désintégration de l'uranium et du radium présents dans le sol et les roches.

Le radon est présent partout : dans l'air, le sol, l'eau avec une concentration très variable d'un lieu à l'autre suivant de nombreux facteurs : pression, température, porosité, ventilation...

Dans l'air extérieur, le radon se dilue rapidement et sa concentration moyenne reste généralement très faible. Par contre, dans les espaces clos comme les bâtiments, il peut s'accumuler et atteindre parfois des concentrations élevées.

Les zones les plus concernées par des niveaux élevés de radon dans les bâtiments sont celles ayant des formations géologiques naturellement riches en uranium (sous-sols granitiques et volcaniques).

La concentration en radon se mesure en becquerel par mètre cube d'air (Bq/m³) et le niveau moyen de radon dans l'habitat français est inférieur à 100 Bq/m³. Il existe néanmoins d'importantes disparités liées aux caractéristiques du sol, mais aussi du bâtiment et de sa ventilation. La concentration varie également selon les habitudes de ses occupants en matière d'aération et de chauffage.

Quel est le risque pour la santé ?

Le radon est classé comme cancérigène certain pour le poumon depuis 1987 (Centre International de recherche sur le cancer de l'OMS). En effet, le radon crée, en se désintégrant, des descendants solides radioactifs (polonium, bismuth, plomb) qui peuvent se fixer sur les aérosols de l'air et, une fois inhalés, se déposer le long des voies respiratoires en provoquant leur irradiation.

À long terme, l'inhalation du radon conduit à augmenter le risque de développer un cancer du poumon. Cette augmentation est proportionnelle à l'exposition cumulée tout au long de sa vie.

En France, le radon est la seconde cause de cancer du poumon, après le tabac, et on estime qu'environ 3000 décès par an lui sont imputables. Qui plus est, pour une même exposition au radon, le risque de développer un cancer du poumon est environ 20 fois plus élevé pour un fumeur que pour un non-fumeur.

Comment connaître l'exposition au radon dans son habitation ?

Le seul moyen de connaître son niveau d'exposition au radon est de le mesurer grâce à des détecteurs (dosimètres radon) pendant au moins de 2 mois en période de chauffe (mi-septembre à fin avril) dans les pièces aux niveaux les plus bas occupés (séjour et chambre de préférence). En effet, le radon provenant principalement des sols sous les bâtiments, les expositions les plus élevées se situent généralement dans les lieux de vie les plus proches du sol.

Les détecteurs sont commercialisés et analysés par des laboratoires spécialisés (renseignements disponibles sur les sites internet mentionnés dans les contacts utiles ci-dessous). Des détecteurs peuvent également être mis à disposition ponctuellement lors de campagnes de prévention (renseignements auprès de sa commune, de l'agence régionale de santé (ARS) ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)).

Il est recommandé d'avoir un niveau de radon dans son logement inférieur au niveau de référence fixé à 300 Bq/m³, et plus généralement, le plus bas raisonnablement possible.

Comment réduire l'exposition au radon dans son habitation ?

Des solutions techniques existent pour réduire la concentration en radon dans son habitation :

- ✓ aérer quotidiennement son domicile par l'ouverture des fenêtres au moins 10 minutes par jour ;
- ✓ ne pas obstruer les entrées et les sorties d'air, quand elles existent, et les nettoyer régulièrement ;
- ✓ veiller à l'entretien régulier du système de ventilation, quand il existe, et à changer les filtres régulièrement.

Les travaux d'aménagement suivants permettent également de réduire la concentration en radon dans son habitation :

- ✓ assurer l'étanchéité de l'interface entre le bâtiment et le sol vis-à-vis du passage du radon (fissures, joints sol/mur, passages des réseaux) ;
- ✓ améliorer, rétablir ou mettre en œuvre une ventilation naturelle ou mécanique dans le soubassement de son domicile.

Les solutions techniques sont à choisir et à adapter à son bâtiment. Aussi, il est conseillé de faire appel à des professionnels du bâtiment qui pourront réaliser un diagnostic de la situation et aider à choisir les solutions les plus adaptées. Une fois ces solutions mises en œuvre, il est recommandé de vérifier leur efficacité en réalisant de nouvelles mesures de radon.

Information acquéreur – locataire (IAL – article L.125-5 du CE) sur le risque radon

Le potentiel radon des sols

Le potentiel radon des sols représente la capacité du sol à émettre du radon. Il prend en compte la richesse en uranium et radium présents dans les roches du sous-sol, la porosité du sol ainsi que plusieurs facteurs géologiques particuliers pouvant favoriser la remontée du radon vers la surface comme les failles, les cavités souterraines, les zones minières...

Il ne permet pas de connaître la concentration dans son habitation et donc son exposition réelle au radon qui dépend aussi de la qualité de la construction et de son mode de vie. Il permet toutefois d'émettre certaines recommandations selon son intensité.

Recommandations pour un logement situé dans une commune à potentiel radon significatif (zone 3)

Il est recommandé de procéder au mesurage du radon dans son logement dans des pièces aux niveaux les plus bas occupés. Le nombre de détecteurs à placer dépend de la surface du bâtiment, avec a minima deux détecteurs à positionner de préférence dans le séjour et une chambre.

Si les résultats sont inférieurs au niveau de référence de 300 Bq/m³, aucune action particulière n'apparaît aujourd'hui nécessaire, à l'exception des bonnes pratiques en termes de qualité de l'air intérieur de son logement (aération quotidienne de son logement par ouverture des fenêtres au moins dix minutes par jour, pas d'obstruction des systèmes de ventilation...).

Si les résultats dépassent légèrement le niveau de référence, il est recommandé de mettre en œuvre des solutions techniques pour réduire l'exposition au radon dans son habitation. De nouvelles mesures sont à réaliser à l'issue de la réalisation des travaux pour vérifier leur efficacité.

Si les résultats dépassent fortement le niveau de référence (> 1000 Bq/m³), il est fortement recommandé de mettre en œuvre des solutions techniques pour réduire l'exposition au radon dans son habitation. Les solutions sont à choisir et à adapter au bâtiment. Aussi, il est conseillé de faire appel à des professionnels du bâtiment qui pourront réaliser un diagnostic de la situation et aider à choisir les solutions les plus adaptées. Ces solutions peuvent être mises en œuvre progressivement en fonction des difficultés de réalisation ou de leur coût. À l'issue des travaux, il convient de réaliser de nouvelles mesures de radon pour vérifier leur efficacité.

Quel que soit le niveau de radon mesuré dans son logement, si des travaux de rénovation énergétique sont engagés (changement des fenêtres...), il convient de s'assurer du maintien d'un taux de renouvellement de l'air suffisant et d'aérer quotidiennement son logement par ouverture des fenêtres au moins dix minutes par jour. De nouvelles mesures de radon sont également conseillées pour connaître l'évolution de sa situation.

Pour en savoir plus – contacts utiles

Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires : www.georisques.gouv.fr
Ministère de la santé et de la prévention : <https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/batiments/article/radon>

Au niveau régional :

ARS(santé, environnement) : www.ars.sante.fr

DREAL (logement) : <http://www.ecologie.gouv.fr/services-deconcentres-des-ministeres>

Informations sur le radon :

Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (risque, mesure) : www.irsn.fr/radon



ORIGINE DE PROPRIETE

L'immeuble ci-dessus désigné appartient à

AVOVENTES

pour en avoir fait l'acquisition de :

AVOVENTES

Aux termes d'un acte reçu par Maître Alexandra SANSON-TOCQUE, Notaire à POISSY (YVELINES) en date du 14 avril 2023, dont une copie a été publiée au Service de la Publicité Foncière de MANTES LA JOLIE, le 28 avril 2023, Volume 2023 P numéro 12578.

BORDEREAU D'INSCRIPTION

Service de la publicité foncière VERSAILLES2	Dépôt	Date 28/04/2023 Vol. 2023V	N° 4177/4178
Effet jusqu'à :	Principal Accessoires : Total	Taxes : 420,00 € CSI ⁽¹⁾ : 140,00 € Total : 560,00 €	
INSCRIPTION D'HYPOTHEQUE LEGALE SPECIALE DU PRETEUR DENIERS (article 2402 2° du Code civil) ET INSCRIPTION D'HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE. Ayant effet jusqu'au CINQ FÉVRIER DEUX MIL CINQUANTE-DEUX		<input type="checkbox"/> l'échéance <input checked="" type="checkbox"/> la dernière échéance <input checked="" type="checkbox"/> est <input type="checkbox"/> n'est pas	Actuellement et future
Est requise avec élection de domicile à :		DOMICILE	
En l'Office Notarial à POISSY, 11 Boulevard DEVAUX			
En vertu de :		TITRE DU CRÉANCIER	
D'un acte reçu par : Maître Alexandra SANSON-TOCQUE, Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle « Frédéric AUJAY - Bertrand SOULAT - Fabienne WENDLING-HILLION - Jean DELFAUD, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à POISSY, 11 Boulevard DEVAUX», Le 14 avril 2023			
Contenant VENTE par :			
AU PROFIT DE :			
ET PRET d'un montant total de DEUX CENT TRENTE-TROIS MILLE HUIT CENT SOIXANTE-NEUF EUROS par la banque ci-après dénommée, avec promesse d'emploi par le débiteur, dont CENT QUATRE-VINGT-CINQ MILLE EUROS employés au paiement du prix de vente sus-indiqué, à due concurrence, ainsi constaté à l'acte tant aux termes de la déclaration d'origine des deniers qu'aux termes du quitte-à-recevoir, avec affectation hypothécaire de l'immeuble ci-après désigné, pour le surplus, à hauteur de la somme de QUARANTE-HUIT MILLE HUIT CENT SOIXANTE-NEUF EUROS en capital (article 2417 du Code civil).			
Au profit de :		CRÉANCIER	
La Société dénommée CAISSE DE CREDIT MUTUEL OZOIR LA FERRIERE, Société coopérative de crédit à capital variable, dont le siège est à OZOIR-LA-FERRIERE (77330), 42 avenue du Général de Gaulle, identifiée au SIREN sous le numéro 487152287 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MELUN.			
		PRETEUR	

(1) CSI : Contribution de sécurité immobilière

Contre :

PROPRIÉTAIRE GREVÉ

AVOVENTES

Sur :

IMMEUBLE GREVÉ

Dans un immeuble situé sur la commune de MANTES LA VILLE (Yvelines), entre la rue des Plaisances, la rue Maurice Bedeaux, la rue Constant Gautier, la route de Houdan sur une assiette comprenant deux lots volumes et des parcelles de cadastre. L'ensemble immobilier est composé de plusieurs corps de bâtiment en superstructure, un parking couvert en sous-sol, des espaces verts et des aménagements divers

I - Volumétries:

Cet ensemble est formé par deux volumétries : l'une constituant les volumes 1001 et 1002, (dont le volume 1002 constitue une partie de l'assiette du présent état descriptif de division), l'autre constituant les volumes 2001, 2002 et 2003, (dont le volume 2002 constitue une partie de l'assiette du présent état descriptif de division). Les deux états-descriptif de division en volumes sont ci-après énoncés.

Le VOLUME MILLE DEUX (1002)

Le volume MILLE DEUX (1002) dépend de l'état descriptif de division volumétrique établi aux termes d'un acte reçu par Maître Sylvain LEFEBVRE notaire à LIMAY le 07 janvier 2014 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de MANTES LA JOLE le 7 février 2014, volume 2014P, numéro 480 L'assiette de cet état descriptif de division en volume est constituée par les parcelles cadastrales suivantes :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
AR	447	rue des Plaisances	00 ha 01 a 78 ca
AR	1069	Place de l'église	00 ha 05 a 74 ca
AR	1248	10 place de l'église	00 ha 03 a 02 ca
AR	1250	8 place de l'église	00 ha 01 a 23 ca
AR	1261	7 rue des plaisances	00 ha 01 a 67 ca
AR	1268	9 rue des plaisances	00 ha 02 a 28 ca
AR	1270	4 place de l'église	00 ha 07 a 80 ca
AR	1272	4 place de l'église	00 ha 02 a 05 ca
AR	1274	place de l'église	00 ha 01 a 46 ca

Total surface : 00 ha 27 a 03 ca

Le VOLUME MILLE DEUX (1002) dans lequel s'inscrit une partie de l'ensemble immobilier est constitué de cinq bâtiments d'habitation (Copropriété) chacun identifié par une lettre de A à E, d'un tréfonds sans limitation de profondeur, d'un parking en sous-sol, de divers locaux techniques et locaux communs en rez-de-chaussée, d'espaces verts, d'un rez-de-chaussée, d'étages, et d'un espace aérien sans limitation de hauteur. Le bâtiment A se compose d'un rez-de-chaussée et de quatre étages, les bâtiments B, D et E d'un rez-de-chaussée et de trois étages, et le bâtiment C d'un rez-de-chaussée et de deux étages.

Le volume DEUX MILLE DEUX (2002)

Le volume DEUX MILLE DEUX (2002) dépend de l'état descriptif de division volumétrique établi aux termes d'un acte reçu par Maître Sylvain LEFEBVRE notaire à

LIMAY le 07 janvier 2014 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de MANTES LA JOLIE le 7 février 2014, volume 2014P, numéro 481.

L'assiette de cet état descriptif de division en volume est constituée par les parcelles cadastrales suivantes :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
AR	1253	19 rue des plaisances	00 ha 00 a 05 ca
AR	1255	21 rue des plaisances	00 ha 00 a 14 ca
AR	1257	rue des plaisances	00 ha 00 a 11 ca
AR	1259	7 rue des plaisances	00 ha 00 a 17 ca
AR	1260	7 rue des plaisances	00 ha 03 a 92 ca
AR	1263	13 rue des plaisances	00 ha 00 a 19 ca
AR	1265	11 rue des plaisances	00 ha 00 a 10 ca
AR	1267	9 rue des plaisances	00 ha 01 a 31 ca
AR	1269	rue des plaisances	00 ha 00 a 04 ca
AR	1278	place de l'église	00 ha 00 a 07 ca
AR	1280	23 rue des plaisances	00 ha 00 a 16 ca

Total surface : 00 ha 06 a 26 ca

-Le VOLUME DEUX MILLE DEUX (2002) est constitué d'un passage sous-terrain permettant de relier les sous-sols des bâtiments C et I.

II - Le: Parcelles de terrain cadastrées :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
AR	960	rue Maurice Berteaux	00 ha 00 a 29 ca
AR	1252	19 rue des plaisances	00 ha 01 a 82 ca
AR	1254	21 rue des plaisances	00 ha 03 a 88 ca
AR	1256	rue des plaisances	00 ha 03 a 95 ca
AR	1258	rue des plaisances	00 ha 20 a 04 ca
AR	1262	7 rue des plaisances	00 ha 01 a 09 ca
AR	1264	13 rue des plaisances	00 ha 01 a 04 ca
AR	1266	11 rue des plaisances	00 ha 01 a 44 ca
AR	1277	rue Constant Gautier	00 ha 02 a 16 ca
AR	1279	Place de l'église	00 ha 03 a 89 ca
AR	1244	Place de l'église	00 ha 00 a 05 ca
AR	1273	4 place de l'église	00 ha 00 a 05 ca
AR	1249	10 place de l'église	00 ha 00 a 01 ca
AR	1251	8 place de l'église	00 ha 00 a 02 ca
AR	1275	Place de l'église	00 ha 00 a 01 ca
AR	1276	Place de l'église	00 ha 00 a 01 ca
AR	1271	4 place de l'église	00 ha 00 a 05 ca
AR	1281	23 rue des plaisances	00 ha 00 a 01 ca

Total surface : 00 ha 39 a 81 ca

Adresse postale : 7 rue des Plaisances 78711 MANTES LA VILLE

Lot numéro cent vingt et un (121)

LOT NUMERO DEUX CENT VINGT ET UN (221)

ÉTAT DESCRIPTIF DE DIVISION – RÉGLEMENT DE COPROPRIÉTÉ

L'ensemble immobilier sus désigné a fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi aux termes d'un acte reçu par Maître Sylvain LEFEBVRE, notaire à LIMAY, le 23 janvier 2014 au service de la publicité foncière de MANTES-LA-JOLIE le 20 février 2014 volume 2014P numéro 600.

L'état descriptif de division - règlement de copropriété a été modifié :

- aux termes d'un acte reçu par Maître LEFEBVRE, notaire à LIMAY le 1er juillet 2015 publié au service de la publicité foncière de MANTES-LA-JOLIE le 7 juillet 2015, volume 2015P, numéro 2236.

Appartenant à :

EFFET RELATIF

VENTE énoncée ci-dessus, dont la publication est requise simultanément au service de la publicité foncière de VERRAILLES 2.

Pour sûreté de :

CRÉANCE GARANTIE

- En ce qui concerne l'inscription d'hypothèque légale spéciale du prêteur de deniers

- De la somme de CENT QUATRE-VINGT-CINQ MILLE EUROS, partie du prêt, dont la dernière échéance sera exigible le 5 février 2051, ci : 185 000,00€

- Des intérêts que l'hypothèque conserve au même rang que le principal, au taux conventionnel annuel de 3,55000 %, portés ici pour : Mémoire

- et tous les frais et accessoires comprenant notamment : les sommes dues pour avances de primes d'assurance, les frais d'inscriptions complémentaires, de renouvellements d'inscriptions, intérêts de retard aux taux du crédit majorés de trois (3) points, de tous dommages et autres intérêts quelconques, amendes conventionnelles, toutes indemnités diverses dont notamment les indemnités de remboursement par anticipation, toutes commissions stipulées dans l'acte, débours divers, toutes sommes dues en cas de procédures commencées par la faute de l'emprunteur, frais de poursuites, de procédures, d'actions quelconques, de mise à exécution, et tous autres loyaux coûts évalués sauf à parfaire ou à diminuer, à vingt pour cent (20%) du capital, soit TRENTE-SEPT MILLE EUROS, ci : 37 000,00€
Total à inscrire sauf Mémoire 222 000,00€

- En ce qui concerne l'inscription d'hypothèque conventionnelle

- De la somme de QUARANTE-HUIT MILLE HUIT CENT SOIXANTE-NEUF EUROS, surplus du prêt, dont la dernière échéance sera exigible le 5 février 2051, ci : 48 869,00€

- Des intérêts au taux conventionnel annuel de 3,55000%, portés ici pour : Mémoire

- et tous les frais et accessoires comprenant notamment : les sommes dues pour avances de primes d'assurance, les frais d'inscriptions complémentaires, de renouvellements d'inscriptions, intérêts de retard aux taux du crédit majorés de trois (3) points, de tous dommages et autres intérêts quelconques, amendes conventionnelles, toutes indemnités diverses dont notamment les indemnités de

remboursement par anticipation, toutes commissions stipulées dans l'acte, débours divers, toutes sommes dues en cas de procédures commencées par la faute de l'emprunteur, frais de poursuites, de procédures, d'actions quelconques, de mise à exécution, et tous autres loyaux coûts évalués sauf à parfaire ou à diminuer à vingt pour cent (20%) du capital, soit NEUF MILLE SEPT CENT SOIXANTE-TREIZE EUROS ET QUATRE-VINGTS CENTIMES, ci	9 773,80€
Total à inscrire sauf Mémoire	58 642,80€

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES - RENVOIS

Copie exécutoire à ordre
Le PFETEUR a dispensé le notaire d'établir dès à présent la copie exécutoire, se réservant la faculté de la requérir ultérieurement aux frais de l'emprunteur.

CERTIFICATIONS

(Montant du capital de la créance garantie, conformité des bordereaux entre eux et identité de ce ou des propriétaires)

Le soussigné, Maître Jean DELFAUD, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Frédéric AUJAY - Bertrand SOULAT - Fabienne WENDLING-HILLION - Jean DELFAUD, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à POISSY, 11 Boulevard DEVAUX», certifie conformes au bordereau d'inscription transmis au service de la publicité foncière sur support électronique, les données structurées qui y sont jointes.

Il certifie que le montant du capital de la créance garantie figurant sur le bordereau n'est pas supérieur à celui figurant dans le titre générateur de la sûreté ou de la créance.

Il certifie également que l'identité complète du propriétaire telle qu'elle est indiquée ci-dessus lui a été régulièrement justifiée.

POISSY,
Le 14 avril 2023



PARTIE RÉSERVÉE AU SERVICE DE LA PUBLICITÉ FONCIÈRE

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, auprès du service de la publicité foncière, un droit d'accès et un droit de rectification



Adresser toute correspondance au

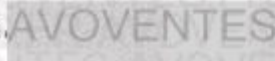
CAISSE REGIONALE CMI DF
CONTENTIEUX PARIS
4 RUE GAILLON
75002 PARIS



Le 18 décembre 2023

Lettre recommandée avec avis de réception

Réf du dossier : CCM OZOIR LA FERRIERE
00142318320



RECOMMANDE A.R. n° 2C 175 0777859 2

Objet : mise en demeure de règlement préalable à une procédure judiciaire
résiliation du prêt n° 10278003600020976302

Madame,

Nous faisons suite à notre précédent courrier recommandé AR du 17 novembre 2023 aux termes duquel nous vous avons demandé des explications concernant la production de faux documents dans le cadre de votre demande de crédit immobilier.

Nous constatons n'avoir eu aucun retour de votre part et vous informons que nous nous voyons contraints, conformément aux dispositions contractuelles qui vous ont été rappelées, de prononcer la résiliation du prêt immobilier n° 10278 06036 00020976302 d'un montant d'origine de 233 869,00 EUR qui vous a été accordé et qui devient de ce fait intégralement et immédiatement exigible.

La présente lettre vaut mise en demeure de nous régler pour le 2 janvier 2024 au plus tard la somme totale de 233 216,74 EUR, suivant décompte joint et sauf articles portés pour mémoire.

Vous pouvez nous communiquer vos propositions de règlement dans le délai susvisé. A défaut, nous considérerons qu'il n'est pas dans votre intention de trouver une issue amiable à ce litige et engagerons à votre encontre une procédure judiciaire dont les frais resteront à votre charge.

Enfin, nous vous informons que l'exigibilité du crédit entraîne la cessation des garanties prévues au contrat d'assurance des emprunteurs dans l'éventualité où vous l'auriez souscrit auprès des Assurances du Crédit Mutuel.

Nous vous rappelons qu'à défaut de régularisation, vous serez soumis à l'application des articles L751-1 et suivants du code de la consommation relatifs aux inscriptions pour incident de paiement caractérisé au Fichier national des Incidents de remboursement des Crédits aux Particuliers (F.I.C.P.).

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

AVOVENTES



P.J. : décompte du prêt n° 102780603600020978302

Conformément à la loi "Informatique et libertés", vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant, les faire rectifier ou vous y opposer pour motif légitime en contactant le Correspondant Informatique et Libertés à l'adresse suivante : Crédit Mutuel - Direction de la Conformité Groupe - 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen - 67000 Strasbourg.

CTX420H

Décompte de créance en EUR au 18/12/2023

Dossier
Produit
Personnes

AVOVENTES

Intérêts 3,550 %
Majoration 3,000 %

Décompte à la date d'exigibilité

Capital restant au 15/12/2023 (I)		-232 856,91
Echéances en retard se décomposent en :		0,00
- Capital (II)	0,00	
- Intérêts (III)	0,00	
- Assurance (IV)	0,00	
Intérêts courus arrêtés au 15/12/2023 (V)		-226,48
Assurance courue arrêtée au 15/12/2023 (VI)		-7,99

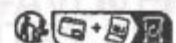
Total en EUR au 15/12/2023 -233 091,38

Décompte au 18/12/2023

Capital :	- solde dû au 15/12/2023 (I + II)	-232 856,91	
	sous-total Capital		-232 856,91
Intérêts :	- solde dû au 15/12/2023 (III + V)	-226,48	
	- courus du 16/12/2023 au 18/12/2023	-125,36	
	sous-total Intérêts		-351,84
Assurance :	- solde dû au 15/12/2023 (IV + VI)	-7,99	
	sous-total Assurance		-7,99
Frais :	- solde dû au 15/12/2023 (VII)	0,00	
	sous-total Frais		0,00

Non compris les intérêts et l'assurance 19/12/2023 jusqu'à la date effective du paiement, les frais de recouvrement. pour mémoire

Total en EUR en date du 18/12/2023 -233 216,74



Votre colis est suivi en temps réel. Cliquez sur le lien ci-dessous pour suivre votre envoi.

Suivre un envoi

Allez en ligne  (https://www.laposte.fr)

Recherchez le numéro de suivi ou d'acte de passage  Colissimo  Chronopost  Courrier

10123456789

Rechercher

France <https://www.laposte.fr> (voir email)

 Lettre Recommandée N°2C17501778592

Recommander un numéro dans votre Espace La Poste [https://www.laposte.fr/mon-espace-la-poste](#)

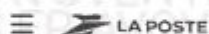
TYPE DE LIVRAISON
Courrier remis contre quittance

Prix en charge par la Poste	En cas d'absence	En préparation pour livraison	Envoi remis en lot ou dématérialisé	Destinataire
lundi 12 février			Votre envoi a été remis en lot ou dématérialisé. Nous transmettons la confirmation de sa réception. MAURICE LA VILLE	

Étapes d'acheminement

DATES	ÉTAPES
mercredi 14 février	Votre envoi a été remis en lot au destinataire. Nous attendons la confirmation de sa réception.
mercredi 14 février	Votre envoi est sur le site qui dessert votre adresse. Nous préparons sa distribution.
mercredi 14 février	Votre envoi est réexpédié à la demande du destinataire vers l'adresse de son choix.
jeudi 15 février	Votre envoi est en cours d'acheminement vers le site de distribution.
jeudi 15 février	Votre envoi est remis à La Poste par l'expéditeur.
jeudi 15 février	Votre envoi est remis à La Poste par l'expéditeur.
jeudi 15 février	Votre envoi a pu être retiré par son destinataire en point de retrait dans les délais impartis. Il va être réexpédié à l'expéditeur.
vendredi 16 février	Votre envoi est disponible en point de retrait. Il y sera conservé pendant 15 jours et sera remis au destinataire sur présentation d'une pièce d'identité.
vendredi 16 février	Votre envoi a pu être distribué ce jour et sera mis à disposition au bureau de poste. Le choix d'une date de ré livraison ou d'un point de retrait est possible jusqu'à mardi sur notre site internet.
vendredi 16 février	Votre envoi est sur le site qui dessert votre adresse. Nous préparons sa distribution.
vendredi 16 février	Votre envoi a pu être distribué ce jour et sera remis en livraison au plus tôt. Le choix de la date de ré livraison ou d'un point de retrait est possible jusqu'à mardi sur notre site internet.
samedi 17 février	Votre envoi est sur le site qui dessert votre adresse. Nous préparons sa distribution.
samedi 17 février	Votre envoi est en cours d'acheminement vers le site de distribution.
samedi 17 février	Votre envoi est en cours d'acheminement vers le site de distribution.
samedi 17 février	Votre envoi est remis à La Poste par l'expéditeur.

Besoin d'aide ?



Votre suivi

Lettre Recommandée

N° 2C17507778592

Enregistrer

Judi 15 février

Votre envoi a été distribué à son destinataire contre sa signature.

Distribué
Judi 15 février 2024
Votre envoi a été distribué à son destinataire contre sa signature

Point de retrait
MANTES LA VILLE



Distribué

Votre envoi a été distribué à son destinataire contre sa signature.

Aide



NOUVEAU

Envoyez vos cartes sans adf et de l'argent
Je découvre

Mercredi 14 février

Votre envoi a été remis en lot au destinataire. Nous attendons la confirmation de sa réception.

[Afficher les étapes passées](#)

Découvrir nos meilleures ventes



Des souvenirs gravés - La Place Bellecour
- Monnaie de 10€ Argent

14,00€

Mascotte - Golf - Monnaie de 1

14,00€

Crédit Mutuel

115026345
10278
00111



Adresser toute correspondance au

CAISSE REGIONALE CMIDF
CONTENTIEUX PARIS
4 RUE GAILLON
75002 PARIS

Le 17 novembre 2023

Lettre recommandée avec avis de réception

Réf du dossier : CCM OZOIR LA FERRIERE /

RECOMMANDE A.R. n° 2C 175 1337016 2

Objet : mise en demeure avant résiliation du contrat de crédit
prêt n° 102780603600020974302

Madame,

Nous sommes informés que le prêt immobilier n° 10278 06036 00020976302 d'un montant d'origine de 233.869,00 € vous a été accordé sur présentation de faux documents, notamment, de faux relevés bancaires.

Nous vous informons que de ce fait, votre dossier a été transmis au service contentieux.

Nous vous rappelons qu'en vertu des conditions générales de ce prêt, conformément à l'article 18, l'inexactitude de l'une des déclarations de l'emprunteur sur des éléments essentiels ayant déterminé l'accord de la banque ou de nature à compromettre le remboursement du prêt est une cause d'exigibilité immédiate de celui-ci.

Par conséquent, par la présente lettre recommandée AR, nous vous mettons en demeure sous quinzaine de nous faire part de vos observations sur ce constat.

A défaut de réponse de votre part ou d'explications satisfaisantes, nous serons contraints de prononcer la résiliation de votre prêt qui deviendra de ce fait immédiatement et intégralement exigible.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Conformément à la loi "Informatique et Libertés", vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant, les faire rectifier ou vous y opposer pour motif légitime en contactant le Correspondant Informatique et Libertés à l'adresse suivante : Crédit Mutuel - Direction de la Conformité Groupe - 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffelsen - 67000 Strasbourg.

CTM42018

115026345
10278
00111



Restituer de l'information à l'établissement
La poste à son adresse sans aucune surcharge
Cela peut vous être utile pour vous adresser à un
particulier, un service ou un établissement.
Il faut le faire en respectant les règles de l'adresse postale.
Départ d'envoi en 10 jours ouvrables
Adresser, déposer / remettre
Destinataire Inconnu / l'adresse
Adresse inconnue et adresse résident
Pli remis par le destinataire
Delivery refused by addressee
Pli remis au non récipiendaire
Undelivered recipient delivery



RECOMMANDE
R1 AR

CERGY PONTAISE
95
20 11 23
436 L1 2T6509
2390 951900

€ R.F.
005,66
LA POSTE
CP 650100

LA POSTE

AVIS DE
RECEPTION
DE VOTRE LETTRE
RECOMMANDÉE



AR 2C 175 133 7016 2

Contre-réceptionnaire

À COFFRER ET/OU À LA FACTURE ET À REPORTER
SUR LA PREUVE DE DISTRIBUTION

Présenté / Avisé le : 23/11/13

Distribué le :

Signature du destinataire

ou du mandataire
(précisez Prénom et NOM)

CAISSE REGIONALE CMIL
CONTENTIEUX PARIS
4 RUE GAILLON
75002 PARIS
FR

LE FEUILLET ET LA PREUVE DE DISTRIBUTION SONT A DETACHER A PARTIR DU HAUT SELON LES POINTILLES.

TAD

Letter response function
- Veuillez utiliser ce pointillé
pour répondre à votre lettre
recommandée et envoyer la
réponse en recommandé
avec un timbre affranchi
et un avis de réception
à l'adresse indiquée ci-dessous
ou à l'adresse indiquée sur
le feuillet de distribution
et la preuve de distribution

LA VILLE
ON



INDIQUÉ AU VERSO

AR

Déduire 7 grammes

DESTINATAIRE



2C 175 133 7016 2

AVOVENTES

De: La Poste <csuvi@notif-laposte.info>
Envoyé: vendredi 15 décembre 2023 12:00
À: AVOVENTES
Objet: Suivicourrier n°2C17513370162

Si vous avez des difficultés pour visualiser cet email, [cliquez ici](#).



Bonjour,

Comme vous l'avez demandé sur votre Espace Client La Poste, voici le suivi complet à date de votre Lettre Recommandée AR n° 2C17513370162.

Le dernier état de votre envoi :
-Retourné à l'expéditeur le 11/12/2023

Son historique :
- Le 11/12/2023 : Retourné à l'expéditeur
- Le 24/11/2023 : A disposition en pont de retrait
- Le 23/11/2023 : Livraison reprogrammée
- Le 23/11/2023 : En préparation avant distribution
- Le 22/11/2023 : Livraison reprogrammée
- Le 22/11/2023 : En préparation avant distribution
- Le 20/11/2023 : En cours d'acheminement
- Le 20/11/2023 : Pris en charge

Retrouvez le suivi complet de votre envoi en [cliquant ici](#).

La Poste vous remercie de votre confiance.

Ceci est un e-mail automatique, merci de ne pas y répondre.

Retrouvez tous les services
de La Poste en ligne



La Poste vous a envoyé cet e-mail à l'adresse fournie en tant qu'utilisateur des services en ligne de La Poste.

© LA POSTE - Tous droits réservés - [Mentions légales](#).



23/04/2024 17:05

Suivre une lettre, un Colissimo ou un Chronopost - La Poste

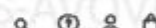


Plus rapide et plus pratique
Scannez vos n° de suivi avec les applications La Poste et La Poste Pro

Télécharger l'application



N° 2C17507778592



Enregistrer

Distribué

Judi 15 février 2024

Votre envoi a été distribué à son destinataire contre sa signature.

Point de retrait
MANTES LA VILLE



Distribué

Votre envoi a été distribué à son destinataire contre sa signature.

Judi 15 février

Votre envoi a été distribué à son destinataire contre sa signature.

Aide

PRATIQUE
VOS COLIS DEPUIS VOTRE
BOÎTE AUX LETTRES



23/04/2024 17:05

Suivre une lettre, un Colissimo ou un Chronopost - La Poste

PROCURATION FAITES VOTRE

Mercredi 14 février

Votre envoi a été remis en lot au destinataire. Nous attendons la confirmation de sa réception.

Mercredi 14 février

Votre envoi est sur le site qui dessert votre adresse. Nous préparons sa distribution.

Mardi 13 février

Votre envoi est réexpédié à la demande du destinataire vers l'adresse de son choix.

Lundi 12 février

Votre envoi est en cours d'acheminement vers le site de distribution.

Lundi 12 février

Votre envoi a été remis à La Poste par l'expéditeur.

Samеди 10 février

Votre envoi a été remis à La Poste par l'expéditeur.

Jeudi 11 janvier

Votre envoi n'a pas été retiré par son destinataire en point de retrait dans les délais impartis, il va être retourné à l'expéditeur.

Mardi 26 décembre

Votre envoi est disponible en point de retrait. Il y sera conservé pendant 15 jours et sera remis au destinataire sur présentation d'une pièce d'identité.

Samеди 23 décembre

Votre envoi n'a pas pu être distribué ce jour sera mis à disposition au bureau de poste. Le choix d'une date de retrait ou d'un point de retrait est possible jusqu'à minuit sur notre site internet.

Samеди 23 décembre

Votre envoi est sur le site qui dessert votre adresse. Nous préparons sa distribution.

Vendredi 22 décembre

Votre envoi n'a pas pu être distribué ce jour sera remis en livraison au plus tôt. Le choix de la date de livraison ou d'un point de retrait est possible jusqu'à minuit sur notre site internet.

Vendredi 22 décembre

Votre envoi est sur le site qui dessert votre adresse. Nous préparons sa distribution.

Jeudi 21 décembre

Votre envoi est en cours d'acheminement vers le site de distribution.

Mercredi 20 décembre

Votre envoi est en cours d'acheminement vers le site de distribution.

Mercredi 20 décembre

Votre envoi a été remis à La Poste par l'expéditeur.

Maîtriser les étapes passées

Découvrir nos meilleures ventes



23/04/2024 17:05

Suivre une lettre, un Colissimo ou un Chronopost - La Poste

Reçu	Lien vers offre	Produit	Lien vers offre	Produit	Lien vers offre	Produit	Lien vers offre
Timbre - Jeux Olympiques & Paralympiques de Paris 1,95€	Microsoft Windows 11 Famille (Home) - 64 bits 9,99€ 145,00€	On Piece - 25ème anniversaire Pochette 5,19€	Microsoft Windows 10 Famille (Home) - 32 / 64 9,99€ 145,00€	Lot de 10 planches de 24 étiquettes pour timbre 3,75€ 4,10€	Lot de 20 planches étiquettes autocollantes 8,99€	72 étiquettes pour 9,0€	

Suivre une lettre ou un colis

Ex : 6Q01929938641



FR Française

Nos Engagements



Proche de vous



Paiements 100% sécurisés



Livraison offerte dès 25€ d'achat

Applications La Poste

[Toutes nos applications](#)

Restons connectés

Nos Services

Nos Produits

Nos Tarifs

La Poste vous accompagne

[Professionnels](#)

[Entreprises et Collectivités](#)

[La Poste Group](#)

[La Poste recrute](#)



LA POSTE

[Plan du site](#) | [Accessibilité](#) - non conforme | [Conditions contractuelles](#) | [Mentions légales](#) | [Données personnelles et cookies](#)



11194*04
DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
Formulaire obligatoire
Décret n° 55-1350 du 14/10/1955, art. 39

Service de Publicité Foncière
de Versailles
Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

24 AVR. 2024

DOS
Protov

COMPTABILISÉ

N° 3233-SD
(01-2018)
@internet-DGFIP

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

N° de la demande : h 2377
Déposé le : 24 04 24
Références du dossier : 21228

Demande de renseignements pour la période à compter du 1^{er} janvier 1956

à souscrire en DEUX exemplaires auprès du service de publicité foncière du lieu de situation des biens pour lesquels les renseignements sont demandés.
(voir la notice n° 3241-NOT-SD d'aide au remplissage des demandes de renseignements hypothécaires et d'information sur les tarifs).

Service de publicité foncière :

VERSAILLES 2

IDENTIFICATION ET SIGNATURE DU DEMANDEUR

Identité ¹ : Me Margaret BENITAH

Adresse : 32 avenue de Saint Cloud

78000 VERSAILLES

N/REES.CQM/AVOVENTES

Courriel ² :

Téléphone : 01.30.21.95.88

À VERSAILLES

Signature (obligatoire) :

MARGARET BENITAH
AVOCAT A LA COUR
32, Avenue de Saint-Cloud
78000 VERSAILLES
Fax : 01 30 21 95 81

IDENTIFICATION DES PERSONNES (toute erreur dégage la responsabilité de l'Etat - art. 9 du décret du 04/01/1955 modifié).
Si le nombre de personnes est supérieur à trois, utiliser la feuille de suite. Fax : 01 30 21 95 81

AVOVENTES

DESIGNATION DES IMMEUBLES (toute erreur dégage la responsabilité de l'Etat - art. 8-1 et 9 du décret du 04/01/1955 modifié).
Si le nombre d'immeubles est supérieur à cinq, utiliser la feuille de suite.

N°	Commune (en majuscules) (arrondissement s'il y a lieu, ruellet numéro)	Références cadastrales (préfixe s'il y a lieu, section et numéro) Section AR numéro 447 Section AR numéro 1069 Section AR numéro 1248 Section AR numéro 1250 Section AR numéro 1261 Section AR numéro 1268 Section AR numéro 1270 Section AR numéro 1272 Section AR numéro 1274	Numéro de division volumétrique	Numéro de lot de copropriété
1	MANTES LA VILLE (78711)		1002	121
2				221
3				
4				
5				

PÉRIODE DE DÉLIVRANCE

CAS GÉNÉRAL

Période allant du 1^{er} janvier 1956¹ à la date de mise à jour du fichier au jour de réception de la demande, pour les demandes portant uniquement sur des personnes, ou à la date de réception de la demande pour tout autre type de demande.

CAS PARTICULIER

Vous souhaitez une période différente du cas général, veuillez préciser :

- le point de départ (date postérieure au 1^{er} janvier 1956) : ____ / ____ / ____

- le point d'arrivée, au plus tard le ____ / ____ / ____

Pour une demande portant uniquement sur des immeubles, souhaitez-vous limiter la délivrance à l'information concernant le dernier propriétaire connu ? (si oui, cochez la case)

¹ Nom (en majuscules), prénom(s) ou dénomination sociale (en majuscules). ² L'indication du courriel autorise l'administration à vous répondre par courriel.

³ Pour les associations ou syndicats, la date et le lieu de la déclaration ou du dépôt des statuts. ⁴ ou date de rénovation du cadastre pour les demandes portant uniquement sur les immeubles.

COÛT ET FACTURATION (voir notice n° 3241-201-SD)

	Nombre de personnes ou d'immeubles	Tarif	Total
Tarif des demandes portant sur des personnes ou sur des immeubles	0	x 12 € =	€
Tarifs des demandes portant à la fois sur des personnes et des immeubles		12 €	12 €
- nombre de personnes au-delà de 3 :		x 5 € =	+ €
- nombre d'immeubles au-delà de 5 :	5	x 2 € =	+ 10€
Frais d'expédition (2 € ; 0 € si envoi par courriel) :			+ 2 €
		TOTAL =	24€

MODE DE PAIEMENT

chèque à l'ordre du Trésor public virement numéraire (si n'exécède pas 300 €)

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Le dépôt de la présente demande est refusé pour le (ou les) motif(s) suivant(s) :

- insuffisance de la désignation des personnes et/ou des immeubles
- défaut ou insuffisance de provision
- demande non signée et/ou non datée
- autre :

Le ____ / ____ / ____

*Le comptable des finances publiques,
Chef du service de publicité foncière*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DE LA PUBLICITÉ FONCIÈRE
VERSAILLES 2

Demande de renseignements n° 7804P02 2024H7877 (51)
déposée le 24/04/2024, par Maître BENIN AH

Ref. dossier : HF MANTES LA VILLE AR 447

CERTIFICAT

Le Service de la Publicité Foncière certifie le présent document^(*) qui contient les éléments suivants :

- Pour la période de publication du 01/01/1974 au 07/04/2024 (date de mise à jour fichier)
[x] Il n'existe au fichier immobilier non informatisé que les seules formalités figurant sur les 23 faces de copies ci-jointes,
[x] Il n'existe que les 20 formalités indiquées dans l'état réponse ci-joint.
- Le certificat de dépôt pour la période comprise entre la date de mise à jour du fichier immobilier informatisé et la date de dépôt de la demande :
du 08/04/2024 au 24/04/2024 (date de dépôt de la demande)
[x] Il n'existe aucune formalité indiquée au registre des dépôts concernant les immuebles requis.

A VERSAILLES 2, le 25/04/2024

Pour le Service de la Publicité Foncière,
Le comptable des finances publiques,

AVOVENTES

(*) Le nombre de page(s) total figure en fin de document

Les dispositions des articles 38 à 43 de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, auprès du Service de la Publicité Foncière, un droit d'accès et un droit de rectification.

Demande de renseignements n° 7804P02 2024H7877

Mètres		Mètres	
N°	Surface	N°	Surface
1	1	1	1
2	2	2	2
3	3	3	3
4	4	4	4
5	5	5	5
6	6	6	6
7	7	7	7
8	8	8	8
9	9	9	9
10	10	10	10
11	11	11	11
12	12	12	12
13	13	13	13
14	14	14	14
15	15	15	15
16	16	16	16
17	17	17	17
18	18	18	18
19	19	19	19
20	20	20	20
21	21	21	21
22	22	22	22
23	23	23	23
24	24	24	24
25	25	25	25
26	26	26	26
27	27	27	27
28	28	28	28
29	29	29	29
30	30	30	30
31	31	31	31
32	32	32	32
33	33	33	33
34	34	34	34
35	35	35	35
36	36	36	36
37	37	37	37
38	38	38	38
39	39	39	39
40	40	40	40
41	41	41	41
42	42	42	42
43	43	43	43
44	44	44	44
45	45	45	45
46	46	46	46
47	47	47	47
48	48	48	48
49	49	49	49
50	50	50	50
51	51	51	51
52	52	52	52
53	53	53	53
54	54	54	54
55	55	55	55
56	56	56	56
57	57	57	57
58	58	58	58
59	59	59	59
60	60	60	60
61	61	61	61
62	62	62	62
63	63	63	63
64	64	64	64
65	65	65	65
66	66	66	66
67	67	67	67
68	68	68	68
69	69	69	69
70	70	70	70
71	71	71	71
72	72	72	72
73	73	73	73
74	74	74	74
75	75	75	75
76	76	76	76
77	77	77	77
78	78	78	78
79	79	79	79
80	80	80	80
81	81	81	81
82	82	82	82
83	83	83	83
84	84	84	84
85	85	85	85
86	86	86	86
87	87	87	87
88	88	88	88
89	89	89	89
90	90	90	90
91	91	91	91
92	92	92	92
93	93	93	93
94	94	94	94
95	95	95	95
96	96	96	96
97	97	97	97
98	98	98	98
99	99	99	99
100	100	100	100

II. - L'OFFREUR (Déclaration des faits ou approximations) (cont)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
A - MÉTIERS SERVICES ACTIFS (cont)	Méthode utilisée en %										Dates, heures et nature des travaux										Observations																																																																															
B - CHARGES, TRAVAUX ET PÉRIODIQUES (cont)	Méthode utilisée en %										Dates, heures et nature des travaux										Observations																																																																															

AVOVENTES

A B C D E F G H I J K L M
 N O P Q R S T U V W X Y Z
 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9

COMMUNE : MANTES-LA-VILLE
 SECTION : AR N° de PLAN : 448
 RUE : PLACE DE L'EGLISE
 N° 4

I - OBSERVATION DE L'IMMOBILITE
 II - CONTRAINTES Obligations des lots en équipement
 III - FORMALITES CONCERNANT L'IMMOBILITE DOICENT C-CONTEXTE (voir les articles 17 et suivants)

1 - DETRIMENT SPONTANES ACTIVES
 2 - CHARGES, PRIVILEGES ET IMPONDIABLES
 Observations

Modèle B

N°	Caractéristiques	Observations
1	<ul style="list-style-type: none"> - Numéro - Bâtiment - Parcelle - Etage - Nombre de pièces pour ou nature de lot - Mètres - Arrangements complémentaires 	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		
31		
32		
33		
34		
35		
36		
37		
38		
39		
40		
41		
42		
43		
44		
45		
46		
47		
48		
49		
50		
51		
52		
53		
54		
55		
56		
57		
58		
59		
60		
61		
62		
63		
64		
65		
66		
67		
68		
69		
70		
71		
72		
73		
74		
75		
76		
77		
78		
79		
80		
81		
82		
83		
84		
85		
86		
87		
88		
89		
90		
91		
92		
93		
94		
95		
96		
97		
98		
99		
100		

N° 2209 - N° 2 477600 M 821 - Septembre 1984

Modèle B

N°	Nom	Prénoms	N° de naissance	Date de naissance	Lieu de naissance	N° de profession	Date de profession	Lieu de profession	N° de domicile	Date de domicile	Lieu de domicile	N° de famille	Date de famille	Lieu de famille
<p>II. - L'ATTRIBUTION (Répartition des lots en appartements)</p> <p>1. - DÉSIGNATION DE L'ORDONNANCE</p> <p>2. - DÉSIGNATION DES TERRAINS</p> <p>3. - CARACTÉRISTIQUES DES TERRAINS (voir les plans de référence)</p>														

III. - PARTICIPANTS CONCERNANT L'ORDONNANCE DÉSIGNÉE CI-DESSUS (voir les plans de référence)

1. - PROPRIÉTAIRES

2. - PROPRIÉTAIRES PARTICULIERS

3. - PROPRIÉTAIRES COLLECTIFS

4. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT

5. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTRANGER

6. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

7. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

8. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

9. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

10. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

11. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

12. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

13. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

14. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

15. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

16. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

17. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

18. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

19. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

20. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

21. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

22. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

23. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

24. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

25. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

26. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

27. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

28. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

29. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

30. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

31. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

32. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

33. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

34. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

35. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

36. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

37. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

38. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

39. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

40. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

41. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

42. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

43. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

44. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

45. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

46. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

47. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

48. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

49. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

50. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

51. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

52. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

53. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

54. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

55. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

56. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

57. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

58. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

59. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

60. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

61. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

62. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

63. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

64. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

65. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

66. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

67. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

68. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

69. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

70. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

71. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

72. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

73. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

74. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

75. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

76. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

77. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

78. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

79. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

80. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

81. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

82. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

83. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

84. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

85. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

86. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

87. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

88. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

89. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

90. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

91. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

92. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

93. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

94. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

95. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

96. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

97. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

98. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

99. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

100. - PROPRIÉTAIRES D'ÉTAT ÉTRANGER

N° 2387 - in service fr - June 1981
 Modèle B

I - DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE
 Commune : MANTES LA VILLE
 L - DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE
 641746
 Parcelle de la BAUSSEVILLE, avec AR 836, de AR 430

II - LOTISSEMENT (Qualification des lots en appartements)
 III - NOTATIONS, SERVICES ACTIFS
 IV - CHARGES, PRIVILEGES ET HYPOTHEQUES

Matière		Matière		Matière	
Nature	Quantité	Nature	Quantité	Nature	Quantité
Superficie		Superficie		Superficie	
Volume		Volume		Volume	
Autres		Autres		Autres	

SECTION AR N° de PLAN : 897
 RUE : PLACE DE L'EGLISE
 N° 6

Date, nature et valeur des servitudes
 Observations

2 7804P04 0000009212 000 R

Mairie B

II. - LOTISSEMENT (Déclaration des lots en appartements)

N°		Surface	Observation
1	1	1	
2	2		
3	3		
4	4		
5	5		
6	6		
7	7		
8	8		
9	9		
10	10		
11	11		
12	12		
13	13		
14	14		
15	15		
16	16		
17	17		
18	18		
19	19		
20	20		
21	21		
22	22		
23	23		
24	24		
25	25		
26	26		
27	27		
28	28		
29	29		
30	30		
31	31		
32	32		
33	33		
34	34		
35	35		
36	36		
37	37		
38	38		
39	39		
40	40		
41	41		
42	42		
43	43		
44	44		
45	45		
46	46		
47	47		
48	48		
49	49		
50	50		
51	51		
52	52		
53	53		
54	54		
55	55		
56	56		
57	57		
58	58		
59	59		
60	60		
61	61		
62	62		
63	63		
64	64		
65	65		
66	66		
67	67		
68	68		
69	69		
70	70		
71	71		
72	72		
73	73		
74	74		
75	75		
76	76		
77	77		
78	78		
79	79		
80	80		
81	81		
82	82		
83	83		
84	84		
85	85		
86	86		
87	87		
88	88		
89	89		
90	90		
91	91		
92	92		
93	93		
94	94		
95	95		
96	96		
97	97		
98	98		
99	99		
100	100		

III. - FORNICATIONS CONCERNANT L'INDIVIDUEL DÉSIGNÉ CI-DESSUS (sur les lots en appartements)

N°		Surface	Observation
1	1	1	
2	2		
3	3		
4	4		
5	5		
6	6		
7	7		
8	8		
9	9		
10	10		
11	11		
12	12		
13	13		
14	14		
15	15		
16	16		
17	17		
18	18		
19	19		
20	20		
21	21		
22	22		
23	23		
24	24		
25	25		
26	26		
27	27		
28	28		
29	29		
30	30		
31	31		
32	32		
33	33		
34	34		
35	35		
36	36		
37	37		
38	38		
39	39		
40	40		
41	41		
42	42		
43	43		
44	44		
45	45		
46	46		
47	47		
48	48		
49	49		
50	50		
51	51		
52	52		
53	53		
54	54		
55	55		
56	56		
57	57		
58	58		
59	59		
60	60		
61	61		
62	62		
63	63		
64	64		
65	65		
66	66		
67	67		
68	68		
69	69		
70	70		
71	71		
72	72		
73	73		
74	74		
75	75		
76	76		
77	77		
78	78		
79	79		
80	80		
81	81		
82	82		
83	83		
84	84		
85	85		
86	86		
87	87		
88	88		
89	89		
90	90		
91	91		
92	92		
93	93		
94	94		
95	95		
96	96		
97	97		
98	98		
99	99		
100	100		

I. - DÉSIGNATION DE L'INDIVIDUEL
 Commune de 5-3 (Sous-Préfecture de La Roche-Beaucourt)
 Située en AR, lots de AR (Rég. 3 CA)

II. - LOTISSEMENT (Déclaration des lots en appartements)
 N° 1
 Surface: 1
 Observations:

III. - FORNICATIONS CONCERNANT L'INDIVIDUEL DÉSIGNÉ CI-DESSUS (sur les lots en appartements)
 N° 1
 Surface: 1
 Observations:

COMMUNE: MANTRES LA VILLE
 SECTION: AR de PLAN: 924
 RUE: Rd C Place de l'Église

N° d'ordre : 1	Date de dépôt : 14/09/2006	Référence d'enlèvement : 7804P04 2006P4418	Date de l'acte : 12/09/2006
	Nature de l'acte : VENTE		
	Rédacteur : NOT DECLETY / MANTES LA JOLIE		

Disposition n° 2 de la formalité 7804P04 2006P4418 :



Numéro	Désignation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité			
3	COMMUNE DE MANTES LA VILLE	217 803 626			
Immeubles					
Bénéficiaires	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
3	TP	MANTES-LA-VILLE	AR 960 à AR 961		

DI : Droits indivis CO : Constructions DO : Dominant EM : Emphytéose NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenyer TP : Tout propriétaire TR : Tréfonc UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit

Prix / évaluation : 185 000,00 EUR

N° d'ordre : 2	Date de dépôt : 16/01/2014	Référence d'enlèvement : 7804P04 2014P207	Date de l'acte : 19/12/2013
	Nature de l'acte : VENTE		
	Rédacteur : NOT LEFEBVRE / LIMAY		

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014P207 :

Disposant, Donateur		Date de naissance ou N° d'identité
Numéro	Désignation des personnes	
1	COMMUNE DE MANTES LA VILLE	217 803 626

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014P207 :

Bénéficiaire, Donataire				Date de naissance ou N° d'identité	
Numéro	Designation des personnes			798 155 149	
2	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE L'AUTRE MANTES				
Immeubles					
Bénéficiaires	Droits	Commune	Designation cadastrale	Volume	Lot
2	TP	MANTES-LA-VILLE	AR 425 AR 428 & AR 429 AR 439 & AR 449 AR 896 AR 927 AR 960 & AR 961 AR 1069 AR 1234		

DI : Droits Indivis CO : Constructions DO : Domanier EM : Emphytéose NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenuer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit
 Prix / évaluation : 1.477.981,70 EUR
 Complément : la parcelle AR 1234 est issue du domaine public

N° d'ordre : 3	Date de dépôt : 16/01/2014	Référence d'enlèvement : 7804P04 2014V74	Date de l'acte : 19/12/2013
Nature de l'acte : HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE			
Rédacteur : NOT LEBEVRE / LIMAY			
Domicile élu : LIMAY en Ténue			

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014V74 :

Créanciers		Date de Naissance ou N° d'identité
Numero	Désignation des personnes	
	BANQUE EUROPEENNE CREDIT MUTUEL	
Propriétaire Immeuble / Contre		Date de Naissance ou N° d'identité
Numero	Désignation des personnes	
1	SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIERE L'AUTRE MANTES	798 155 149

Prop.Imm/Contre Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
	MANTES-LA-VILLE	AR 425 AR 428 à AR 429 AR 439 à AR 449 AR 896 AR 927 AR 960 à AR 961 AR 1069 AR 1234		

Montant Principal : 2.500.000,00 EUR Accessoires : 500.000,00 EUR Taux d'intérêt : 2,23 %
 Date extrême d'exigibilité : 31/12/2015 Date extrême d'effet : 31/12/2016

N° d'ordre : 4	Date de dépôt : 16/01/2014	Référence d'enlèvement : 7804P04 2014P208	Date de l'acte : 14/01/2014
Nature de l'acte : ACTE RECLUTICATIF DE CHANGEMENT DE LA FORMULE IMPLIQUÉ DU 10/01/2014 Sages : 7004P04 Vol 2014P N° 207			
Rédacteur : NOT LEBEVRE / LIMAY			

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014P208 :

Disposant, Donateur		Date de naissance ou N° d'identité
Numero	Désignation des personnes	
1	COMMUNE DE MANTES LA VILLE	217 803 626
Bénéficiaire, Donataire		Date de naissance ou N° d'identité
Numero	Désignation des personnes	
2	SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIERE L'AUTRE MANTES	798 155 149

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014P208 :

Immeubles		Droits		Commune		Designation cadastrale		Volume		Lot	
2	TP	MANTES-LA-VILLE	AR 1243 à AR 1244								

DI : Droite indivis CO : Constructions DO : Domanier EM : Emphytéose NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenuer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit

Prix / évaluation : 1.477.981,70 EUR

Complément : RECTIFICATIF de désignation cadastrale dans la vente du 19/12/2013 publiée le 16/01/2014 Vol 2014 P 207 Il y a lieu de modifier la parcelle AR 1234 en AR 1243 et 1244

Disposition n° 2 de la formalité 7804P04 2014P208 :

Immeuble Mère		Prix		Sect		Plan		Vol		Lot		Immeuble Filie		Prix		Sect		Plan		Vol		Lot	
Commune				AR		1234						Commune								AR		1243 à 1244	
MANTES-LA-VILLE												MANTES-LA-VILLE											

N° d'ordre : 5	Date de dépôt : 07/02/2014	Reference d'enlèvement : 7804P04 2014P473	Date de l'acte : 07/01/2014
	Nature de l'acte : DEPOT DE PIECES		
	Rédacteur : NOT LEBEVRE / LIMAY		

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014P473 :

Bénéficiaire, Donataire		Designation des personnes		Date de naissance ou N° d'identité							
Numero	1	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE L'AUTRE MANTES	798 155 149								
Immeubles		Droits		Commune		Designation cadastrale		Volume		Lot	
1	TP	MANTES-LA-VILLE	AR 447								
			AR 960								

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014P473 :

Immeubles		Beneficiaires	Droits	Commune	Designation cadastrale	Volume	Lot
1	TP				AR 1069		
					AR 1244		
					AR 1248 à AR 1281		

DL : Droits Indivis CO : Constructions DO : Domanier EM : Emphytéose NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenyer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit

Prix / évaluation : 0 EUR

N° d'ordre : 6 Date de dépôt : 07/02/2014 Référence d'enlèvement : 7804P04 2014P480 Date de l'acte : 07/01/2014

Nature de l'acte : ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION EN VOLUMES
 Rédacteur : NOT JOUVIN /LEPEYRE/GIOBBINI-FOUR /LIMAY

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014P480 : Division de parcelles

Immeuble Mère						Immeuble Filie					
Commune	Prix	Sect	Plan	Vol	Lot	Commune	Prix	Sect	Plan	Vol	Lot
MANTES-LA-VILLE	AR	423				MANTES-LA-VILLE	AR	1248 A			
MANTES-LA-VILLE	AR	429				MANTES-LA-VILLE	AR	1250 A			
MANTES-LA-VILLE	AR	440				MANTES-LA-VILLE	AR	1251			
MANTES-LA-VILLE	AR	439				MANTES-LA-VILLE	AR	1252 A			
MANTES-LA-VILLE	AR	441				MANTES-LA-VILLE	AR	1253			
MANTES-LA-VILLE	AR	442				MANTES-LA-VILLE	AR	1254 A			
MANTES-LA-VILLE	AR	443				MANTES-LA-VILLE	AR	1255			
MANTES-LA-VILLE	AR	444				MANTES-LA-VILLE	AR	1262 A			
MANTES-LA-VILLE	AR	445				MANTES-LA-VILLE	AR	1263			
MANTES-LA-VILLE	AR	445				MANTES-LA-VILLE	AR	1266 A			
MANTES-LA-VILLE	AR	446				MANTES-LA-VILLE	AR	1268 A			
MANTES-LA-VILLE	AR	441				MANTES-LA-VILLE	AR	1270 A			
MANTES-LA-VILLE	AR	449				MANTES-LA-VILLE	AR	1272 A			
MANTES-LA-VILLE	AR	89K				MANTES-LA-VILLE	AR	1274 A			
MANTES-LA-VILLE	AR	92T				MANTES-LA-VILLE	AR	1277 A			
MANTES-LA-VILLE	AR	96				MANTES-LA-VILLE	AR	1279 A			
						MANTES-LA-VILLE	AR	1281			

Disposition n° 2 de la formalité 7804P04 2014P480 : Etat descriptif de division en volumes

Disposants		Date de Naissance ou N° d'identité	
Numero	Désignation des Personnes		
1	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE L'AUTRE MANTES	798 155 149	

Disposition n° 2 de la formalité 7804P04 2014P480 : Etat descriptif de division en volumes

Commune		Designation Cadastre	Volume	Lot
MANTES-LA-VILLE		AR 1069	1001 à 1002	
		AR 1248		
		AR 1250		
		AR 1261		
		AR 1268		
		AR 1270		
		AR 1272		
		AR 1274		
MANTES-LA-VILLE		AR 447		
		AR 1069		
		AR 1248		
		AR 1250		
		AR 1261		
		AR 1268		
		AR 1270		
		AR 1272		
		AR 1274		

Compromis : Division en 2 lots volumes n° 1001 et 1002

N° d'ordre : 7	Date de dépôt : 07/02/2014	Référence d'enlèvement : 7804P04 2014P481	Date de l'acte : 07/01/2014
Nature de l'acte : ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION EN VOLUMES			
Rédacteur : NOT LEEBHVRE / LIMAY			

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014P481 :

Disposants		Date de Naissance ou N° d'identité
Numéro	Designation des Personnes	
1	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE L'AUTRE MANTES	798 155 149

Immeubles

Disposition n° 1 de la formatiè 7804P04 2014P481 :

Commune	Désignation Cadastre	Volume	Lot
MANTES-LA-VILLE	AR 1255	2001 à 2003	
	AR 1257		
	AR 1259 à AR 1260		
	AR 1263		
	AR 1265		
	AR 1267		
	AR 1269		
	AR 1278		
	AR 1280		
	MANTES-LA-VILLE		
	AR 1255		
	AR 1257		
	AR 1259 à AR 1260		
	AR 1263		
	AR 1265		
	AR 1267		
	AR 1269		
	AR 1278		
	AR 1280		

Complément : Division en 3 lots volumes n° 2001 à 2003

N° d'ordre : 8 Date de dépôt : 07/02/2014 Référence d'enlèvement : 7804P04 2014P482 Date de l'acte : 23/01/2014

Nature de l'acte : **DEPOT DE PIECES COMPLEMENTAIRE**

Rédacteur : NOT LEBEVRE/LIMAY

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014P482 :

Bénéficiaire, Donataire				Date de naissance ou N° d'identité	
Numero	Designation des personnes			798 155 149	
1	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE L'AUTRE MANTES				
Immeubles					
Bénéficiaires	Droits	Commune	Designation cadastrale	Volume	Lot
1	TP	MANTES-LA-VILLE	AR 447 AR 960 AR 1069 AR 1244 AR 1248 h AR 1281		

DI : Droits indivisifs CO : Constructions DO : Donataire EM : Emphytéose NI : Nue-proprété en indivision NP : Nue-proprété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenuyer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit
 Prix / évaluation : 0 EUR

N° d'ordre : 9	Date de dépôt : 20/02/2014	Référence d'enlèvement : 7804P04 2014P600	Date de l'acte : 23/01/2014
Nature de l'acte : ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION ET REGLEMENT DE COPROPRIÉTÉ			
Rédacteur : NOT LEBEVRE / LIMAY			

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014P600 :

Disposants				Date de naissance ou N° d'identité	
Numero	Designation des Personnes			798 155 149	
1	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE L'AUTRE MANTES				
Immeubles					
Commune	Designation Cadastre	Volume	Lot		
			33		

Demande de renseignements n° 7804P02 2024H7877

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014P600 :

Commune	Designation Cadastre	Volume	Lot
MANTES-LA-VILLE	AR 1253	2002	
	AR 1255		
	AR 1257		
	AR 1259 à AR 1260		
	AR 1263		
	AR 1265		
	AR 1267		
	AR 1269		
	AR 1278		
	AR 1280		
	AR 447		
	AR 1069		
	AR 1248		
	AR 1250		
	AR 1261		
AR 1268			
AR 1270			
AR 1272			
AR 1274			
AR 960			
AR 1244			
AR 1249			
AR 1251 à AR 1252			
AR 1254			
AR 1256			
AR 1258			
AR 1262			
AR 1264			
AR 1266			

RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 01/01/1974 AU 07/04/2024

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014P600 :

Commune	Désignation Cadastre	Volume	Lot
	AR 1271		1 à 262
	AR 1273		
	AR 1275 à AR 1277		
	AR 1279		
	AR 1281		

Complément : Règlement de copropriété et état descriptif de division en 263 lots numérotés de 1 à 262

N° d'ordre : 10	Date de dépôt : 17/04/2014	Référence de dépôt : 7804P04 2014D2341	Date de l'acte : 26/03/2014
Nature de l'acte : RADIATION SIMPLIFIÉE PARTIELLE D'INSCRIPTION de la formalité initiale du 16/01/2014 Sages : 7804P04 Vol 2014V N° 74			
Rédacteur : NOT LEBEVRE Sylvain / LMAY			
Domicile élu :			

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014D2341 :

Créanciers		Date de Naissance ou N° d'identité	
Numero	Désignation des personnes		
Propriétaire Immeuble / Contre			
Numero	Désignation des personnes		Date de Naissance ou N° d'identité
1	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE L'AUTRE MANTES		798 155 149

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014D2341 :

Prop./Immu/Conté	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volumé	Lot
		MANTES-LA-VILLE	AR 1253 AR 1255 AR 1257 AR 1259 à AR 1260 AR 1263 AR 1265 AR 1267 AR 1269 AR 1278 AR 1280	2002	
		MANTES-LA-VILLE	AR 447 AR 1069 AR 1248 AR 1250 AR 1261 AR 1268 AR 1270 AR 1272 AR 1274 AR 960 AR 1244 AR 1249 AR 1251 à AR 1252 AR 1254 AR 1256 AR 1258 AR 1262 AR 1264 AR 1266 AR 1271 AR 1273 AR 1275 à AR 1277	1000	

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014D2341 :

Immeubles	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
Prop. Immu/Contre Droits		AR 1279 AR 1281		74 195

Complément : radiation partielle en ce quelle ne gêne que les lots 74 et 195.

N° d'ordre : 11	Date de dépôt : 06/05/2014	Référence de dépôt : 7804P04 2014D2716	Date de l'acte : 25/03/2014
	Nature de l'acte : RADIATION SIMPLIÉE PARTIELLE D'INSCRIPTION de la formalité initiale du 16/01/2014 Sages : 7804P04 Vol 2014V N° 74		
	Rédacteur : NOT LÉFEBVRE Sylvain / LMAY		
	Domicile élu :		

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014D2716 :

Créanciers		Date de Naissance ou N° d'identité
Numero	Désignation des personnes	
Propriétaire Immeuble / Contre		Date de Naissance ou N° d'identité
Numero	Désignation des personnes	
1	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE L'AUTREMANTES	798 155 149

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014D2716 :

Immeubles	Propriétaire/Contre	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
			MANTES-LA-VILLE	AR 425 AR 428 à AR 429 AR 439 à AR 449 AR 896 AR 927 AR 960 à AR 961 AR 1069 AR 1234		
			MANTES-LA-VILLE	AR 1253 AR 1255 AR 1257 AR 1259 à AR 1260 AR 1263 AR 1265 AR 1267 AR 1269 AR 1278 AR 1280	2002	
			MANTES-LA-VILLE	AR 447 AR 1060 AR 1248 AR 1250 AR 1261 AR 1268 AR 1270 AR 1272 AR 1274 AR 960 AR 1244 AR 1249 AR 1251 à AR 1252 AR 1254	1002	

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014D2716 :

Immeubles	Prop.Immu/Contre Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
			AR 1256		101
			AR 1258		212
			AR 1262		
			AR 1264		
			AR 1266		
			AR 1271		
			AR 1273		
			AR 1275 & AR 1277		
			AR 1279		
			AR 1281		

Complément : - Réduction de gage portant sur les lois 101 et 212.

N° d'ordre : 12	Date de dépôt : 07/05/2014	Référence de dépôt : 7804P04 2014D2718	Date de l'acte : 26/03/2014
Nature de l'acte : RADIATION SIMPLIFIEE PARTIELLE D'INSCRIPTION de la formalité initiale du 16/01/2014 Sages : 7804P04 Vol 2014V N° 74			
Rédacteur : NOT LEFEBVRE Sylvain / LIMAY			
Densité des...			

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014D2718 :

Créanciers		Propriétaire Immeuble / Contre	
Numero	Désignation des personnes	Numero	Désignation des personnes
		1	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE L'AUTRE MANTES
			Date de Naissance ou N° d'identité
			798 155 149

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014D2718 :

Propriété/Immu/Contré	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
		MANTES-LA-VILLE	AR 425 AR 428 à AR 429 AR 439 à AR 449 AR 896 AR 927 AR 960 à AR 961 AR 1069 AR 1234		
		MANTES-LA-VILLE	AR 1253 AR 1255 AR 1257 AR 1259 à AR 1260 AR 1263 AR 1265 AR 1267 AR 1269 AR 1278 AR 1280	2002	
		MANTES-LA-VILLE	AR 447 AR 1040 AR 1248 AR 1250 AR 1261 AR 1268 AR 1270 AR 1272 AR 1274 AR 960 AR 1244 AR 1249 AR 1251 à AR 1252 AR 1254	1002	

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014D2718 :

Immeubles	Propriété/Contre	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
				AR 1256		120
				AR 1258		196
				AR 1262		
				AR 1264		
				AR 1265		
				AR 1271		
				AR 1273		
				AR 1275 à AR 1277		
				AR 1279		
				AR 1281		

Complément : - Réduction du gage sur les lots 120 et 196.

N° d'ordre : 13	Date de dépôt : 17/10/2014	Référence d'enlèvement : 7804P04 2014P3377	Date de l'acte : 10/10/2014
	Nature de l'acte : ATTESTATION RECTIFICATIVE VALANT REPRISE POUR ORDRE de la formalité initiale du 29/08/2014 Sages : 7804P04 Vol 2014P N° 2857		
	Rédacteur : NOT I FERREUX / I MAAY		

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014P3377 : Dépt de pièces complémentaire du 06/08/2014

Bénéficiaire, Donataire					
Numéro	Désignation des personnes				Date de naissance ou N° d'identité
1	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE L'AUTRE MANTES				798 155 149

Immeubles					
Bénéficiaires	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
1	TP	MANTES-LA-VILLE	AR 1253		

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014P3377 : Dépt de pièces complémentaire du 06/08/2014

Immeubles					
Bénéficiaires	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
1	TP	MANTES-LA-VILLE	AR 1255 AR 1257 AR 1259 à AR 1260 AR 1263 AR 1265 AR 1267 AR 1269 AR 1278 AR 1280	2002	
		MANTES-LA-VILLE	AR 447 AR 1069 AR 1248 AR 1250 AR 1261 AR 1268 AR 1270 AR 1272 AR 1274 AR 960	1002	

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014P3377 : Dépôt de pièces complémentaire du 06/08/2014

Immeubles		Commune	Designation cadastrale	Volume	Lot
Bénéficiaires	Droits				
1	TP		AR 1244 AR 1249 AR 1251 à AR 1252 AR 1254 AR 1256 AR 1258 AR 1262 AR 1264 AR 1266 AR 1271 AR 1273 AR 1275 à AR 1277 AR 1770 AR 1281		1 à 262

DI : Droits indivis CO : Constructions DO : Domanier EM : Emphytéose NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenyer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit

Prix / Evaluation : 0 EUR

Complément : Régularisation concernant la désignation des immeubles

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2015P2236 : Division de lois

N° d'ordre : 14	Date de dépôt : 07/07/2015	Référence d'élargissement : 7804P04 2015P2236	Date de l'acte : 01/07/2015
Nature de l'acte : MODIFICATION D'ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION			
Rédacteur : NOT LEPREVRE / LIMAY			

Immeuble Mère						Immeuble Fille					
Commune	Prix	Sec	Plan	Vol	Lot	Commune	Prix	Sec	Plan	Vol	Lot

Immeuble Mère						Immeuble Filie						
Commune	Prix	Sec	Plan	Vol	Lot	Commune	Prix	Sec	Plan	Vol	Lot	
MANTES-LA-VILLE	AR	1353				MANTES-LA-VILLE	AR	1253				
	AR	1355					AR	1255				
	AR	1357					AR	1257				
	AR	1359 A					AR	1259 A				
	AR	1360					AR	1260				
	AR	1363					AR	1263				
	AR	1365					AR	1265				
	AR	1367					AR	1267				
	AR	1369					AR	1269				
	AR	1378					AR	1278				
AR	1380				AR	1280						
				2002						2002		
MANTES-LA-VILLE	AR	417				MANTES-LA-VILLE	AR	447				
	AR	1069					AR	1069				
	AR	1148					AR	1248				
	AR	1150					AR	1150				
	AR	1161					AR	1261				
	AR	1168					AR	1268				
	AR	1170					AR	1270				
	AR	1172					AR	1272				
	AR	1174					AR	1274				
					1002							1002
MANTES-LA-VILLE	AR	960				MANTES-LA-VILLE	AR	960				
	AR	1344					AR	1244				
	AR	1349					AR	1249				

Immeuble Mère							Immeuble Filie						
Commune	Prix	Sect	Plan	Voie	Lot		Commune	Prix	Sect	Plan	Voie	Lot	
	AR	1251	A					AR	1251	A			
		1252							1252				
	AR	1254						AR	1254				
	AR	1256						AR	1256				
	AR	1258						AR	1258				
	AR	1262						AR	1262				
	AR	1264						AR	1264				
	AR	1266						AR	1266				
	AR	1271						AR	1271				
	AR	1273						AR	1273				
	AR	1275	A					AR	1275	A			
		1277							1277				
	AR	1279						AR	1279				
	AR	1281						AR	1281				
					21							263	
												264	

Immeuble Mère						Immeuble Filie						
Commune	Pfx	Sect	Plan	Vol	Lot	Commune	Pfx	Sect	Plan	Vol	Lot	
MANTES-LA-VILLE	AR		1253			MANTES-LA-VILLE	AR		1253			
	AR		1255				AR		1255			
	AR		1257				AR		1257			
	AR		1259 A				AR		1259 A			
	AR		1260				AR		1260			
	AR		1263				AR		1263			
	AR		1265				AR		1265			
	AR		1267				AR		1267			
	AR		1269				AR		1269			
	AR		1278				AR		1278			
AR		1280			AR		1280					
2002						2002						
MANTES-LA-VILLE	AR		447			MANTES-LA-VILLE	AR		447			
	AR		1069				AR		1069			
	AR		1248				AR		1248			
	AR		1150				AR		1150			
	AR		1261				AR		1261			
	AR		1268				AR		1268			
AR		1270			AR		1270					
AR		1272			AR		1272					
AR		1274			AR		1274					
1002						1002						
MANTES-LA-VILLE	AR		950			MANTES-LA-VILLE	AR		960			
	AR		1244				AR		1244			
	AR		1249				AR		1249			

Immeuble Mère							Immeuble Filie						
Commune	Pfx	Sect	Plan	Vol	Lot		Commune	Pfx	Sect	Plan	Vol	Lot	
	AR		1251 A					AR		1251 A			
			1252							1252			
	AR		1254					AR		1254			
	AR		1256					AR		1256			
	AR		1258					AR		1258			
	AR		1262					AR		1262			
	AR		1264					AR		1264			
	AR		1266					AR		1266			
	AR		1271					AR		1271			
	AR		1273					AR		1273			
	AR		1275 A					AR		1275 A			
	AR		1277					AR		1277			
	AR		1279					AR		1279			
	AR		1281					AR		1281			
					26							265 A	
												266	

Immeuble Mère						Immeuble Fille						
Commune	Pix	Sect	Plan	Vol	Lot	Commune	Pix	Sect	Plan	Vol	Lot	
MANTES-LA-VILLE	AR	153				MANTES-LA-VILLE	AR	1253				
	AR	155					AR	1255				
	AR	157					AR	1257				
	AR	159 A					AR	1259 A				
	AR	160					AR	1260				
	AR	163					AR	1263				
	AR	165					AR	1265				
	AR	167					AR	1267				
	AR	169					AR	1269				
	AR	178					AR	1278				
MANTES-LA-VILLE	AR	180				AR	1280					
	2002						2002					
	AR	417				AR	447					
	AR	1669				AR	1069					
	AR	1348				AR	1248					
	AR	1350				AR	1250					
	AR	1361				AR	1261					
	AR	1368				AR	1268					
	AR	1370				AR	1270					
	AR	1372				AR	1272					
MANTES-LA-VILLE	AR	1374				AR	1274					
	1002						1002					
	AR	960				AR	960					
	AR	1344				AR	1244					
MANTES-LA-VILLE	AR	1349				AR	1249					

Immeuble Mère						Immeuble Filles					
Commune	Prix	Sect	Plan	Vol	Lot	Commune	Prix	Sect	Plan	Vol	Lot
	AR		1251 à 1252				AR		1251 à 1252		
	AR		1254				AR		1254		
	AR		1256				AR		1256		
	AR		1258				AR		1258		
	AR		1262				AR		1262		
	AR		1264				AR		1264		
	AR		1266				AR		1266		
	AR		1271				AR		1271		
	AR		1273				AR		1273		
	AR		1275 à 1277				AR		1275 à 1277		
	AR		1279				AR		1279		
	AR		1281				AR		1281		
					31					267 à 268	

Disposition n° 2 de la formalité 7804P04 2015P2236 : MODIFICATIF EDD ET RCP, DIVISIONS DE LOTS

Disponants		Disponibles	
Numéro	Designation des Personnes	Designation Cadastre	Volume
1	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE L'AUTRE MANTES		
Immeubles		Lot	
Commune	Designation Cadastre	Volume	Lot

Disposition n° 2 de la formalité 7804P04 2015P2236 : MODIFICATIF EDD ET RCP, DIVISIONS DE LOTS

Commune	Designation Cadastre	Volume	Lot
MANTES-LA-VILLE	AR 960	1002	
	AR 1244		
	AR 1249		
	AR 1251 & AR 1252		
	AR 1254		
	AR 1256		
	AR 1258		
	AR 1262		
	AR 1264		
	AR 1266		
	AR 1271		
	AR 1273		
	AR 1275 & AR 1277		
	AR 1279		
AR 1281			
AR 447			
AR 1069			
AR 1248			
AR 1250			
AR 1261			
AR 1268			
AR 1270			
AR 1272			
AR 1274			

Disposition n° 2 de la formalité 7804P04 2015P2336 : MODIFICATIF EDD ET RCP, DIVISIONS DE LOTS

Commune	Designation Cadastre	Volume	Lot
MANTES-LA-VILLE	AR 1253		
	AR 1255		
	AR 1257		
	AR 1259 & AR 1260		
	AR 1263		
	AR 1265		
	AR 1267		
	AR 1269		
	AR 1278		
	AR 1280	2002	

Disposition n° 2 de la formalité 7804P04 2015P2236 : MODIFICATIF EDD ET RCP, DIVISIONS DE LOTS

Commune	Designation Cadstrale	Volume	Lot		
MANTES-LA-VILLE	AR 1253	2002			
	AR 1255				
	AR 1257				
	AR 1259 à AR 1260				
	AR 1263				
	AR 1265				
	AR 1267				
	AR 1269				
	AR 1278				
	AR 1280				
	AR 447			1003	
	AR 1069				
	AR 1248				
AR 1250					
AR 1261					
AR 1268					
AR 1270					
AR 1274					
AR 960					
AR 1244					
AR 1249					
AR 1251 à AR 1252					
AR 1254					
AR 1256					
AR 1258					
AR 1262					
AR 1264					
AR 1266					

Disposition n° 2 de la formalité 7804P04 2015P2236 : MODIFICATIF EDD ET RCP, DIVISIONS DE LOTS

Commune	Désignation Cadastre	Volume	Lot
	AR 1271		263 à 268
	AR 1273		
	AR 1275 à AR 1277		
	AR 1279		
	AR 1281		

Complément : Annulation du lot 21 et remplacement par les nouveaux lots 263 et 264.
 Annulation du lot 26 et remplacement par les nouveaux lots 265 et 266.
 Annulation du lot 31 et remplacement par les nouveaux lots 267 et 268.

N° d'ordre : 15	Date de dépôt : 27/05/2016	Référence d'enlèvement : 7804P04 2016P1933	Date de l'acte : 10/05/2016
Nature de l'acte : VENTE EN ETAT FUTUR D'ACHEVEMENT		Rédacteur : NOT LEBEVRE / LIMAY	

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2016P1933 :

Disposant, Donateur	Designation des personnes	Date de naissance ou 14 ^e anniversaire
2	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE L'AUTRE MANTES	798 155 149



Bénéficiaires	Droits	Commune	Designation cadastrale	Volume	Lot
1	TP	MANTES-LA-VILLE	AR 1253 AR 1255		

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2016P1933 :

Immeubles		Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
Bénéficiaires	TP					
1			MANTES-LA-VILLE	AR 1257 AR 1259 à AR 1260 AR 1263 AR 1265 AR 1267 AR 1269 AR 1278 AR 1280	2002	
			MANTES-LA-VILLE	AR 447 AR 1069 AR 1248 AR 1360 AR 1261 AR 1268 AR 1270 AR 1272 AR 1274	1002	

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2016P1933 :

Immeubles			
Bénéficiaires	Droits	Commune	
1	TP		
		Désignation cadastrale	Lot
		AR 1249	
		AR 1251 & AR 1252	
		AR 1254	
		AR 1256	
		AR 1258	
		AR 1262	
		AR 1264	
		AR 1266	
		AR 1271	
		AR 1273	
		AR 1275 & AR 1277	
		AR 1279	
		AR 1281	
			221
			121
			221

DI : Droits Indivis CO : Constructions DO : Dominier EM : Emphytéote NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenyer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit

Prix / évaluation : 165 000,00 EUR

N° d'ordre : 16	Date de dépôt : 28/04/2023	Référence d'unlissement : 7804P02 2023P12578	Date de l'acte : 14/04/2023
Nature de l'acte : VENTE	Rédacteur : NOT Alexandra SANSON-TOCQUE / POISSY		

Disposition n° 1 de la formalité 7804P02 2023P12578 : Vente

AVOVENTES

Immeubles		Droits	Commune	Designation cadastrale	Volume	Loi
Bénéficiaires	TP					
2			MANTES-LA-VILLE	AR 1253 AR 1255 AR 1257 AR 1259 à AR 1260 AR 1263 AR 1265 AR 1267 AR 1269 AR 1278 AR 1280	2002	
			MANTES-LA-VILLE	AR 447 AR 1069 AR 1248 AR 1250		

Disposition n° 1 de la formalité 7804P02 2023P12578 : Vente

Immeubles		Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
Bénéficiaires	TP					
2			MANTES-LA-VILLE	AR 1261	1002	
				AR 1268		
				AR 1270		
				AR 1272		
				AR 1274		
				AR 960		
				AR 1244		
				AR 1249		
				AR 1251 & AR 1252		
				AR 1254		
				AR 1256		
			AR 1258			
			AR 1262			
			AR 1264			
			AR 1266			
			AR 1271			
			AR 1273			
			AR 1275 & AR 1277			
			AR 1279			
			AR 1281			

Disposition n° 1 de la formalité 7804P02 2023P12578 : Vente

Immeubles	Bénéficiaires	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
2	TP					121 221

DI : Droits Indivis CO : Constructions DO : Domanier EM : Emphytéose NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenuyer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit

Prix / évaluation : 185.000,00 EUR

N° d'ordre : 17	Date de dépôt : 28/04/2023	Référence d'enlèvement : 7804P02 2023V4177	Date de l'acte : 14/04/2023
Nature de l'acte : HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE	Rédacteur : NOT Alexandra SANSON-TOUQUE / POISSY	Domicile élu : POISSY en l'étude	

Disposition n° 1 de la formalité 7804P02 2023V4177 : Hypothèque conventionnelle

Créanciers	Numero	Désignation des personnes	Date de Naissance ou N° d'identité
		CAISSE DE CREDIT MUTUEL OZOIR LA FERRIERE	487 852 287

AVOVENTES

Disposition n° 1 de la formalité 7804P02 2023V4177 : Hypothèque conventionnelle

Immeubles	Prop. Imm/Conté Drois	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
		MANTES-LA-VILLE	AR 1253 AR 1255 AR 1257 AR 1259 à AR 1260 AR 1263 AR 1265 AR 1267 AR 1269 AR 1278 AR 1280		
		MANTES-LA-VILLE	AR 447 AR 1069 AR 1248 AR 1250 AR 1261 AR 1268 AR 1270 AR 1272 AR 1274		
		MANTES-LA-VILLE	AR 960 AR 1244 AR 1249 AR 1251 à AR 1252 AR 1254 AR 1256 AR 1258 AR 1262 AR 1264 AR 1266 AR 1271 AR 1273 AR 1275 à AR 1277	1000	

Disposition n° 1 de la formalité 7804P02 2023V4177 : Hypothèque conventionnelle

Immeubles	Propriété/Contre Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
			AR 1279		121
			AR 1281		221

Montant Principal : 48 869,00 EUR. Accessoires : 9 773,80 EUR. Taux d'intérêt : 3,55 %
Date extrême d'exploitabilité : 05/02/2051 Date extrême d'effet : 05/02/2052

N° d'ordre : 18	Date de dépôt : 28/04/2023	Référence d'emplacement : 7804P02 2023V4178	Date de l'acte : 14/04/2023
Nature de l'acte : HYPOTHEQUE LEGALE SPECIALE DU PRETEUR DE DENIERS		Rédacteur : NOT Alexandra SANSON-TOCQUE / POISSY	
Domicile élu : POISSY en l'étude			

Disposition n° 1 de la formalité 7804P02 2023V4178 : HLS du prêteur de deniers

Créanciers	Désignation des personnes	Date de Naissance ou N° d'identité
Numero	CAISSE DE CREDIT MUTUEL OZOIR LA FERIERE	487 852 287



Disposition n° 1 de la formalité 7804P02 2023V4178 : HLS du prêteur de deniers

Immobilisations		Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
Propriété	Droits				
		MANTES-LA-VILLE	AR 1253 AR 1255 AR 1257 AR 1259 à AR 1260 AR 1263 AR 1265 AR 1267 AR 1269 AR 1278 AR 1280	2002	
		MANTES-LA-VILLE	AR 447 AR 1069 AR 1248 AR 1250 AR 1261 AR 1268 AR 1270 AR 1272 AR 1274 AR 960 AR 1244 AR 1249 AR 1251 à AR 1252 AR 1254 AR 1256 AR 1258 AR 1262 AR 1264 AR 1266 AR 1271 AR 1273 AR 1275 à AR 1277	1002	

Disposition n° 1 de la formalité 7804P02 2023V4178 : H.S du prêteur de deniers

Immeubles	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
Prop./Imm/Contre Droits		AR 1279		121
		AR 1281		221

Montant Principal : 185.000,00 EUR Accessoires : 37.000,00 EUR Taux d'intérêt : 3,55 %
Date extrême d'exigibilité : 05/02/2051 Date extrême d'effet : 05/02/2052

N° d'ordre : 19	Date de dépôt : 06/03/2024	Référence d'enlèvement : 7804P02 2024P5714	Date de l'acte : 22/02/2024
Nature de l'acte : VENTE			
Rédacteur : NOT Christophe POITOU / MAISONS-LAFFITTE			

Disposition n° 1 de la formalité 7804P02 2024P5714 :

Disposant, Donateur



Bénéficiaires	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
2	TP	MANTES-LA-VILLE	AR 960 AR 1244 AR 1249 AR 1251 & AR 1252 AR 1254		

Disposition n° 1 de la formalité 7804P02 2024P5714 :

Immeubles	Bénéficiaires	Droits	Commune	Designation cadastrale	Volume	Lot
2	TP		MANTES-LA-VILLE	AR 1256 AR 1258 AR 1262 AR 1264 AR 1266 AR 1271 AR 1273 AR 1275 & AR 1277 AR 1279 AR 1281	2002	

Disposition n° 1 de la formalité 7804P02 2024P5714 :

Immeubles		Commune	Designation cadastrale	Volume	Lot
Bénéficiaires	Droits				
2	TP	MANTES-LA-VILLE	AR 1253 AR 1255 AR 1257 AR 1259 à AR 1260 AR 1263 AR 1265 AR 1267 AR 1269 AR 1278 AR 1280	2002	
		MANTES-LA-VILLE	AR 447 AR 1040 AR 1248 AR 1250 AR 1261 AR 1268 AR 1270 AR 1272 AR 1274	1002	

Disposition n° 1 de la formalité 7804P02 2024P5714 :

Immeubles	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
2	TP	MANTES-LA-VILLE	AR 960		49 133
			AR 1244		
			AR 1249		
			AR 1251 à AR 1252		
			AR 1254		
			AR 1256		
			AR 1258		
			AR 1262		
			AR 1264		
			AR 1266		
AR 1271					
AR 1273					
AR 1279					
AR 1281					
			AR 1775 à AR 1777		

DI : Droits Indivis CO : Constructions DO : Domanier EM : Emphytéose NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenuer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit
 Prix / évaluation : 164.000,00 EUR

**RELEVÉ DES FORMALITÉS REPORTÉES SUR LES IMMEUBLES
INTERROGES**

N° d'ordre : 20	Date de dépôt : 16/01/2014	Référence d'enlèvement : 7804P04 2014V74	Date de l'acte : 19/12/2013
Nature de l'acte : HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE			
Rédacteur : NOT LEREVRE / LIMAY			
Domicile élu : LIMAY en Ténue			

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014V74 :

Créanciers		Date de Naissance ou N° d'identité
Numéro	Designation des personnes	
	BANQUE EUROPEENNE CREDIT MUTUEL	
Propriétaire Immeuble / Contre		Date de Naissance ou N° d'identité
Numéro	Designation des personnes	
1	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE L'AUTRE MANTES	798 155 149

Immeubles		Designation cadastrale	Volume	Lot
Prop.Imm	Contre	Droits	Commune	
			MANTES-LA-VILLE	
			AR 425	
			AR 428 à AR 429	
			AR 439 à AR 449	
			AR 896	
			AR 927	
			AR 960 à AR 961	
			AR 1069	
			AR 1274	

Montant Principal : 2.500.000,00 EUR. Accessoires : 500.000,00 EUR. Taux d'intérêt : 2,23 %
Date extrême de visibilité : 31/12/2015 Date extrême de effet : 31/12/2016

Dernière page de la réponse à la demande de renseignements qui comporte 68 pages y compris le certificat.



Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE
VERSAILLES 2

12 RUE DE L'ECOLE DES POSTES
78011 VERSAILLES
Téléphone : 01 30 97 46 97
Mél : spl.versailles2@dgifp.finances.gouv.fr



Maitre BENIT AH
32 AVENUE DE SAINT CLOUD
78000 VERSAILLES

Vous trouverez dans la présente transmission :

- > Le récapitulatif des désignations des immeubles et des personnes requises ainsi que celles connues de Fcfl pour la délivrance des formalités suivi d'un sommaire des formalités publiées et reportées.
- > La réponse à votre demande de renseignements.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N°

7804P02 2024H7877

PERIODE DE CERTIFICATION : du 01/01/1974 au 24/04/2024

IMMEUBLES RETENUS POUR ETABLIR LETAT REPONSE

Code	Commune	Designation cadastrale	Volume	Lot
362	MANTES-LA-VILLE	AR 447	1002	(A)
		AR 1069		(A)
		AR 1248		(A)
		AR 1250		(A)
		AR 1261		(A)
		AR 1268		(A)
		AR 1270		(A)
		AR 1272		(A)
		AR 1274		(A)
		AR 1253		(A)
		AR 1255		(A)
		AR 1257		(A)
		AR 1259 à AR 1280		(A)
AR 1283	(A)			
AR 1285	(A)			
AR 1267	(A)			
AR 1269	(A)			
AR 1278	(A)			
AR 1280	(A)			

IMMEUBLES RETENUS POUR ETABLIR L'ETAT REPONSE

Code	Commune	Designation cadastrale	Volume	Lot
362	MANTES-LA-VILLE	AR 960 AR 1244 AR 1249 AR 1251 à AR 1252 AR 1254 AR 1256 AR 1258 AR 1262 AR 1264 AR 1266 AR 1271 AR 1273 AR 1275 à AR 1277 AR 1279 AR 1281	2002	121 221

(A) Délivrance des formalités liées à l'assise de la copropriété

FORMALITES PUBLIEES

N° d'ordre : 1	date de dépôt : 14/09/2006	références d'enlèvement : 7604P04 2006P44 18	Date de l'acte : 12/09/2006
	nature de l'acte : VENTE		

N° d'ordre : 2	date de dépôt : 16/01/2014	références d'enlèvement : 7804P04 2014P207	Date de l'acte : 19/12/2013
	nature de l'acte : VENTE		
N° d'ordre : 3	date de dépôt : 16/01/2014	références d'enlèvement : 7804P04 2014V74	Date de l'acte : 19/12/2013
	nature de l'acte : HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE		
N° d'ordre : 4	date de dépôt : 16/01/2014	références d'enlèvement : 7804P04 2014P208	Date de l'acte : 14/01/2014
	nature de l'acte : ACTE RECTIFICATIF DE CHANGEMENT de la formalité initiale du 16/01/2014 Sages : 7804P04 Voi 2014P N° 207		
N° d'ordre : 5	date de dépôt : 07/02/2014	références d'enlèvement : 7804P04 2014P473	Date de l'acte : 07/01/2014
	nature de l'acte : DEPOT DE PIECES		
N° d'ordre : 6	date de dépôt : 07/02/2014	références d'enlèvement : 7804P04 2014P480	Date de l'acte : 07/01/2014
	nature de l'acte : ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION EN VOLUMES		
N° d'ordre : 7	date de dépôt : 07/02/2014	références d'enlèvement : 7804P04 2014P481	Date de l'acte : 07/01/2014
	nature de l'acte : ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION EN VOLUMES		
N° d'ordre : 8	date de dépôt : 07/02/2014	références d'enlèvement : 7804P04 2014P482	Date de l'acte : 23/01/2014
	nature de l'acte : DEPOT DE PIECES COMPLEMENTAIRE		
N° d'ordre : 9	date de dépôt : 20/02/2014	références d'enlèvement : 7804P04 2014P600	Date de l'acte : 23/01/2014
	nature de l'acte : ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION ET REGLEMENT DE COPROPRIETE		
N° d'ordre : 10	date de dépôt : 17/04/2014	références d'enlèvement : 7804P04 2014D2341	Date de l'acte : 28/03/2014
	nature de l'acte : RADIATION SIMPLIFIEE PARTIELLE D'INSCRIPTION de la formalité initiale du 16/01/2014 Sages : 7804P04 Voi 2014V N° 74		

N° d'ordre : 11	date de dépôt : 09/05/2014	références d'enlèvement : 7804P04 201402716	Date de facie : 25/03/2014
	nature de facie : RADIATION SIMPLIFIEE PARTIELLE D'INSCRIPTION de la formalité initiale du 16/01/2014 Sages : 7804P04 Vol 2014V N° 74		
N° d'ordre : 12	date de dépôt : 07/05/2014	références d'enlèvement : 7804P04 201402718	Date de facie : 26/03/2014
	nature de facie : RADIATION SIMPLIFIEE PARTIELLE D'INSCRIPTION de la formalité initiale du 16/01/2014 Sages : 7804P04 Vol 2014V N° 74		
N° d'ordre : 13	date de dépôt : 17/10/2014	références d'enlèvement : 7804P04 2014P3377	Date de facie : 10/10/2014
	nature de facie : ATTESTATION RECTIFICATIVE VALANT REPRISE POUR ORDRE de la formalité initiale du 29/08/2014 Sages : 7804P04 Vol 2014P N° 2857		
N° d'ordre : 14	date de dépôt : 07/07/2015	références d'enlèvement : 7804P04 2015P2236	Date de facie : 01/07/2015
	nature de facie : MODIFICATION DETAT DESCRIPTIF DE DIVISION		
N° d'ordre : 15	date de dépôt : 27/05/2016	références d'enlèvement : 7804P04 2016P1933	Date de facie : 10/05/2016
	nature de facie : VENTE EN ETAT FUTUR D'ACHEVEMENT		
N° d'ordre : 16	date de dépôt : 28/04/2023	références d'enlèvement : 7804P02 2023P12578	Date de facie : 14/04/2023
	nature de facie : VENTE		
N° d'ordre : 17	date de dépôt : 28/04/2023	références d'enlèvement : 7804P02 2023V4177	Date de facie : 14/04/2023
	nature de facie : HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE		
N° d'ordre : 18	date de dépôt : 28/04/2023	références d'enlèvement : 7804P02 2023V4178	Date de facie : 14/04/2023
	nature de facie : HYPOTHEQUE LEGALE SPECIALE DU PRETEUR DE DENIERS		
N° d'ordre : 19	date de dépôt : 06/03/2024	références d'enlèvement : 7804P02 2024P5714	Date de facie : 22/02/2024
	nature de facie : VENTE		

FORMALITES REPORTEES

N° d'ordre : 20

date de dépôt : 16/01/2014

références d'assèment : 7804P04 2014V74

nature de l'acte : **HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE**

Date de l'acte : 19/12/2013



11194*04

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

Formulaire obligatoire

Décret n° 55-1350 du 14/10/1955, art. 39

Service de la Publicité Foncière
de Versailles 2

Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMPTABILISÉ

N° 3233-SD
(01-2018)
@internet-DGFIP

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

N° de la demande : F1522
Déposé le : 02/08/2024
Références du dossier : 39467

02 AOUT 2024

DCS
PROV

IDENTIFICATION ET SIGNATURE DU DEMANDEUR

**Demande de renseignements
pour la période à compter du 1^{er} janvier 1956**à souscrire en DEUX exemplaires auprès du service de
publicité foncière du lieu de situation des biens pour lesquels
les renseignements sont demandés.(voir la notice n° 3241-NOT-SD d'aide au remplissage des
demandes de renseignements hypothécaires et d'information
sur les tarifs).

Service de publicité foncière :

VERSAILLES 2

Identité¹ : Me Margaret BENITAH
Adresse : 32 avenue de Saint Cloud
78000 VERSAILLES
NIREES.CCM AVOVENTES
Courriel² :
Téléphone : 01.30.21.85.48
À VERSAILLES, le 29 / 07 / 2024
Signature (obligatoire) : Elise Guélliers Avocat
21, rue des Hauts Châteaux - 75008 Paris les
Tél : 01 86 60 37 37 - Fax : 96

AVOVENTES

DESIGNATION DES IMMEUBLES (toute erreur dégage la responsabilité de l'État - art. 8-1 et 9 du décret du 04/01/1955 modifié).
Si plusieurs immeubles sont indiqués, ils sont à l'exception de Versailles 2.

N°	Commune (en majuscules) (arrondissement s'il y a lieu, ruel et numéro)	Références cadastrales (préfixe s'il y a lieu, section et numéro) Section AR numéro	Numéro de division volumétrique	Numéro de lot de copropriété
1	MANTES LA VILLE (78711)	Section AR numéro 447 Section AR numéro 1069	1002	121
2		Section AR numéro 1248 Section AR numéro 1250		221
3		Section AR numéro 1261 Section AR numéro 1268		
4		Section AR numéro 1270 Section AR numéro 1272		
5		Section AR numéro 1274		

PÉRIODE DE DÉLIVRANCE

CAS GÉNÉRAL

Période allant du 1^{er} janvier 1956³ à la date de mise à jour du fichier au jour de réception de la demande, pour les demandes portant uniquement sur
des personnes, ou à la date de réception de la demande pour tout autre type de demande.

CAS PARTICULIER

Vous souhaitez une période différente du cas général, veuillez préciser :

- le point de départ (date postérieure au 1^{er} janvier 1956) : ____ / ____ / ____
- le point d'arrivée, au plus tard le ____ / ____ / ____Pour une demande portant uniquement sur des immeubles, souhaitez-vous limiter la délivrance à l'information concernant le dernier
propriétaire connu ? (si oui, cochez la case)¹ Nom (en majuscules), prénom(s) ou dénomination sociale (en majuscules). ² L'indication du courriel autorise l'administration à vous répondre par courriel.³ Pour les associations ou syndicats, la date et le lieu de la déclaration ou du dépôt des statuts. ⁴ ou date de rénovation du cadastre pour les demandes portant
uniquement sur les immeubles.

Page n° 1

CÔÛT ET FACTURATION (voir notice n° 3241-NOT-SD)

	Nombre de personnes ou d'immeubles	Tarif	Total
Tarif des demandes portant sur des personnes ou sur des immeubles	0	x 12 € =	€
Tarifs des demandes portant à la fois sur des personnes et des immeubles		12 €	12 €
- nombre de personnes au-delà de 3 :		x 5 € =	+ €
- nombre d'immeubles au-delà de 5 :	5	x 2 € =	+ 10€
Frais d'expédition (2 € ; 0 € si envoi par courriel) :			+ 2 €
		TOTAL =	24€

MODE DE PAIEMENT

chèque à l'ordre du Trésor public virement numéraire (si n'excède pas 300 €)

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Le dépôt de la présente demande est refusé pour le (ou les) motif(s) suivant(s) :

- insuffisance de la désignation des personnes et/ou des immeubles
- défaut ou insuffisance de provision
- demande non signée et/ou non datée
- autre :

Le ____ / ____ / _____

*Le comptable des finances publiques,
Chef du service de publicité foncière*

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Référence du dossier :

N° de la demande :

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR (suite)

Identité ¹ : Me Margàret BENITAH

Adresse : 32 avenue de Saint Cloud

78000 VERSAILLES

N/REFS: CCM C

IDENTIFICATION DES PERSONNES (suite)

(toute erreur ou imprécision dégage la responsabilité de l'État - art. 9 du décret du 04/01/1955 modifié).

N°	Personnes physiques :	Nom (en majuscules)	Prénom(s) dans l'ordre de l'état civil	Date et lieu de naissance
	Personnes morales :	Dénomination (en majuscules)	Siège social ²	N° SIREN

DESIGNATION DES IMMEUBLES (suite)

(toute erreur dégage la responsabilité de l'État - art.8-1 et 9 du décret du 04/01/1955 modifié).

N°	Commune (en majuscules) (arrondissement s'il y a lieu, rucet numéro)	Références cadastrales (préfixe s'il y a lieu, section et numéro)	Numéro de division volumétrique	Numéro de lot de copropriété
	MANTES LA VILLE (78711)	Section AR numero 960 Section AR numero 1244 Section AR numero 1249	2002	
		Section AR numero 1251 à Section AR numero 1260		
		Section AR numero 1262 à Section AR numero 1267		
		Section AR numero 1269 Section AR numero 1271 Section AR numero 1273		
		Section AR numero 1275 à Section AR numero 1281		

¹ Nom (en majuscules), prénom(s) ou dénomination sociale (en majuscules).

² Pour les associations ou syndicats, la date et le lieu de la déclaration ou du dépôt des statuts.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE
VERSAILLES 2

Demande de renseignements n° 7804F02 2024F1522
déposée le 02/08/2024, par Maître GUEILHERS ELISA

Ref. dossier : CMDT PAYER

CERTIFICAT

Le Service de la Publicité Foncière certifie le présent document(*) qui contient les éléments suivants:

- Pour la période de publication du 01/10/1974 au 14/07/2024 (date de mise à jour fichier)
 - [x] Il n'existe aucune formalité au fichier immobilier non informatisé,
 - [x] Il n'existe que les 20 formalités indiquées dans le tableau ci-joint,
- Le certificat de dépôt pour la période comprise entre la date de mise à jour du fichier immobilier informatisé et la date de dépôt de la demande :
 - [x] Il n'existe qu'1 formalité indiquée au registre des dépôts concernant les immeubles requis.

A VERSAILLES 2, le 05/08/2024

Pour le Service de la Publicité Foncière,
Le comptable des Finances Publiques,

(*) Le nombre de page(s) total figure en fin de document

Les dispositions des articles 38 à 43 de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, auprès du Service de la Publicité Foncière, un droit d'accès et un droit de rectification.

N° d'ordre : 1	Date de dépôt : 14/09/2006	Référence d'enlissement : 7804P04 2006P4418	Date de l'acte : 12/09/2006
	Nature de l'acte : VENTE		
	Rédacteur : NOT DECLÉTY / MANTES LA JOLIE		

Disposition n° 2 de la formalité 7804P04 2006P4418 :

AVOVENTES

Bénéficiaire, Donataire

Numéro	Désignation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité
3	COMMUNE DE MANTES LA VILLE	217 803 626

Immeubles	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
3	TP	MANTES-LA-VILLE	AR 960 à AR 961		

DI : Droits Indivis CO : Constructions DO : Dominant EM : Emphytéose NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété FR : Preneur bail à réhabilitation SD : Sol TE : Tenuer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit

Prix / évaluation : 185.000,00 EUR

N° d'ordre : 2	Date de dépôt : 16/01/2014	Référence d'enlissement : 7804P04 2014P207	Date de l'acte : 19/12/2013
	Nature de l'acte : VENTE		
	Rédacteur : NOT LEBEVRE / LIMAY		

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014P207 :

Disposant, Donateur	Désignation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité
1	COMMUNE DE MANTES LA VILLE	217 803 626

RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 01/01/1971 AU 14/07/2024

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014P207 :

Bénéficiaire, Donataire				Date de naissance ou N° d'identité	
Numero	Désignation des personnes				
2	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE L'AUTRE MANTES				798 155 149
Immeubles					
Bénéficiaires	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
2	TP	MANTES-LA-VILLE	AR 425 AR 428 à AR 429 AR 430 à AR 440 AR 896 AR 927 AR 960 à AR 961 AR 1069 AR 1234		

DI : Droit Indivis CO : Constructions DO : Domanier EM : Emphytéie NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenayer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit

Prix / évaluation : 1.477.981,70 EUR

Complément : la parcelle AR 1234 est issue du domaine public

N° d'ordre : 3	Date de dépôt : 16/01/2014	Référence d'enlèvement : 7804P04 2014V74	Date de l'acte : 19/12/2013
Nature de l'acte : HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE			
Rédacteur : NOT LEPÈVRE / LIMAY			
Domicile élu : LIMAY en l'étude			

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1974 AU 14/07/2024

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014P74 :

Créanciers		Date de Naissance ou N° d'identité			
Numéro	Designation des personnes				
	BANQUE EUROPEENNE CREDIT MUTUEL				
Propriétaire Immeuble / Contre		Date de Naissance ou N° d'identité			
Numéro	Designation des personnes				
1	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE L'AUTRE MANTES	798 155 149			
Immeubles					
Prop.Imm/Contre	Droits	Commune	Designation cadastrale	Volume	Lot
		MANTES-LA-VILLE	AR 425 AR 428 à AR 429 AR 439 à AR 449 AR 896 AR 927 AR 960 à AR 961 AR 1069 AR 1234		

Montant Principal : 2.500.000,00 EUR Accessoires : 500.000,00 EUR Taux d'intérêt : 2,23 %
 Date extrême de disponibilité : 31/12/2015 Date extrême de délai : 31/12/2016

N° d'ordre : 4	Date de dépôt : 16/01/2014	Référence d'emissement : 7804P04 2014P208	Date de l'acte : 14/01/2014
	Nature de l'acte : ACTE RECTIFICATIF DE CHANGEMENT de la formalité initiale du 16/01/2014 Sages : 7804P04 Vol 2014P N° 207		
	Rédacteur : NOT LEBEVRE / LIMAY		

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014P208 :

Disposant, Donateur		Date de naissance ou N° d'identité	
Numéro	Designation des personnes		
1	COMMUNE DE MANTES LA VILLE	217 803 626	
Bénéficiaire, Donataire		Date de naissance ou N° d'identité	
Numéro	Designation des personnes		
2	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE L'AUTRE MANTES	798 155 149	

RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 01/01/1971 AU 14/07/2024

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014P208 :

Immeubles		Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
2	Bénéficiaires	TP	MANTES-LA-VILLE	AR 1243 à AR 1244		

DI : Droits Individus CO : Contraintes DO : Donateur EM : Emphytéote NI : Nue-propriété en indivision NP : Nuopropriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenyer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit

Prix / évaluation : 1 477 981,70 EUR

Complément : RECTIFICATIF de désignation cadastrale dans la vente du 19/11/2013 publiée le 16/01/2014 Vol 2014 * 207
Il v a lieu de modifier la parcelle AR 1234 en AR 1243 et 1244

Disposition n° 2 de la formalité 7804P04 2014P208 :

Immeuble Mère		Prix	Sect	Plan	Vol	Lot	Immeuble Filles		Prix	Sect	Plan	Vol	Lot
Commune							Commune						
MANTES-LA-VILLE		AR	1234				MANTES-LA-VILLE		AR		1243 à 1244		

N° d'ordre : 5 Date de dépôt : 07/02/2014 Référence d'enlèvement : 7804P04 2014I473 Date de l'acte : 07/01/2014
Nature de l'acte : DEPOT DE PIECES Rédacteur : NOT LEBEVRE / LIMAY

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014P473 :

Bénéficiaire, Donataire		Désignation des personnes		Date de naissance ou N° d'identité	
1	Numéro	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE L'AUTRE MANTES		798 155 149	
Immeubles					
Bénéficiaires	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
1	TP	MANTES-LA-VILLE	AR 447 AR 960		

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014P473 :

Immeubles					
Bénéficiaires	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
1	TP		AR 1069 AR 1244 AR 1248 à AR 1281		

DI : Droits Indivis CO : Constructions DO : Domanier EM : Emphytéote NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenyer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit

Prix / évaluation : 0 EUR

N° d'ordre : 6	Date de dépôt : 07/02/2014	Référence d'enlèvement : 7804P04 2014P480	Date de l'acte : 07/01/2014
Nature de l'acte : ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION EN VOLUMES			
Rédacteur : NOT JOUVIN /LEFEBVRE/GIDBBINI-FOUR /LIMAY			

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014P480 : Division de parcelles

RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 01/01/1971 AU 14/07/2024

Immeuble Mère						Immeuble Filles					
Commune	Prix	Sect	Plan	Vol	Lot	Commune	Prix	Sect	Plan	Vol	Lot
MANTES-LA-VILLE	AR	428				MANTES-LA-VILLE	AR	1248 à 1249			
MANTES-LA-VILLE	AR	429				MANTES-LA-VILLE	AR	1250 à 1251			
MANTES-LA-VILLE	AR	440				MANTES-LA-VILLE	AR	1252 à 1253			
MANTES-LA-VILLE	AR	439				MANTES-LA-VILLE	AR	1254 à 1255			
MANTES-LA-VILLE	AR	441				MANTES-LA-VILLE	AR	1256 à 1257			
MANTES-LA-VILLE	AR	442				MANTES-LA-VILLE	AR	1258 à 1261			
MANTES-LA-VILLE	AR	443				MANTES-LA-VILLE	AR	1262 à 1263			
MANTES-LA-VILLE	AR	444				MANTES-LA-VILLE	AR	1264 à 1265			
MANTES-LA-VILLE	AR	445				MANTES-LA-VILLE	AR	1266 à 1267			
MANTES-LA-VILLE	AR	446				MANTES-LA-VILLE	AR	1268 à 1269			
MANTES-LA-VILLE	AR	448				MANTES-LA-VILLE	AR	1270 à 1271			
MANTES-LA-VILLE	AR	449				MANTES-LA-VILLE	AR	1272 à 1273			
MANTES-LA-VILLE	AR	896				MANTES-LA-VILLE	AR	1274 à 1276			
MANTES-LA-VILLE	AR	927				MANTES-LA-VILLE	AR	1277 à 1278			
MANTES-LA-VILLE	AR	961				MANTES-LA-VILLE	AR	1279 à 1281			

Disposition n° 2 de la formatté 7804P04 2014P480 : Etat descriptif de division en volumes

Disposants		Date de Naissance ou N° d'identité
Numéro	Désignation des Personnes	
1	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE L'AUTRE MANTES	798 155 149

Disposition n° 2 de la formalité 7804P04 2014P480 : Etat descriptif de division en volumes

Commune	Designation Cadastre	Volume	Lot
MANTES-LA-VILLE	AR 1069	1001 à 1002	
	AR 1248		
	AR 1250		
	AR 1261		
	AR 1268		
	AR 1270		
	AR 1272		
	AR 1274		
	AR 447		
	AR 1069		
AR 1248			
AR 1250			
AR 1261			
AR 1268			
AR 1270			
AR 1272			
AR 1274			

Complément : Division en 2 lots volumes n° 1001 et 1002

N° d'ordre : 7	Date de dépôt : 07/02/2014	Référence d'enregistrement : 7804P04 2014P481	Date de l'acte : 07/01/2014
Nature de l'acte : ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION EN VOLUMES			
Rédacteur : NOT LEPÈRE / LIMAY			

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014P481 :

Disposants		Inmeubles	
Numéro	Designation des Personnes		Date de Naissance ou N° d'identité
1	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE L'AUTRE MANTES		798 155 149

RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 01/01/1974 AU 14/07/2024

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014P481 :

Commune	Désignation Cadastre	Volume	Lot
MANTES-LA-VILLE	AR 1255	2001 à 2003	
	AR 1257		
	AR 1259 à AR 1260		
	AR 1263		
	AR 1265		
	AR 1267		
	AR 1269		
	AR 1278		
	AR 1280		
	AR 1253		
AR 1255			
AR 1257			
AR 1259 à AR 1260			
AR 1263			
AR 1265			
AR 1267			
AR 1269			
AR 1278			
AR 1280			

Complément : Division en 3 lots volumes n° 2001 à 2003

N° d'ordre : 8	Date de dépôt : 07/02/2014	Référence d'enlèvement : 7804P04 2014H82	Date de l'acte : 23/01/2014
Nature de l'acte : DEPOT DE PIÈCES COMPLÉMENTAIRE			
Rédacteur : NOT LEPÈVRE / LIMAY			

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014P482 :

Bénéficiaire, Donataire					
Numéro	Designation des personnes			Date de naissance ou N° d'identité	
1	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE L'AUTRE MANTES			798 155 149	
Immeubles					
Bénéficiaires	Droits	Commune	Designation cadastrale	Volume	Lot
1	TP	MANTES-LA-VILLE	AR 447 AR 960 AR 1069 AR 1244 AR 1248 à AR 1281		

DI : Droits indivis CO : Constructions DO : Domanier EM : Emphytéote NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenyer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit

Prix / évaluation : 0 EUR

N° d'ordre : 9	Date de dépôt : 20/02/2014	Référence d'enlèvement : 7804P04 2014P600	Date de l'acte : 23/01/2014
Nature de l'acte : ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION ET REGLEMENT DE COPROPRIETE			
Rédacteur : NOT LEBBYRE / LIMAY			

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014P600 :

Disposants				
Numéro	Designation des Personnes			Date de Naissance ou N° d'identité
1	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE L'AUTRE MANTES			798 155 149
Immeubles				
Commune	Designation Cadastre	Volume	Lot	

RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 01/01/1971 AU 14/07/2024

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014P600 :

Commune	Designation Cadastrale	Volume	Lot
MANTES-LA-VILLE	AR 1253	2002	
	AR 1255		
	AR 1257		
	AR 1259 à AR 1260		
	AR 1263		
	AR 1265		
	AR 1267		
	AR 1269		
	AR 1278		
	AR 1280		
MANTES-LA-VILLE	AR 447	1002	
	AR 1069		
	AR 1248		
	AR 1250		
	AR 1261		
	AR 1268		
	AR 1270		
	AR 1272		
	AR 1274		
	AR 960		
MANTES-LA-VILLE	AR 1244	1002	
	AR 1249		
	AR 1251 à AR 1252		
	AR 1254		
	AR 1256		
	AR 1258		
	AR 1262		
	AR 1264		
AR 1266			

RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 01/01/1974 AU 14/07/2024

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014P6600 :

Commune	Designation Cadastre	Volume	Lot
	AR 1271		
	AR 1273		
	AR 1275 à AR 1277		
	AR 1279		
	AR 1281		
			1 à 262

Complément : Règlement de copropriété et état descriptif de division en 263 lots numérotés de 1 à 262

N° d'ordre : 10	Date de dépôt : 17/04/2014	Référence de dépôt : 7804P04 2014D2341	Date de l'acte : 26/03/2014
	Nature de l'acte : RADIIATION SIMPLIFIEE PARTIELLE D'INSCRIPTION de la formalité initiale du 16/01/2014 Sages : 7804P04 Vol 2014V N° 74		
	Rédacteur : NOT LEBEVRE Sylvain / LINAY		
	Domicile élu :		

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014D2341 :

Créanciers		Date de Naissance ou N° d'identité
Numéro	Désignation des personnes	
Propriétaire Immeuble / Contre		
Numéro	Désignation des personnes	Date de Naissance ou N° d'identité
1	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE L'AUTRE NANTES	798 155 149

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1971 AU 14/07/2024

Prop.Imm/Conté	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
		MANTES-LA-VILLE	AR 1253 AR 1255 AR 1257 AR 1259 à AR 1260 AR 1263 AR 1265 AR 1267 AR 1269 AR 1270 AR 1280	2002	
		MANTES-LA-VILLE	AR 447 AR 1069 AR 1248 AR 1250 AR 1261 AR 1268 AR 1270 AR 1272 AR 1274	2002	
		MANTES-LA-VILLE	AR 960 AR 1244 AR 1249 AR 1251 à AR 1252 AR 1254 AR 1256 AR 1258 AR 1262 AR 1264 AR 1266 AR 1271 AR 1273 AR 1275 à AR 1277	1002	

RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 01/01/1974 AU 14/07/2024

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014D2341 :

Immeubles	Prop./Immu./Conte	Droits	Commune	Designation cadastrale	Volume	Lot
				AR 1279 AR 1281		74 195

Complément : radiation partielle en ce qu'elle ne gêne que les lots 74 et 195.

N° d'ordre : 11	Date de dépôt : 06/05/2014	Référence de dépôt : 7804P04 2014D2716	Date de l'acte : 25/03/2014
Nature de l'acte : RADIATION SIMPLIFIEE PARTIELLE D'INSCRIPTION DE la formalité initiale du 16/01/2014 Sages : 7804P04 Vol 2014V N° 74			
Rédacteur : NOT LEPÈVRE Sylvain / LMAY			
Domicile élu :			

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014D2716 :

Créanciers		Date de Naissance ou N° d'identité	
Numéro	Désignation des personnes		
Propriétaire Immeuble / Contre			
Numéro	Désignation des personnes		Date de Naissance ou N° d'identité
1	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE L'AUTRE NANTES		798 155 149

RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 01/01/1971 AU 14/07/2024

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014D2716 :

Prop/Immu/Conté	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volumes	Lot
		MANTES-LA-VILLE	AR 425 AR 428 à AR 429 AR 439 à AR 449 AR 896 AR 927 AR 960 à AR 961 AR 1069		
		MANTES-LA-VILLE	AR 1234 AR 1235 AR 1255 AR 1257 AR 1259 à AR 1260 AR 1263 AR 1265 AR 1267 AR 1269 AR 1278 AR 1280	2002	
		MANTES-LA-VILLE	AR 447 AR 1069 AR 1248 AR 1250 AR 1261 AR 1268 AR 1270 AR 1272 AR 1274 AR 960 AR 1244 AR 1249 AR 1251 à AR 1252 AR 1254	1002	

RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 01/01/1974 AU 14/07/2024

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014D2716 :

Immeubles	Prop. Immu/Contre	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
				AR 1256		101
				AR 1258		212
				AR 1262		
				AR 1264		
				AR 1266		
				AR 1271		
				AR 1273		
				AR 1275 à AR 1277		
				AR 1279		
				AR 1281		

Complément : - Réduction de gage portant sur les lois 101 et 212.

N° d'ordre : 12	Date de dépôt : 07/05/2014	Référence de dépôt : 7804P04 2014D2718	Date de l'acte : 26/03/2014
Nature de l'acte : RADIATION SIMPLIFIEE PARTIELLE D'INSCRIPTION de la formalité initiale du 16/01/2014 Sages : 7804P04 Vol 2014V N° 74			
Rédacteur : NOT LEBEVRE Sylvain / LIMAY			
L'organisme etu :			

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014D2718 :

Créanciers		
Numéro	Désignation des personnes	Date de Naissance ou N° d'identité
Propriétaire Immeuble / Contre		
Numéro	Désignation des personnes	Date de Naissance ou N° d'identité
1	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE L'AUTRE NANTES	798 155 149

RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 01/01/1971 AU 14/07/2024

Immeubles	Prop.Immu/Contré	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
			MANTES-LA-VILLE	AR 425 AR 428 à AR 429 AR 430 à AR 449 AR 896 AR 927 AR 960 à AR 961 AR 1069 AR 1234		
			MANTES-LA-VILLE	AR 1263 AR 1255 AR 1257 AR 1259 à AR 1260 AR 1263 AR 1265 AR 1267 AR 1269 AR 1278 AR 1280		
			MANTES-LA-VILLE	AR 447 AR 1069 AR 1248 AR 1250 AR 1261 AR 1268 AR 1270 AR 1272 AR 1274 AR 960 AR 1244 AR 1249 AR 1251 à AR 1252 AR 1254	2002	
			MANTES-LA-VILLE		1002	

RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 01/01/1974 AU 14/07/2024

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014D2718 :

Immeubles	Prop.Immu\Contre	Droits	Commune	Designation cadastrale	Volume	Lot
				AR 1256		120
				AR 1258		196
				AR 1262		
				AR 1264		
				AR 1266		
				AR 1271		
				AR 1273		
				AR 1275 à AR 1277		
				AR 1279		
				AR 1281		

Complément : Réduction du gage sur les lots 120 et 196.

N° d'ordre : 13	Date de dépôt : 17/10/2014	Référence d'émissement : 7804P04 2014P3377	Date de l'acte : 10/10/2014
Nature de l'acte : ATTESTATION RECTIFICATIVE VALANT REPRISE POUR ORDRE de la formalité initiale du 29/09/2014 Sages : 7804P04 Vol 2014P			
Réf. de l'acte : NOT. LETTRE VINE / LRD4.VV			

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014P3377 : Dépot de pièces complémentaires du 06/08/2014

Bénéficiaire, Donataire						
Numéro	Designation des personnes					Date de naissance ou N° d'identité
1	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE L'AUTREMANTES					798 155 149
Immeubles						
Bénéficiaires	Droits	Commune	Designation cadastrale	Volume	Lot	
1	TP	MANTES-LA-VILLE	AR 1253			

RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 01/01/1971 AU 14/07/2024

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014P3377 : Dépôt de pièces complémentaires du 06/08/2014

Immeubles	Beneficiaires	Droits	Commune	Designation cadastrale	Volume	Lot
1	TP		MANTES-LA-VILLE	AR 1235 AR 1257 AR 1259 à AR 1260 AR 1263 AR 1265 AR 1267 AR 1269 AR 1278 AR 1280	2002	
			MANTES-LA-VILLE	AR 447 AR 1069 AR 1248 AR 1250 AR 1261 AR 1268 AR 1270 AR 1272 AR 1274 AR 960	1002	

RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 01/01/1974 AU 14/07/2024

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014P3377 : Dépot de pièces complémentaires du 06/08/2014

Immeubles				Lot
Beneficiaires	Droits	Commune	Designation cadastrale	Volume
I	TP		AR 1244 AR 1249 AR 1251 à AR 1252 AR 1254 AR 1256 AR 1258 AR 1262 AR 1264 AR 1266 AR 1271 AR 1273 AR 1275 à AR 1277 AR 1290 AR 1281	1 à 262

DI : Droits indivis CO : Constructions DO : Domancier EM : Emphytéose NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SD : Sol TE : Tenyer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit

Prix / évaluation : 0 EUR

Complément : Régularisation concernant la désignation des immeubles

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1971 AU 14/07/2024

N° d'ordre : 14	Date de dépôt : 07/07/2015	Référence d'enlèvement : 7804P04 2015P2236	Date de l'acte : 01/07/2015
Nature de l'acte : MODIFICATION D'ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION			
Rédacteur : NOT LEEBHVRE / LIMAY			

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2015P2236 : Division de lots

Immeuble Mère					Immeuble Filles						
Commune	Prix	Sect	Plan	Vol	Lot	Commune	Prix	Sect	Plan	Vol	Lot

RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 01/01/1974 AU 14/07/2024

Immeuble Mère							Immeuble Filie						
Commune	Pfx	Sect	Plan	Vol	Lot		Commune	Pfx	Sect	Plan	Vol	Lot	
MANTES-LA-VILLE	AR	1253				2002	MANTES-LA-VILLE	AR	1253				
	AR	1255						AR	1255				
	AR	1257						AR	1257				
	AR	1259 A						AR	1259 A				
	AR	1260						AR	1260				
	AR	1263						AR	1263				
	AR	1265						AR	1265				
	AR	1267						AR	1267				
	AR	1269						AR	1269				
	AR	1278						AR	1278				
AR	1280				AR	1280							
MANTES-LA-VILLE	AR	447				2002	MANTES-LA-VILLE	AR	447				
	AR	1069						AR	1069				
	AR	1248						AR	1248				
	AR	1250						AR	1250				
	AR	1261						AR	1261				
	AR	1268						AR	1268				
	AR	1270						AR	1270				
	AR	1272						AR	1272				
	AR	1274						AR	1274				
	AR	960						AR	960				
AR	1244				AR	1244							
AR	1249				AR	1249							

Immeuble Mère						Immeuble Filie					
Commune	Pfx	Sect	Plan	Vol	Lot	Commune	Pfx	Sect	Plan	Vol	Lot
	AR	1251 à					AR	1251 à			
		1252						1252			
	AR	1254					AR	1254			
	AR	1256					AR	1256			
	AR	1258					AR	1258			
	AR	1262					AR	1262			
	AR	1264					AR	1264			
	AR	1266					AR	1266			
	AR	1271					AR	1271			
	AR	1273					AR	1273			
	AR	1275 à					AR	1275 à			
		1277						1277			
	AR	1279					AR	1279			
	AR	1281					AR	1281			

21

263 à
264

RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 01/01/1971 AU 14/07/2024

Immeuble Mère						Immeuble Filie						
Commune	Prix	Secr	Plan	Vol	Lot	Commune	Prix	Secr	Plan	Vol	Lot	
MANTES-LA-VILLE	AR	1253				MANTES-LA-VILLE	AR	1253				
	AR	1255					AR	1255				
	AR	1257					AR	1257				
	AR	1259 A					AR	1259 A				
	AR	1260					AR	1260				
	AR	1263					AR	1263				
	AR	1265					AR	1265				
	AR	1267					AR	1267				
	AR	1269					AR	1269				
	AR	1278					AR	1278				
AR	1280				AR	1280						
2002						2002						
MANTES-LA-VILLE	AR	447				MANTES-LA-VILLE	AR	447				
	AR	1069					AR	1069				
	AR	1248					AR	1248				
	AR	1250					AR	1250				
	AR	1261					AR	1261				
	AR	1268					AR	1268				
AR	1270				AR	1270						
AR	1272				AR	1272						
AR	1274				AR	1274						
1002						1002						
MANTES-LA-VILLE	AR	960				MANTES-LA-VILLE	AR	960				
	AR	1244					AR	1244				
	AR	1249					AR	1249				

Immeuble Mère							Immeuble Filie						
Commune	Prix	Sec	Plan	Vol	Lot		Commune	Prix	Sec	Plan	Vol	Lot	
	AR	1:51 a						AR	1:21 a				
	AR	1:52						AR	1:22				
	AR	1:54						AR	1:24				
	AR	1:56						AR	1:26				
	AR	1:58						AR	1:28				
	AR	1:62						AR	1:262				
	AR	1:64						AR	1:264				
	AR	1:66						AR	1:266				
	AR	1:71						AR	1:271				
	AR	1:73						AR	1:273				
	AR	1:75 a						AR	1:275 a				
	AR	1:77						AR	1:277				
	AR	1:79						AR	1:279				
	AR	1:81						AR	1:281				

26

265 a
266

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1974 AU 14/07/2024

Immeuble Mère						Immeuble Fille						
Commune	Pfx	Sect	Plan	Vol	Lot	Commune	Pfx	Sect	Plan	Vol	Lot	
MANTES-LA-VILLE	AR	1253				MANTES-LA-VILLE	AR	1253				
	AR	1255					AR	1255				
	AR	1257					AR	1257				
	AR	1259 A					AR	1259 A				
	AR	1260					AR	1260				
	AR	1263					AR	1263				
	AR	1265					AR	1265				
AR	1267				AR	1267						
AR	1269				AR	1269						
AR	1278				AR	1278						
AR	1280				AR	1280						
				2002						2002		
MANTES-LA-VILLE	AR	447				MANTES-LA-VILLE	AR	447				
	AR	1069					AR	1069				
	AR	1248					AR	1248				
	AR	1250					AR	1250				
	AR	1261					AR	1261				
	AR	1268					AR	1268				
	AR	1270					AR	1270				
AR	1272				AR	1272						
AR	1274				AR	1274						
				1002						1002		
MANTES-LA-VILLE	AR	960				MANTES-LA-VILLE	AR	960				
	AR	1244					AR	1244				
	AR	1249					AR	1249				

Immeuble Mère						Immeuble Filie					
Commune	Pfx	Sect	Plan	Vol	Lot	Commune	Pfx	Sect	Plan	Vol	Lot
	AR		1251 A				AR		1251 A		
			1252						1252		
	AR		1254				AR		1254		
	AR		1256				AR		1256		
	AR		1258				AR		1258		
	AR		1262				AR		1262		
	AR		1264				AR		1264		
	AR		1266				AR		1266		
	AR		1271				AR		1271		
	AR		1273				AR		1273		
	AR		1275 A				AR		1275 A		
			1277						1277		
	AR		1279				AR		1279		
	AR		1281				AR		1281		
31						267 A 268					

Disposition n° 2 de la formalité 7804P04 2015P2236 : MODIFICATIF EDD ET RCP, DIVISIONS DE LOTS

Disposants		Immeubles	
Numero	Désignation des Personnes	Commune	Désignation Cadastre
1	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE L'AUTRE MANTES		
		Commune	Désignation Cadastre
			Volume
			Lot
			Lot

Date de Naissance ou N° d'identité
798 155 149

RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 01/01/1974 AU 14/07/2024

Disposition n° 2 de la formalité 7804P04 2015P2236 : MODIFICATIF EDD ET RCP, DIVISIONS DE LOTS

Immeubles	Désignation Cadastre	Volume	Lot
Commune MANTES-LA-VILLE	AR 960 AR 1244 AR 1249 AR 1251 à AR 1252 AR 1254 AR 1256 AR 1258 AR 1262 AR 1264 AR 1266 AR 1271 AR 1273 AR 1275 à AR 1277 AR 1279 AR 1281		
MANTES-LA-VILLE	AR 447 AR 1069 AR 1248 AR 1250 AR 1261 AR 1268 AR 1270 AR 1272 AR 1274	1002	

Disposition n° 2 de la formalité 7804P04 2015P2236 : MODIFICATIF EDD ET RCP, DIVISIONS DE LOTS

Commune	Designation Cadastrale	Volume	Lot
MANTES-LA-VILLE	AR 1253	2002	
	AR 1255		
	AR 1257		
	AR 1259 à AR 1260		
	AR 1263		
	AR 1265		
AR 1267			
AR 1269			
AR 1278			
AR 1280			

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1971 AU 14/07/2024

Disposition n° 2 de la formalité 7804P04 2015P2236 : MODIFICATIF EDD ET RCP DIVISIONS DE LOTS

Commune	Désignation Cadastre	Volume	Lot			
MANTES-LA-VILLE	AR 1253	2002				
	AR 1255					
	AR 1257					
	AR 1259 à AR 1260					
	AR 1263					
	AR 1265					
	AR 1267					
	AR 1269					
	AR 1278					
	AR 1280					
	MANTES-LA-VILLE			AR 447	2002	
				AR 1069		
				AR 1248		
				AR 1250		
				AR 1261		
AR 1268						
AR 1270						
AR 1272						
AR 1274						
MANTES-LA-VILLE		AR 960	1002			
	AR 1244					
	AR 1249					
	AR 1251 à AR 1252					
	AR 1254					
	AR 1256					
	AR 1258					
	AR 1262					
AR 1264						
AR 1266						

Disposition n° 2 de la formalité 7804P04 2015P2236 : MODIFICATIF EDD ET RCP, DIVISIONS DE LOTS

Immeubles	Désignation Cadastre	Volume	Lot
	AR 1271		
	AR 1273		
	AR 1275 à AR 1277		
	AR 1279		
	AR 1281		
			263 à 268

Complément : Annulation du lot 21 et remplacement par les nouveaux lots 263 et 264.
 Annulation du lot 26 et remplacement par les nouveaux lots 265 et 266.
 Annulation du lot 31 et remplacement par les nouveaux lots 267 et 268.

N° d'ordre : 15	Date de dépôt : 27/05/2016	Référence d'enlèvement : 7804P04 2016P1933	Date de l'acte : 10/05/2016
	Nature de l'acte : VENTE EN ETAT FUTUR D'ACHEVEMENT		
	Rédacteur : NOT LEBEVRE /LMAY		

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2016P1933 :

Disposant, Donateur	Designation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité
2	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE L'AUTREMANTES	798 155 149

AVOVENTES

Mutataires	Bénéficiaires	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
	1	TP	MANTES-LA-VILLE	AR 1253		
				AR 1255		

RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 01/01/1971 AU 14/07/2024

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2016P1933 :

Immeubles		Droits	Commune	Designation cadastrale	Volume	Lot
Bénéficiaires	TP					
1	MANTES-LA-VILLE		MANTES-LA-VILLE	AR 1237	2002	
				AR 1259 à AR 1260		
				AR 1263		
				AR 1265		
				AR 1267		
				AR 1269		
				AR 1278		
				AR 1280		
				AR 447		
				AR 1069		
				AR 1248		
				AR 1250		
				AR 1261		
				AR 1268		
AR 1270						
AR 1272						
AR 1274						
AR 960						
AR 1244						
	1002					

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1974 AU 14/07/2024

Disposition n° 1 de la formatité 7804P04 2016P1933 :

Immeubles		Beneficiaires	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
1	TP				AR 1249		221
					AR 1251 à AR 1252		
					AR 1254		
					AR 1256		
					AR 1258		
					AR 1262		
					AR 1264		
					AR 1266		
					AR 1271		
					AR 1273		
					AR 1275 à AR 1277		

DI : Droits Indivis CO : Constructions DO : Domanier EM : Emphytéose NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SC : Sol TE : Tenyer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit

Prix / évaluation : 165.000,00 EUR

N° d'ordre : 16	Date de dépôt : 28/04/2023	Référence d'enlèvement : 7804P02 2023P12578	Date de l'acte : 14/04/2023
Nature de l'acte : VENTE	Rédacteur : NOT Alexandre SANSON-TOCQUE / POISSY		

AVOVENTES

RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 01/01/1974 AU 14/07/2024

Disposition n° 1 de la formalité 7804P02 2023P12578 : Vente

Immeubles	Beneficiaires	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
2		TP	MANTES-LA-VILLE	AR 1253 AR 1255 AR 1257 AR 1259 & AR 1260 AR 1263 AR 1265 AR 1267 AR 1269 AR 1278 AR 1280	2002	
			MANTES-LA-VILLE	AR 447 AR 1069 AR 1248 AR 1250		

Disposition n° 1 de la formalité 7804P02 2023P12578 : Vente

Immeubles		Droits	Commune	Designation cadastrale	Volume	Loi
Bénéficiaires	TP					
2			MANTES-LA-VILLE	AR 1261 AR 1268 AR 1270 AR 1272 AR 1274	1002	
				AR 960 AR 1244 AR 1249 AR 1251 à AR 1252 AR 1254 AR 1256 AR 1258 AR 1262 AR 1264 AR 1266 AR 1271 AR 1273 AR 1275 à AR 1277 AR 1279 AR 1281		

RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 01/01/1974 AU 14/07/2024

Disposition n° 1 de la formalité 7804P02 2023V4177 : Vente

Immeubles	Bénéficiaires	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
	2	TP				121 221

DI : Droits indivis CO : Constructions DO : Domanier EM : Emphytéote NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenyer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit

Prix / évaluation : 185.000,00 EUR

N° d'ordre : 17	Date de dépôt : 28/04/2023	Référence d'enlèvement : 7804P02 2023V4177	Date de l'acte : 14/04/2023
Nature de l'acte : HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE			
Rédacteur : NOT Alexandra SANSON-TOCQUE / POISSY			
Domicile élu : POISSY en l'étude			

Disposition n° 1 de la formalité 7804P02 2023V4177 : Hypothèque conventionnelle

Créanciers	Numéro	Désignation des personnes	Date de Naissance ou N° d'identité
		CAISSE DE CREDIT MUTUEL OZDIR LA FERRIERE	487 852 287

AVOVENTES

Disposition n° 1 de la formalité 7804P02 2023V4177 : Hypothèque conventionnelle

Immeubles	Prop. Imm/Contr	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
			MANTES-LA-VILLE	AR 1253 AR 1255 AR 1257 AR 1259 à AR 1260 AR 1263 AR 1265 AR 1267 AR 1269 AR 1278 AR 1280	2002	
			MANTES-LA-VILLE	AR 447 AR 1069 AR 1248 AR 1250 AR 1261 AR 1268 AR 1270 AR 1272 AR 1274 AR 960 AR 1244 AR 1249 AR 1251 à AR 1252 AR 1254 AR 1256 AR 1258 AR 1262 AR 1264 AR 1266 AR 1271 AR 1273 AR 1275 à AR 1277	1003	

RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 01/01/1971 AU 14/07/2024

Disposition n° 1 de la formalité 7804P02 2023V4177 : Hypothèque conventionnelle

Immeubles	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
Prop. Imm. Contre Droits		AR 1279		121
		AR 1281		221

Montant Principal : 48 869,00 EUR. Accessoires : 9 773,80 EUR. Taux d'intérêt : 3,55 %
Date extrême d'exigibilité : 05/02/2051. Date extrême d'effet : 05/02/2052

N° d'ordre : 18	Date de dépôt : 28/04/2023	Référence d'enlèvement : 7804P02 2023V4178	Date de l'acte : 14/04/2023
Nature de l'acte : HYPOTHEQUE LEGALE SPECIALE DU PRETEUR DE DENIERS			
Rédacteur : NOT Alexandra SANSON-TOCQUE / POISSY			
Domicile élu : POISSY en l'étude			

Disposition n° 1 de la formalité 7804P02 2023V4178 : HJS du prêteur de deniers

Créanciers	Désignation des personnes	Date de Naissance ou N° d'identité
Numéro	CAISSE DE CREDIT MUTUEL OZOIR LA FERRIERE	487 852 287



Disposition n° 1 de la formalité 7804P02 2023V4178 : HLS du prêteur de deniers

Immeubles	Pop./Imm./Conté Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
		MANTES-LA-VILLE	AR 1253 AR 1255 AR 1257 AR 1259 à AR 1260 AR 1263 AR 1265 AR 1267 AR 1269 AR 1278 AR 1280	2002	
		MANTES-LA-VILLE	AR 447 AR 1069 AR 1248 AR 1250 AR 1261 AR 1268 AR 1270 AR 1272 AR 1274 AR 960 AR 1244 AR 1249 AR 1251 à AR 1252 AR 1254 AR 1256 AR 1258 AR 1262 AR 1264 AR 1266 AR 1271 AR 1273 AR 1275 à AR 1277	1000	

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1971 AU 14/07/2024

Disposition n° 1 de la formalité 7804P02 2023V4178 : HLS du prêteur de deniers

Immeubles				
Prop. Imm.	Contre Droits	Commune	Désignation cadastrale	Lot
			AR 1279	121
			AR 1281	221

Montant Principal : 185.000,00 EUR Accessoirs : 37.000,00 EUR Taux d'intérêt : 3,55 %
 Date extrême d'exigibilité : 05/02/2051 Date extrême d'effet : 05/02/2052

N° d'ordre : 19	Date de dépôt : 06/03/2024	Référence d'enlèvement : 7804P02 2024P5714	Date de l'acte : 22/02/2024
	Nature de l'acte : VENTE		
	Rédacteur : NOT Christophe POITOU / MAISONS LAFFITTE		

Disposition n° 1 de la formalité 7804P02 2024P5714 :



Bénéficiaires	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
2	TP	MANTES-LA-VILLE	AR 960 AR 1244 AR 1249 AR 1251 & AR 1252 AR 1254		

Disposition n° 1 de la formalité 7804P02 2024P5714 :

Immeubles	Bénéficiaires	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
2	TP	MANTES-LA-VILLE		AR 1256	2002	
				AR 1258		
				AR 1262		
				AR 1264		
				AR 1266		
				AR 1271		
				AR 1273		
				AR 1275 & AR 1277		
				AR 1279		
				AR 1281		
		AR 1253				
		AR 1255				
		AR 1257				
		AR 1259 & AR 1260				
		AR 1263				
		AR 1265				
		AR 1267				
		AR 1269				
		AR 1278				
		AR 1280				

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIÉES DU 01/01/1971 AU 14/07/2024

Disposition n° 1 de la formalité 7804P02 2024P5714 :

Immeubles	Beneficiaires	Droits	Commune	Designation cadastrale	Volume	Lot
2		TP	MANTES-LA-VILLE	AR 1253	2002	
				AR 1255		
				AR 1257		
				AR 1259 à AR 1260		
				AR 1263		
				AR 1265		
				AR 1267		
				AR 1269		
				AR 1278		
				AR 1280		
				AR 447		
				AR 1069		
				AR 1248		
				AR 1250		
				AR 1261		
AR 1268						
AR 1270						
AR 1272						
AR 1274						

Disposition n° 1 de la formalité 7804P02 2024P5714 :

Immeubles			
Bénéficiaires	Droits	Commune	Lot
2	TP	MANTES-LA-VILLE	49
		AR 960	133
		AR 1244	
		AR 1249	
		AR 1251 & AR 1252	
		AR 1254	
		AR 1256	
		AR 1258	
		AR 1262	
		AR 1264	
		AR 1266	
		AR 1271	
		AR 1273	
		AR 1275 & AR 1277	
		AR 1279	
		AR 1281	

DL : Droits Individués CO : Constructions DO : Domanier EM : Emphytéose NF : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenuyer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit
 Prix / évaluation : 164.000,00 EUR

**RELEVÉ DES FORMALITES REPORTEES SUR LES IMMEUBLES
INTERROGES**

N° d'ordre : 20	Date de dépôt : 16/01/2014	Référence d'enlèvement : 7804P04 2014V74	Date de l'acte : 19/12/2013
Nature de l'acte : HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE			
Rédacteur : NOT LEBEVRE / LIMAY			
Domicile élu : LIMAY en l'étude			

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2014V74 :

Créanciers		Date de Naissance ou N° d'identité			
Numéro	Désignation des personnes				
	BANQUE EUROPEENNE CREDIT MUTUEL				
Propriétaire Immeuble / Centre					
Numéro	Désignation des personnes	Date de Naissance ou N° d'identité			
1	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE L'AUTRE MANTES	798 135 149			
Immeubles					
Prop./Immv/Contr	Droits	Commune	Designation cadastrale	Volume	Lot
		MANTES-LA-VILLE	AR 425		
			AR 428 à AR 429		
			AR 439 à AR 449		
			AR 896		
			AR 927		
			AR 960 à AR 961		
			AR 1069		
			AR 1234		

Montant Principal : 2 500 000,00 EUR Accessoires : 500 000,00 EUR Taux d'intérêt : 2,23 %
Date extrême d'exigibilité : 31/12/2015 Date extrême d'effet : 31/12/2016

CERTIFICAT DE DEPOT DU 15/07/2024 AU 02/08/2024

Date et Numéro de dépôt	Nature et Rédacteur de l'acte	Date de l'acte	Créancier/Vendeurs/Donateurs/Constituants "Propriétaire/Contre"/Débiteurs/Acquéreurs/Donataires/Fiduciaires	Numéro d'archivage Provisoire
02/08/2024 D30317	COMMANDEMENT DE PAYER VALANT SAISIE HUI GAS VERSAILLES	27/06/2024	AVOVENTES	7804P02 S00123

Le présent certificat des formalités acceptées au dépôt et en instance d'enregistrement au fichier immobilier sur les immeubles individuellement désignés dans la demande de renseignements est délivré en application de l'article 2457 du code civil.

Dernière page de la réponse à la demande de renseignements qui comporte 46 pages y compris le certificat.



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE
VERSAILLES 2
12 RUE DE L'ECOLE DES POSTES
78011 VERSAILLES
Téléphone : 0130974697
Mél : spf.versailles2@dgiip.finances.gouv.fr

Vous trouverez dans la présente transmission :

- > Le récapitulatif des désignations des immeubles et des personnes requises ainsi que celles connues de FdF pour la délivrance des formalités suiv d'un sommaire des formalités publiées et reportées.
- > La réponse à votre demande de renseignements.

Maire GUEILHERS ELISA
21 RUE DES ETATS GENEVAUX
78000 VERSAILLES

FINANCES PUBLIQUES 5



DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N°

7804F02 2024F1522

PERIODE DE CERTIFICATION : du 01/01/1974 au 02/08/2024

IMMEUBLES RETENUS POUR ETABLIR L'ETAT REPONSE

Code	Commune	Designation cadastrale	Volume	Lot
362	MANTES-LA-VILLE	AR 447	1002	(A)
		AR 1069		(A)
		AR 1248		(A)
		AR 1250		(A)
		AR 1261		(A)
		AR 1268		(A)
		AR 1270		(A)
		AR 1272		(A)
		AR 1274		(A)
		AR 1283		(A)
		AR 1285		(A)
		AR 1287		(A)
		AR 1289		(A)
		AR 1278		(A)
AR 1280	(A)			

Date : 05/08/2024

IMMEUBLES RETENUS POUR ETABLIR L'ETAT REPONSE

Code	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot	
362	MANTES-LA-VILLE	AR 960	2002		(A)
		AR 1244			(A)
		AR 1249			(A)
		AR 1251 à AR 1252			(A)
		AR 1254			(A)
		AR 1256			(A)
		AR 1259			(A)
		AR 1262			(A)
		AR 1264			(A)
		AR 1266			(A)
		AR 1271			(A)
		AR 1273			(A)
		AR 1275 à AR 1277			(A)
		AR 1279			(A)
		AR 1281			(A)
				121	(A)
				221	(A)

(A) Délivrance des formalités liées à l'assise de la copropriété

FORMALITES PUBLIEES

N° d'ordre : 1	date de dépôt : 14/09/2006	références d'assèchement : 7604P04 206P4418	Date de l'acte : 12/09/2006
	nature de l'acte : VENTE		

N° d'ordre : 2	date de dépôt : 16/01/2014 nature de l'acte : VENTE	références d'emplacement : 7804P04 2014P207	Date de l'acte : 19/12/2013
N° d'ordre : 3	date de dépôt : 16/01/2014 nature de l'acte : HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE	références d'emplacement : 7804P04 2014V74	Date de l'acte : 19/12/2013
N° d'ordre : 4	date de dépôt : 16/01/2014 nature de l'acte : ACTE RECTIFICATIF DE CHANGEMENT de la formalité initiale du 16/01/2014 Sages : 7804P04 Vol 2014P N° 207	références d'emplacement : 7804P04 2014P208	Date de l'acte : 14/01/2014
N° d'ordre : 5	date de dépôt : 07/02/2014 nature de l'acte : DEPOT DE PIECES	références d'emplacement : 7804P04 2014P473	Date de l'acte : 07/01/2014
N° d'ordre : 6	date de dépôt : 07/02/2014 nature de l'acte : ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION EN VOLUMES	références d'emplacement : 7804P04 2014P480	Date de l'acte : 07/01/2014
N° d'ordre : 7	date de dépôt : 07/02/2014 nature de l'acte : ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION EN VOLUMES	références d'emplacement : 7804P04 2014P481	Date de l'acte : 07/01/2014
N° d'ordre : 8	date de dépôt : 07/02/2014 nature de l'acte : DEPOT DE PIECES COMPLEMENTAIRE	références d'emplacement : 7804P04 2014P482	Date de l'acte : 23/01/2014
N° d'ordre : 9	date de dépôt : 20/02/2014 nature de l'acte : ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION ET REGLEMENT DE COPROPRIETE	références d'emplacement : 7804P04 2014P900	Date de l'acte : 23/01/2014
N° d'ordre : 10	date de dépôt : 17/04/2014 nature de l'acte : RADIATION SIMPLIFIEE PARTIELLE D'INSCRIPTION de la formalité initiale du 16/01/2014 Sages : 7804P04 Vol 2014V N° 74	références d'emplacement : 7804P04 2014P2341	Date de l'acte : 26/03/2014

N° d'ordre : 11	date de dépôt : 06/05/2014	références d'enlèvement : 7804P04 20 4D2716	Date de l'acte : 25/03/2014
	nature de l'acte : RADIATION SIMPLIFIEE PARTIELLE D'INSCRIPTION de la formalité initiale du 1601/2014 Sages : 7804P04 Vol 2014AV N° 74		
N° d'ordre : 12	date de dépôt : 07/05/2014	références d'enlèvement : 7804P04 20 4D2718	Date de l'acte : 26/03/2014
	nature de l'acte : RADIATION SIMPLIFIEE PARTIELLE D'INSCRIPTION de la formalité initiale du 1601/2014 Sages : 7804P04 Vol 2014AV N° 74		
N° d'ordre : 13	date de dépôt : 17/10/2014	références d'enlèvement : 7804P04 20 4P3377	Date de l'acte : 10/10/2014
	nature de l'acte : ATTESTATION RECTIFICATIVE VALANT REPRISE POUR ORDRE de la formalité initiale du 29/08/2014 Sages : 7804P04 Vol 2014P N° 2857		
N° d'ordre : 14	date de dépôt : 07/07/2015	références d'enlèvement : 7804P04 20 5P2236	Date de l'acte : 01/07/2015
	nature de l'acte : MODIFICATION D'ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION		
N° d'ordre : 15	date de dépôt : 27/05/2016	références d'enlèvement : 7804P04 20 6P1933	Date de l'acte : 10/05/2016
	nature de l'acte : VENTE EN ETAT FUTUR D'ACHEVEMENT		
N° d'ordre : 16	date de dépôt : 29/04/2023	références d'enlèvement : 7804P02 203P12578	Date de l'acte : 14/04/2023
	nature de l'acte : VENTE		
N° d'ordre : 17	date de dépôt : 29/04/2023	références d'enlèvement : 7804P02 203V4177	Date de l'acte : 14/04/2023
	nature de l'acte : HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE		
N° d'ordre : 18	date de dépôt : 29/04/2023	références d'enlèvement : 7804P02 203V4178	Date de l'acte : 14/04/2023
	nature de l'acte : HYPOTHEQUE LEGALE SPECIALE DU PRIETEUR DE DENIERS		
N° d'ordre : 19	date de dépôt : 06/03/2024	références d'enlèvement : 7804P02 204P5714	Date de l'acte : 22/02/2024
	nature de l'acte : VENTE		

FORMALITES REPORTEES

N° d'ordre : 20	date de dépôt : 16/01/2014	références d'insaisissement : 7804P04 2014V74	Date de l'acte : 19/12/2013
nature de l'acte : HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE			